ANSD
Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

F A T I C K 2 0 1 0

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE REGIONALE 2010

Août 2011

COMITE DE REDACTION

Directeur Général	Babakar FALL
Directeur Général Adjoint	Mamadou Falou MBENGUE
Conseiller à l'Action Régionale	Mamadou DIENG
Chef du Service Régional	Issa DIOP
Adjoint du Chef du Service Régional	Codé NDIAYE

COMITE DE REDACTION

Hamidou BA, Mamadou BAH, Baba NDIAYE, Mamadou DIENG, El Hadji Malick GUEYE, Mory DIOUSS, Mamadou WONE, Awa CISSOKO, Amadou Fall DIOUF, Vénus SARR, Bintou DIACK, Alpha WADE, Modou Ndour FAYE, Mody DIOP, Malick DIOP, Alain François DIATTA.

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX

LISTE DES GRAPHIQUES

SIGLES ET ABREVIATIONS

ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

ASC : Association Sportive et Culturelle

BTP : Bâtiments et Travaux Publics

CDD : Contrat à Durée Déterminée

CDEPS : Centre de Développement Populaire et Sportif

CDI : Contrat à Durée Indéterminée

CESCOFI : Comité Départementale pour la Scolarisation des Filles

CETF : Centre d'Enseignement Technique Féminin

CRETEF : Centre Régional d'Enseignement Technique Féminin

CS : Centre de Santé

CSS : Caisse de Sécurité Sociale

DRDR : Direction Régionale du Développement Rural

DSRP : Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté

EDS : Enquête Démographique et de Santé

ESAM : Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages

FESMUT : Festival de la Musique Traditionnelle

GIE : Groupement d'Intérêt Economique

GPF : Groupement de Promotion Féminine

IDEN : Inspection Départementale de l'Enseignement

IEC : Information, Education et Communication

IRTSS : Inspection Régional du Travail et de la Sécurité Sociale

MAC : Maison d'Arrêt et de Correction

OCB : Organisation Communautaire de Base

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

PARPEBA : Projet d'Amélioration et de Renforcement des Points d'Eau dans le Bassin Arachidier

PCR : Président de Conseil Rural

PDEF : Programme de Développement de l'Education et de la Formation

PEPAM : Programme Eau Potable et Assainissement du Millénaire

PNDL : Programme National de Développement Local

PROGED : Projet de Réforme de la Gestion des forages motorisés

PS : Poste de Santé

REGEFOR : Recherche et Gestion Forestière

RGPH 3 : Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat

SA : Société Anonyme

SARL : Société A Responsabilité Limitée

SDE : Sénégalaise Des Eaux

SFE : Sage Femme d'Etat

SRSD : Service Régional de la Statistique et de la Démographie

SUNEOR : Ex SONACOS

TBS : Taux Brut de Scolarisation

TSGS : Technicien Supérieur en Génie Sanitaire

TSO : Technicien Supérieur en Odontologie

AVANT PROPOS

En conformité avec ses missions, l'ANSD, qui est chargée d'assurer la coordination technique des activités du système statistique national en plus de ses activités de production et de diffusion des données statistiques, réalise régulièrement des publications parmi lesquelles la « Situation Economique et Sociale du Sénégal » et les « Situations Economiques et Sociales » régionales.

Les Situations Economiques et Sociales (SES) régionales, élaborées chaque année par les Services Régionaux de la Statistique et de la Démographie (SRSD) pour l'année précédente, figurent en bonne place parmi les produits phares de l'ANSD. Elles constituent d'importants instruments de planification du développement économique et social régional et des outils d'aide à la décision aux niveaux régional et local. L'exercice d'analyse de la conjoncture qu'elles constituent n'a évidemment pas pour ambition l'exhaustivité, mais la présentation de manière synthétique des modes de fonctionnement essentiels de l'économie régionale.

Chaque SES régionale essaie d'embrasser la quasi-totalité des secteurs de l'activité économique et sociale. Elle met surtout en relief l'information quantitative et tente, par des analyses sommaires, de décrire la situation de chaque secteur d'activité dans la région concernée. De 2006 à 2009, la publication des SES a été précédée d'une validation régionale au cours de réunions des Comités Régionaux de Développement (CRD).

Cette Edition de l'année 2010 est l'aboutissement d'un travail qui a nécessité la collaboration de l'ensemble des services déconcentrés et des autres partenaires qui évoluent au niveau régional.

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie tient à les remercier tout particulièrement pour leur appui et leurs précieuses contributions sans lesquelles la réalisation de ce document ne saurait être possible.

Les remarques et suggestions en vue d'améliorer le document sont les bienvenues.

Babakar FALL

Directeur Général

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

PRESENTATION DE LA REGION

(1) Aspects physiques

La région baigne dans un environnement naturel caractérisé par un climat de type tropical soudanien marqué par une variante sahélo soudanienne et une variante soudano sahélienne. Elle subit également l'influence du climat maritime sur la partie côtière des départements de Foundiougne et Fatick.

Au cours des 10 dernières années (2001 – 2010), **les températures** minimales ont oscillé entre 21° et 22° alors que les températures maximales se situaient entre 35° et un peu plus de 36°. L'**ensoleillement** tournait autour de 7 heures par jour. Les principaux **vents** qui balaient la région sont : L'Harmattan, chaud et sec, qui souffle sur toute la partie Nord et Nord–est ; l'Alizé maritime présent dans la zone côtière et la Mousson soufflant entre Avril et Octobre.

Les **ressources pédologiques** font état de 3 à 4 types de sol qui varient selon les zones écologiques : les sols ferrugineux tropicaux (Dior et Deck), les sols hydro morphes des vallées, les sols halo morphes (sols salins, « tanne ») et les sols des mangroves observés dans les îles et les estuaires.

Les **ressources en eau** de la région sont constituées des eaux de surface et des eaux souterraines. Les eaux de surface sont constituées des cours d'eau pérennes du Sine, du Saloum, du fleuve Gambie ainsi que de leurs affluents localisés dans le département de Foundiougne que sont le Bandiala, le Soundougou, le Nianing- Bolong et le Diomboss. Il existe également des cours d'eau temporaires constitués de marigots et de mares. Les eaux souterraines sont constituées de nappes Maestrichtienne, Paléocène, l'Eocène et du continental terminal.

Le **couvert végétal** est constitué de 4 grandes formations végétales et d'un domaine forestier riche de 14 forêts classées d'une superficie totale de 87577 ha, soit un taux de classement de 13%. L'essentiel des formations forestières reste concentré dans le département de Foundiougne et un peu au sud du département de Fatick (Fimela et Tattaguine). **Le potentiel phonique** est composé de faune terrestre (phacochère, céphalophes de Grimm, hyène tachetée, singe vert, etc.), de l'avifaune sédentaire (tourterelles, pigeon vert, pintade Francolin, etc.) et de celle migratrice (oie de Gambie, ibis sacré, flamants roses, canards, etc.).

(2) Organisation administrative

Créée en 1984 par la loi 84-22 du 22 Février 1984, divisant l'ancienne région du Sine Saloum en deux entités administratives distinctes, la région de Fatick vient de subir un nouveau découpage administratif introduit par la loi n°2008-14 du 18 mars 2008 et couvre une superficie estimée à 6685 km² en 2009 (contre 7535 Km² avant découpage). Elle est limitée à l'Est par la région de Kaolack, à l'Ouest par l'Océan Atlantique, au Nord et Nord Est par les régions de Diourbel et de Louga, au Nord Ouest par la région de Thiès, au Sud par la Gambie. La région compte trois départements (Fatick, Gossas, Foundiougne), 9 arrondissements (Diakhao, Fimela, Niakhar, Tattaguine, Djilor, Niodior, Toubacouta, Colobane, Ouadiour), 28 communautés rurales, 8 communes.

(3) Aspects économiques

L'activité économique de la région reste dominée par l'agriculture, l'élevage et la pêche. Toutefois certains secteurs d'activités comme le tourisme, présentent un intérêt certain pour le développement économique de la région.

L'agriculture est axée sur les cultures de rente (arachide, coton, sésame, pastèque, cultures maraîchères et fruitières) et les cultures vivrières (mil, riz, maïs, niébé). On note cependant qu'une bonne partie des terres est salée (tannes) et par conséquent, est impropre à la culture. Ces terres qui représentent 33,6% de la superficie régionale constituent une contrainte majeure pour le développement du sous-secteur.

L'élevage se caractérise par l'existence de techniques traditionnelles que sont l'élevage pastoral fondé sur la transhumance et l'élevage sédentaire du terroir villageois. Mais la réduction de l'espace pastoral due à la progression des terres salées est un handicap majeur. Cependant, avec la création de GIE et d'associations villageoises appuyés par les ONG, un élevage de type moderne est en train de se développer dans la région.

La pêche est essentiellement pratiquée dans la « Réserve de la Biosphère du Delta du Saloum » qui couvre le domaine continental, le domaine amphibie composé de trois grands groupes d'îles et le domaine maritime qui s'étale sur 65 km de côtes. La pêche est à la fois maritime et fluvio-lagunaire avec une large zone deltaïque présentant un front d'environ 70 km. La façade maritime est marquée par un plateau continental regorgeant d'importants stocks de poissons, crustacés et mollusques.

Les potentialités de la zone portent sur un vaste réseau hydrographique bordé d'une importante forêt de mangrove, une diversité biologique (faune et flore), un savoir-faire traditionnel susceptible d'être perfectionné, l'existence d'un encadrement technique à renforcer de la part de l'administration et d'ONG et la disponibilité de quelques partenaires au développement intervenant dans la pêche durable dans le Delta du Saloum.

Le tourisme recèle d'énormes potentialités et occupe une place de choix dans le tissu économique de la région. En effet, ce secteur offre une gamme assez riche de sites touristiques constitués par les nombreux cours d'eaux et ''bolongs'', les îles du Saloum, le Parc National du Delta du Saloum ainsi que de plusieurs autres sites et monuments historiques.

La région n'abrite presque plus **d'entreprises industrielles** d'envergure. Les quelques unes qui y sont installées, s'occupent de la transformation des produits de la pêche, des produits agricoles et du traitement du sel.

L'activité artisanale présente de réelles potentialités de par sa diversité et tente de s'organiser autour de la chambre de métiers. En 2010, le nombre d'inscrits à la chambre de métiers s'élève à 5275 artisans et ce nombre s'accroît d'année en année. Les activités liées à la production du sel sont très importantes dans le secteur. Les producteurs tentent d'ailleurs de s'organiser autour de groupements et ont pu bénéficier de l'appui de l'UNICEF en équipements.

Le commerce occupe une place relativement importante, mais celui de gros est presque inexistant. On note cependant l'existence en 2010 de 17 marchés hebdomadaires (loumas) et 12 marchés permanents où sont écoulés l'essentiel des produits agricoles.

Le transport routier s'organise autour de gares routières qui existent dans presque chaque commune. Le transport urbain par taxi se développe timidement dans la commune de Fatick et celui des vélos taxis prend de l'envergure. La plupart des routes reliant les Communautés rurales des chefs lieux de départements sont défectueuses. Cet enclavement constitue un handicap pour le développement économique de la région. Cependant, avec le programme « Fatick 2005 », les travaux de bitumage de l'axe Fatick-Niakhar- Bambey est en cours alors que ceux de Fatick-Diakhao-Gossas sont achevés en 2008. Dans le cadre du Programme d'Entretien Routier Annuel (PERA) de 2007, il est prévu l'entretien courant de routes revêtues et de routes non revêtues.

Quant au **transport fluviomaritime**, c'est le Bac de Foundiougne et le transport piroguier des personnes et des biens qui constituent le principal trafic dans la région. Ce transport s'effectue dans les bras de mer, les bolongs et en mer, entre les différentes îles et les localités de Kaolack, Mbour et certaines localités de la république de Gambie. Un programme d'acquisition d'un Bac de 60 tonnes pour Ndangane et d'un Ferry de 60 tonnes pour Djiffer a été élaboré.

(4) Aspects sociaux

En ce qui concerne le domaine de **la santé,** la région a encore beaucoup à faire. En effet, elle ne dispose pas encore d'un hôpital Régional. Néanmoins, en 2009, la région compte 6 Centres de santé, 75 Postes de santé publics, 198 Cases de santé, un centre de médecine traditionnelle, un Centre de santé mentale, un village psychiatrique et une Brigade régionale d'hygiène. Au plan des **infrastructures**, on note, au niveau régional, un déficit en centres, postes et cases de santé.

Par rapport à **l'éducation,** en 2010, la région de Fatick compte 101 structures en charge de la petite enfance (maternelle, cases des tout petits, garderies), 611 écoles d'enseignement élémentaire, 89 Collèges d'Enseignement Moyen (CEM), 14 établissements d'enseignement secondaire général et 7 Centres de formation professionnelle. **Le taux brut de scolarisation** à l'élémentaire qui était de 77,5% en 2006 est passé à 88% en 2007; 106,8 % en 2008 ; 102,2 % en 2009 puis à 108,1% en 2010. La région de Fatick a un taux d'analphabétisme de l'ordre de 43,4% selon le RGPH 3. Il est plus élevé chez les femmes (50,3%) que chez les hommes (36,4%).

L'approvisionnement en eau de la population continue de poser un problème. Non seulement l'eau est en quantité insuffisante mais aussi elle n'est pas de très bonne qualité (présence notoire de fluor). Le taux actuel de consommation qui est de l'ordre de 22 litres/personne/jour est inférieur à la norme OMS (35 litres/personne/jour). Les forages et puits sont en nombre insuffisant et ils sont mal répartis dans la région. Il faut souligner que la Commune de Fatick, avec le programme spécial indépendance 2005, a pu bénéficier **d'un réseau d'évacuation d'eaux fluviales**. Pour les Communes de Foundiougne et Gossas, ce réseau est insuffisant et parfois non fonctionnel pour faire face aux inondations.

Les activités sportives et de jeunesse sont assez bien représentées dans la région même s'il reste encore à faire dans ce domaine. En effet, presque toutes les disciplines sportives y sont pratiquées à travers les associations sportives et de jeunesse.

Les potentialités culturelles de la région sont importantes et ne demandent qu'à

être valorisées. En effet, la région de Fatick, berceau de la culture sérère, regorge de potentialités et d'activités culturelles. Cependant, ce secteur devrait bénéficier de plus d'attention notamment en matière d'infrastructures socioculturelles afin de lever les contraintes et saisir les opportunités qui s'offrent à lui.

Les organisations féminines, diverses et parfois spécialisées, sont bien représentées au niveau régional. Cela témoigne des nombreuses activités auxquelles les femmes s'adonnent dans le cadre du développement communautaire. En effet, selon les dernières statistiques, la région compte 1695 groupements de femmes dont les plus représentatifs sont le Consortium fort de 1034 groupements, les GPF comptant 624 groupements et la FAFS avec 24 groupements.

Dans ce présent chapitre, les données proviennent essentiellement du recensement de 2002 (RGPH3) et des enquêtes EDS. Elles renseignent sur les caractéristiques de la population de la région à travers son effectif et sa composition par âge et par sexe. Elles traiteront également l'évolution et la répartition géographique de cette population en mettant notamment en relief son rythme d'accroissement, sa dynamique ainsi que son niveau d'urbanisation.

I.1 EVOLUTION DE LA POPULATION

De 408 657 habitants en 1976, la population de la région de Fatick passe à 509 702 habitants en 1988, puis à 615 558 habitants en 2002. Selon les dernières projections démographiques de l'ANSD, cette population s'élève à 724 345 habitants en 2010.

Entre 2002 et 2010, l'effectif de la population régionale a augmenté de 108 787 habitants. Les populations des départements de Fatick et de Foundiougne ont augmenté respectivement de 79 351 et 73 612 habitants. A l'inverse, la population du département de Gossas a diminué de 44 176 habitants, suite aux récents découpages administratifs qui ont amputé la région de certaines de ses localités au profit des régions de Kaolack et de Diourbel.

Tableau 1 : Evolution de la population entre 1976 et 2010

Années	1976	1988	2002	2010 (projections)
Population résidente	408657	509702	615558	724345
taux d'accroissement (en %)		**2,1**	**1,5**	**2,2**

Source : ANSD

Tableau 2 : Evolution de la population par département entre 1976 et 2010

Années	1976	1988	2002	2010	Variation nette 2002/2010	TAMA (en %) 2002/2010
Fatick	133066	208481	258345	337696	79351	3,8
Foundiougne	170470	140576	206899	280511	73612	4,4
Gossas	105121	160645	150314	106138	-44176	-3,7
Total	**408657**	**509702**	**615558**	**724345**	**108787**	**2,2**

Source : ANSD

I.2 STRUCTURE DE LA POPULATION DE LA REGION

Dans cette partie, on examinera l'effectif et la composition de la population selon l'âge et le sexe ainsi que sa répartition spatiale selon le milieu de résidence par département.

I.2.1   Répartition de la population par groupe d'âge et par sexe

En 2010, la région de Fatick est caractérisée par la jeunesse de sa population (graphique 2). En effet, 47,0% de la population totale régionale a moins de 15 ans; 58,1% a moins de 20 ans et seulement 4,4% ont 65 ans et plus.

La pyramide des âges comporte une base large synonyme d'une fécondité élevée et un sommet qui se rétrécit vite au fil des âges traduisant une forte mortalité. Cette structure pyramidale caractéristique des pays en voie de développement révèle un coefficient de dépendance[1] très élevé (94,1%). Autrement dit, 100 personnes actives doivent prendre en charge 95 personnes inactives.

Par ailleurs, si à la naissance on observe en moyenne 101 garçons pour 100 filles, on constate que le rapport de masculinité bascule rapidement en faveur des filles à partir de 25 ans. Ce déséquilibre s'accentue jusqu'à 64 ans, traduisant ainsi une surmortalité des hommes par rapport aux femmes à ces âges.

Graphique 1 : Pyramide des âges de la population de la région de Fatick en 2010

---

[1] Ce taux correspond au rapport entre la population active (15-64 ans révolus) et celle composée des moins de 15 ans et des 65 ans et plus

I.2.2   Répartition spatiale de la population

a) Répartition selon le département

En 2010, la région de Fatick comptait 724 345 habitants dont 364 585 femmes, soit 50,3% de la population totale. On relève d'importantes disparités dans la répartition de cette population selon le département. En effet, plus de 85% de la population résident dans les départements de Fatick et de Foundiougne, et seulement 14,7% dans le département de Gossas. Le département de Fatick qui abrite la capitale régionale compte 46,6% de cette population résidente.

Tableau 3 : Répartition de la population par sexe et par département en 2010

Départements	Hommes	Femmes	Total	%
Fatick	168 306	169 390	337 696	46,6
Foundiougne	138 374	142 137	280 511	38,7
Gossas	53 080	53 058	106 138	14,7
Total	**359 760**	**364 585**	**724 345**	100,0
%	**49,7**	**50,3**	**100,0**	

Source: ANSD

b) Densités

En 2010, la densité moyenne régionale est de 108 hbts/km^2. Le département de Fatick, avec 46,6% de la population régionale, présente une densité de population supérieure à la moyenne régionale (128 hbts/km^2) et à celle des autres départements de la région (95 hbts/km^2 pour Foundiougne et 98 hbts/km^2 pour Gossas).

Tableau 4 : Répartition par département de la population et densités en 2010

Départements	Population	%	Superficies	%	Densités
Fatick	337696	46,6	2646	39,6	128
Foundiougne	280511	38,7	2959	44,3	95
Gossas	106138	14,7	1080	16,2	98
Total	**724345**	100,0	**6685**	100,0	**108**

Source: ANSD

c) Répartition selon le milieu de résidence

La population régionale est essentiellement rurale. Elle s'établit en 2010 à 724 345 habitants dont 629 189 résidant en milieu rural, soit une proportion de 86,9%. La population urbaine s'élève à 95 156 habitants, soit 13,1% de la population totale. Cette population qui réside dans les 6 communes de la région (Fatick, Diofior, Foundiougne, Passy, Sokone et Gossas) est essentiellement localisée dans les départements de Fatick et de Foundiougne (42 598 et 39 108 habitants respectivement). Le département de

Fatick concentre la proportion la plus élevée de la population vivant en milieu urbain (5,9%) contre respectivement 5,4% et 1,9% pour les départements de Foundiougne et de Gossas. La population rurale reste concentrée en majorité dans le département de Fatick où elle représente 40,7%. Cette situation est largement confirmée par le tableau 6 et le graphique 3.

Tableau 5 : Répartition de la population par département selon le milieu de résidence en 2010 et taux d'urbanisation

Départements	Urbain		Rural		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Fatick	42 598	5,9	295 098	40,7	337 696	46,6
Foundiougne	39 108	5,4	241 403	33,3	280 511	38,7
Gossas	13 450	1,9	92 688	12,8	106 138	14,7
Total	**95 156**	13,1	629 189	86,9	**724 345**	100,0

Source: ANSD

Graphique 2 : Répartition de la population (en %) selon le département et le milieu de résidence en 2010

Source: ANSD

La météorologie joue un rôle extrêmement important dans le développement socio – économique des pays. C'est de son évolution que dépendent en grande partie des secteurs comme l'agriculture, l'élevage, les eaux et forêts et le transport. Dans ce présent chapitre, nous allons passer en revue la situation de ce secteur en mettant en exergue ses différentes composantes que sont la température, le vent, l'humidité, les précipitations, l'évaporation, l'insolation et la pression atmosphérique.

II.1   TEMPERATURE

En 2010, la température moyenne minimale s'élevait à 21,9 degrés contre 21,1 degrés en 2009. La température moyenne maximale s'élevait à 36,5 degrés en 2010 contre 36,2 degrés en 2009, soit une amplitude thermique de 14,6 degrés en 2010 contre 15,1 degrés en 2009. Au cours des 10 dernières années (2001 - 2010), les températures minimales ont oscillé entre 21° et 22° alors que les températures maximales se situaient entre 35° et un peu plus de 36°. La période de forte chaleur se situe entre les mois de mars et mai au cours des deux dernières années, avec des élévations de températures qui avoisinent les 40°. Les températures minimales sont relevées de manière générale au mois de Janvier (14,8° en 2009 contre 16,3° en 2010).

Tableau 6 : Evolution mensuelle des températures en degrés de 2006 à 2010

Mois	2006		2007		2008		2009		2010	
	Min	Max	Min	Max	Min	Max	Min	Max	Min	Max
Janvier	17,0	33,4	17,3	34,6	15,9	33,9	14,8	33,5	16,3	36,8
Février	17,9	35,7	17,8	37,5	19,4	38,0	16,9	35,2	19,0	38,9
Mars	20,2	39,8	20,0	38,8	20,1	39,8	18,7	36,8	21,1	41,2
Avril	20,6	38,9	20,0	39,4	21,0	41,1	19,9	40,8	21,9	39,6
Mai	21,2	38,3	21,9	39,6	22,5	40,3	21,6	40,0	23,0	39,6
Juin	24,6	30,5	23,4	37,0	24,5	36,7	24,0	37,9	24,3	37,1
Juillet	25,3	34,4	24,6	35,0	24,9	35,0	25,2	35,0	25,3	33,5
Août	24,7	32,9	25,0	32,7	24,6	34,4	24,3	33,1	25,1	33,2
Septembre	24,8	32,9	24,4	32,6	24,7	34,1	24,5	32,7	23,5	30,8
Octobre	24,3	34,8	23,5	36,1	23,8	34,8	24,8	36,1	24,4	34,9
Novembre	20,1	36,7	19,6	36,9	19,4	37,4	20,1	36,5	19,7	36,8
Décembre	15,9	34,6	16,6	34,7	17,0	35,8	18,3	36,4	19,4	36,0
Moyenne	**21,4**	**35,3**	**21,2**	**36,2**	**21,5**	**36,8**	**21,1**	**36,2**	**21,9**	**36,5**

Source : SR de la Météorologie

Tableau 7 : Evolution des températures moyennes annuelles entre 2001 et 2010

Années	Min	Max
2001	21,5	36,3
2002	21,5	36,3
2003	21,5	35,9
2004	21,9	36,0
2005	22,6	36,3
2006	21,4	35,3
2007	21,2	36,2
2008	21,5	36,8
2009	21,1	36,2
2010	21,9	36,5

Source : SR de la Météorologie

II.2   LES VENTS

Au cours de l'année 2010, la région de Fatick a été principalement balayée par trois types de vent que sont :

- l'Alysée maritime de direction dominante Nord soufflant entre novembre et mars ;
- l'Harmattan de direction dominante Est soufflant entre avril et juin ;
- la Mousson de direction dominante Sud soufflant entre juillet et octobre ;
- la vitesse moyenne des vents est de 5m/s.

II.3   L'HUMIDITE

L'humidité relative est la quantité d'eau en pourcentage contenue dans l'atmosphère. Au cours de l'année 2010, la moyenne mensuelle minimale du taux hygrométrique est de 33% alors que celle maximale est de 86%.

II.4   LA PLUVIOMETRIE

Il convient de préciser qu'un millimètre de pluie correspond à 1 litre d'eau répartie sur une surface de 1 mètre carré. La normale est une valeur de référence calculée sur une période de 30 ans.

Les hauteurs d'eau enregistrées dans les différents postes suivis, varient de 598 mm à 1005 mm en 2010 contre 606 mm à 1154 mm en 2009. Il convient de signaler que la pluviométrie n'a pas quasiment varié entre 2009 et 2010 (797 mm en 2010 contre 804 mm en 2009). Au total, 7 postes sur 17 ont été déficitaires. Les déficits les plus importants ont été enregistrés au niveau du poste de Keur Saloum Diané (-212 mm) et de Nioro Alassane Tall (-232 mm). Par ailleurs, les postes de Foundiougne et de Sokone ont été les plus excédentaires avec respectivement 163 mm et 198 mm.

Graphique 3 : Evolution de la pluviométrie de 2009 à 2010

II.5 L'EVAPORATION ET L'INSOLATION

En ce qui concerne l'évaporation, une moyenne annuelle de 7,3 mm par jour a été enregistrée.

Par rapport à l'insolation, la région de Fatick, a enregistré une durée totale annuelle de 2612,3 heures tandis que la moyenne journalière est de 7,2 heures.

CONCLUSION

Les résultats météorologiques enregistrés au cours des deux dernières années ont permis de relever une augmentation des températures moyennes minimales et moyennes maximales. Au niveau pluviométrique, le niveau des précipitations a été presque identique. Des baisses ont été enregistrées dans 7 postes alors que des excédents significatifs n'ont été notés que dans 5 postes.

CHAPITRE III: AGRICULTURE

Comme pour la campagne agricole 2009/2010, la campagne 2010/2011 a enregistré une augmentation de la production céréalière et de la production d'arachide d'huilerie. Les emblavures ont aussi augmenté pour ces spéculations cependant, nous notons une baisse au niveau des rendements en ce qui concerne l'arachide d'huilerie. Dans ce chapitre, nous allons présenter les superficies emblavées, les rendements, les productions des différentes spéculations ainsi que les résultats de la commercialisation de l'arachide en 2010/2011

III.1 SUPERFICIES

Nous observons dans le tableau suivant une petite hausse de 0,73% des surfaces emblavées des cultures céréalières, contre performance du surtout à la baisse de 48% des surfaces emblavées en maïs. Les surfaces emblavées en Mil, sorgho et riz ont augmenté respectivement de 5,16%, 4,22% et 47%. En ce qui concerne les autres spéculations, nous observons une hausse au niveau des emblavures d'arachide d'huilerie (28,02%), de pastèque (36,10%), de Bissap 86,59%. Les spéculations qui ont fait une contreperformance en matière de superficie en 2010/2011 sont le niébé (-51,11%), le manioc (-88,50%), le sésame (-92,82%), le coton (-41,46%) et le gombo (-100%).

Tableau 8 : Evolution des emblavures (en ha) de 2008/2009 à 2010-2011

Spéculations	2008/2009	2009/2010	2010/2011	Var 2009/2010 & 2010/2011 (en %)
Mil	117420	171228	180078	5,16
Sorgho	15366	11966	12471	4,22
Maïs	19668	16834	8753	-48
Riz	806	433	640	47
Totale céréales	153260	200461	21864	0,73
Arachides d'huilerie	70632	110412	141354	28,02
Niébé	16511	21780	10648	-51,11
Pastèque	5313	1878	2556	36,10
Bissap	2440	291	543	86,59
Sésame	150	753	54	-92,82
Manioc	917	1357	156	-88,50
Coton	0	41	24	-41,46
Gombo	0	86	0	-100
Aubergine	1115	0	0	0

Source : DRDR Fatick (DAPS)

III.2 RENDEMENTS

En 2009/2010, l'ensemble des cultures céréalières a baissé en 2009/2010 à l'exception du mil (+26,4%). Au cours de la période, il est noté une stabilité au niveau des rendements du riz. En ce qui concerne les autres spéculations, excepté le niébé, l'ensemble des rendements a progressé sur la période.

Tableau 9 : Evolution des rendements (en kg/ha) entre 2008/2009 et 2009/2010

Spéculations	2008/2009	2009/2010	Var 2008/2009 & 2009/2010 (en %)
Mil	674	852	26,4
Sorgho	1050	877	-16,5
Maïs	1084	1048	-3,3
Riz	3500	3500	0,0
Arachides d'huilerie	848	1409	66,2
Niébé	525	504	-4,0
Pastèque	11267	11486	1,9
Bissap	300	306	2,0
Sésame	300	300	0,0
Manioc	3000	6571	119,0
Coton	0	659	
Gombo	0	7000	
Aubergine	8000	0	

Source : DRDR Fatick(DAPS)

III.3 PRODUCTIONS

Tableau 10 : Evolution de la production agricole (en tonnes) entre 2008/2009 et 2010/2011

Spéculations	2008/2009	2009/2010	Var 2008/2009 & 2009/2010 (en %)
Mil	79110	145862	**84,4**
Sorgho	16129	10499	**-34,9**
Maïs	21315	17640	**-17,2**
Riz	2821	1515	**-46,3**
Totale céréales	**119375**	**175516**	47,0
Arachides d'huilerie	59917	155549	**159,6**
Niébé	8671	10982	**26,7**
Pastèque	59859	21568	**-64,0**
Bissap	733	89	**-87,9**
Sésame	45	226	**402,2**
Manioc	3543	8919	**151,7**
Coton	0	27	
Gombo	0	602	
Aubergine	944	0	**-100,0**

Source : DRDR Fatick(DAPS)

En 2009/2010 la production céréalière a accru de 47,0%, suite à la forte hausse de la production du mil (84,4%). toutefois, cette performance est amoindrie par les contreperformances du sorgho (-34,9%), du maïs (-17,2%) et du riz (-46,3%). La production de l'ensemble des autres spéculations a enregistré a accroissement à l'exception du pastèque (-64,0%) et du bissap (-87,9%).

III.4 COMMERCIALISATION

Sur une production de 197 859 tonnes d'arachide d'huilerie, 1546,2 tonnes ont été commercialisées au mois de Janvier 2011. Au total, 22 opérateurs ont acheté les graines au niveau des 36 points de collecte de la région pour une valeur de 255125145 F CFA.

Tableau 11 : Situation de la commercialisation de l'Arachide au 02 Janvier 2011

Département	Nombre de points de collecte	Nombre d'opérateurs	Financement (f.CFA)	Achat (tonne)	Valeur des achats (f.CFA)
FATICK	8	6	42875000	247,119	**40774635**
FOUNDIOUGNE	26	14	195369800	1184,058	**195369570**
GOSSAS	2	2	19145940	115,036	**18980940**
TOTAL REGION	36	22	257390740	1546,213	**255125145**

Source : DRDR Fatick

Graphique 4 : Commercialisation de l'arachide

CHAPITRE IV : ELEVAGE

L'élevage dans la région de Fatick est lucratif, dynamique et vital. Il se développe de manière fulgurante et contribue d'ailleurs de façon notable à la sécurité alimentaire des populations et à la lutte contre la pauvreté. Dans ce présent chapitre, nous tenterons de mettre en relief le cheptel à travers son évolution, sa santé, sa mobilité et les différents résultats tirés de son exploitation.

IV.1   COMPOSITION DU CHEPTEL

Les effectifs du cheptel présentés dans ce rapport n'ont pas varié entre 2009 et 2010. Il s'agit d'effectifs estimés en 2006 par la Direction Nationale de l'Elevage (tableau 1).

Dans ce tableau, la composition du cheptel en 2010 était de 183 809 bovins, de 420 387 ovins - caprins, de 38 518 équins, de 41 911 asins, de 86 214 porcins, de 22 camelins et de 144 633 volailles. La répartition du cheptel par département révèle une disparité au profit de Fatick qui dépasse ainsi très largement tous les autres départements de la région, pour toutes les espèces à l'exception des asins et des camelins. Par ailleurs, c'est le département qui est le mieux équipé en ouvrages hydrauliques. Les deux autres départements se suivent de très près.

Tableau 12 : Répartition du cheptel selon l'espèce et le département en 2010

Département	Bovins	Ovins - caprins	Equins	Asins	Camelins	Porcs	Volaille
Fatick	87882	194202	16518	8 037	0	78 145	719 887
Foundiougne	58827	167185	12300	26 574	0	8 069	477 513
Gossas	37100	59000	9700	7300	22	0	247233
Total	**183 809**	**420 387**	**38 518**	**41 911**	**22**	**86 214**	**1 444 633**

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires

IV.2   INFRASTRUCTURES PASTORALES

Les infrastructures pastorales de la région de Fatick sont constituées globalement de 114 forages et de 79 parcs à vaccination (Tableau 2).

Ce nombre de forages dans la région paraît insuffisant, eu égard aux besoins en eau sans cesse croissants qui posent de sérieux problèmes d'accès à l'eau pour le cheptel.

Tableau 13 : Répartition des sources d'abreuvement et des parcs à vaccination par département en 2010

Départements	Forages	Parcs à vaccination
Fatick	55	46
Foundiougne	35	0
Gossas	24	33
Total	**114**	**79**

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires

IV.3 PRODUCTION

IV.3.1   Viande

a) Abattages contrôles

Entre 2009 et 2010, le nombre total d'abattages contrôlés a baissé. En effet, ce nombre, selon le tableau 3, est passé de 19 610, en 2009 à 17 503 en 2010, soit une baisse de 10,74%. Cette baisse s'est généralisée au niveau de toutes les espèces excepté les vaches dont le nombre d'abattues a augmenté, en passant de 2057 à 2301. C'est ainsi que le nombre de taureaux, de bœufs, de veaux/vêles, d'ovins et de caprins abattus est passé respectivement de 1614 à 1345, de 118 à 102, de 214 à 166, de 3958 à 2531 et de 11649 à 11058.

Il convient de souligner que la régression du nombre d'espèces abattues a impacté sur le poids des abattages, puisque les quantités de viande contrôlée se sont décrues, passant de 592 tonnes à 543 tonnes environ (tableau 4). Cette régression est à créditer au compte de toutes les espèces à l'exception des caprins dont la quantité de viande contrôlée a crû, passant de 101 tonnes à 103 tonnes environ.

Pour la Tabaski 2010, 56980 ovins et 8076 caprins ont été contrôlés.

Tableau 14 : Nombre des abattages contrôlés par espèce et département en 2010

Départements	Taureaux	Bœufs	Vaches	Veaux/Vêles	Ovins	Caprins	Total
Fatick	540	71	767	59	1154	3070	5661
Foundiougne	805	31	1534	107	1377	7988	11842
Gossas	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Total	**1345**	**102**	**2301**	**166**	**2531**	**11058**	**17503**
Total 09	1614	118	2057	214	3958	11649	19610

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires

Tableau 15 : Poids (en kg) des abattages contrôlés par espèce et par département en 2010

Départements	Taureaux	Bœufs	Vaches	Veaux/Vêles	Ovins	Caprins	Total
Fatick	77644	8462	72572	4675	13268	29864	206485
Foundiougne	112595	4533	120283	7099	19237	72783	336530
Gossas	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Total	**190239**	**12995**	**192855**	**11774**	**32505**	**102647**	**543015**
Total 09	207262	14655	214995	12429	41901	100782	592024

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires

Tableau 16 : Nombre de sujets contrôlés selon le département au cours de la Tabaski en 2010

Départements	Ovins	Caprins	Total
Fatick	12901	2965	15866
Foundiougne	22579	611	23190
Gossas	21500	4500	26000
Total	**56980**	**8076**	**65056**
%	87,6	12,4	100,0

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires

b) Saisies

Le contrôle des abattages a amené les services vétérinaires de la région à opérer à des saisies totales et partielles dans tous les départements. Globalement, en 2010, 361 kilogrammes de viande ont fait l'objet de saisies totales sur 10 sujets pour une valeur de 572000 F CFA (tableau 6). Les saisies partielles (tableau 7) ont concerné 7275 sujets dont la plupart sont des caprins (73,5%), pour une valeur de 4095700 F CFA. Il est à signaler que les saisies partielles ont essentiellement été opérées sur les organes comme les poumons (87,6%) et, dans une moindre mesure, les intestins (7,9%) et les foies (3,1%). Les motifs de saisies tournent autour de la congestion/emphysème (85,2%), de l'oesophagostomose (8,7%) et l'abcès (2,5%).

Tableau 17 : Répartition des saisies totales par département en 2010

Départements	Nombre	Quantité (en kg)	Valeur (F CFA)
Fatick	6	300	460000
Foundiougne	4	61	112000
Gossas	nd	nd	nd
Total	**10**	**361**	**572000**

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires

Tableau 18 : Répartition des saisies partielles par espèce en 2010

Espèces	Nombre	%	Valeur (F CFA)	%
Bovins	1282	17,6	2200600	53,7
Ovins	646	8,9	313050	7,6
Caprins	5347	73,5	1582050	38,6
Total	**7275**	100,0	**4095700**	100,0

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires

Tableau 19 : Répartition des saisies partielles selon l'organe en 2010

Organes	Nombre	%
Poumon	6373	**87,60**
Rein	8	**0,11**
Antérieur	19	**0,26**
Foie	229	**3,15**
Intestin	572	**7,86**
Postérieur	30	**0,41**
Viande	3	**0,04**
Cœur	39	**0,54**
Tête	1	**0,01**
Rate	1	**0,01**
Total	**7275**	**100,00**

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires

Tableau 20 : Répartition des saisies partielles selon le motif en 2010

Motifs	Nombre	%
Abcès	179	2,46
Calculs	9	0,12
Kyste	1	0,01
Douve	47	0,65
Congestion, Emphysème	6197	85,18
Fracture	50	0,69
Splénomégalie	1	0,01
Nodules	153	2,10
Oesophagostomose	629	8,65
Péricardite	6	0,08
Putréfaction	3	0,04
Total	7275	100,00

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires

IV.3.2 Cuirs et peaux

Selon les résultats des tableaux 10 et 11, la production de cuirs et peaux a régressé en nombre entre 2009 et 2010 pour le cuir frais. C'est ainsi que cette production est passée de 21262 à 15620 soit une chute de 26,54%. Le nombre de cuir sec s'est accru, passant du simple à près du double (5461 contre 10617). En quantité, quels que soient le type de cuir et le département, une baisse des quantités a été relevée au cours de cette période. Le poids du cuir est passé respectivement de 11724 kg à 17098 kg pour le sec et de 38539 kg à 21330 kg pour le frais. Il convient de rappeler que les cuirs et peaux concernent les dépouilles des grands ruminants (bovins) et celles des petits ruminants (ovins et caprins).

Tableau 21 : Répartition des cuirs et peaux (en nombre) selon le département en 2010

Département	Cuir de bovins		Peaux d'ovins		Peaux de caprins		Total	
	Sec	Frais	Sec	Frais	Sec	Frais	Sec	Frais
Fatick	1301	1437	1070	1154	2921	3070	5292	5661
Foundiougne	2724	1738	446	1137	2155	7084	5325	9959
Gossas	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Total	4025	3175	1516	2291	5076	10154	10617	15620
Total 09	2003	3458	1105	3117	4150	12890	5461	21262

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires

Tableau 22 : Répartition en quantités (Kg) des cuirs et peaux selon le département en 2010

Département	Cuir de bovins		Peaux de bovins		Peaux de caprins		Total	
	Sec	Frais	Sec	Frais	Sec	Frais	Sec	Frais
Fatick	1606	1729	1262	1639	3156	3494	6024	6862
Foundiougne	5677	1350	1856	2837	3541	10281	11074	14468
Gossas	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Total	7283	3079	3118	4476	6697	13775	17098	21330
Total 09	7879	3845	4563	6778	9985	17213	11724	38539

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires

IV.4 SANTE ANIMALE

IV.4.1 Foyers

La santé animale a été relativement stable en 2010, si on se réfère aussi bien au nombre de foyers enregistrés, aux taux de morbidité, de mortalité qu'au nombre de sujets touchés. selon le tableau 13, ces différents indicateurs ont, , sensiblement baissé au cours des 2 dernières années, respectivement de -12,2%, -61,7%, -69,4% et -34,0%). Le département de Foundiougne paraît être le plus affecté, suivi de celui de Fatick.

Les principales affections ayant été identifiées sont notamment la pasteurellose des petits ruminants qui a touché 1600 sujets (38,8%), la gale (800 sujets ; 19,4%), la MNC (600 sujets ; 14,6%) et la gourme (500 sujets ; 12,1%). Cette situation est largement illustrée à travers le tableau 12 et le graphique 1.

Tableau 23 : Répartition des principales affections en 2010

Maladies	Effectif touché	%
Gourme	500	12,1
Fièvre aphteuse	5	0,1
MNC	600	14,6
Tétanos	2	0,0
Peste des PPR	160	3,9
Pasteurellose PR	1 600	38,8
Pasteurellose bovine	30	0,7
Clavelée	68	1,7
Botulisme	17	0,4
Gale	800	19,4
Ecthyma	338	8,2
Total	4 120	100,0

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires

Graphique 5 : Répartition (en %) des principales affections en 2010

Tableau 24 : Répartition des principales affections par département en 2010

Maladies	Foyers	Morbidité	Mortalité	Effectif touché	% Effectifs touchés
Fatick	7	304	28	500	**12,1**
Foundiougne	30	517	153	3 214	**78,0**
Gossas	6	52	84	406	**9,9**
Total	**43**	**873**	**265**	**4 120**	**100,0**
Total 09	**49**	**2 277**	**865**	**6 240**	
Var 09/10 (en %)	**-12,2**	**-61,7**	**-69,4**	**-34,0**	

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires

IV.5 MOUVEMENT DU BETAIL

Le solde migratoire du bétail, selon le tableau 14, est légèrement excédentaire au cours des deux dernières années (solde de +7 correspondant à la différence entre 104497 sujets entrants et 104490 sujets sortants). Cependant, on note une disparité dans la répartition de ce solde. En effet, si le solde est excédentaire pour les ovins (20939), les équins (529) et les asins (749), il est déficitaire pour les bovins (-562), les caprins (-1572) et la volaille (-19379). Par rapport aux entrées selon l'espèce, ce sont les ovins, la volaille et les caprins qui sont les plus nombreux. Ces espèces représentent respectivement 44,1%, 21,9% et 18,4% des entrées. Les sorties ont concerné également les mêmes espèces dans les proportions respectives de 24,1% ; de 40,5% et de 19,9%. Cette situation est largement confirmée dans le graphique 3.

Tableau 25 : Répartition selon l'espèce des entrées et sorties du bétail en 2010

Espèces	Entrées	%	Sorties	%	Solde
Bovins	10 447	10,0	11 009	10,5	**-562**
Ovins	46 102	44,1	25 163	24,1	**20 939**
Caprins	19 271	18,4	20 843	19,9	**-1 572**
Equins	2 872	2,7	2 343	2,2	**529**
Asins	2 441	2,3	1 692	1,6	**749**
Volaille	22 936	21,9	42 315	40,5	**-19 379**
Porcins	428	0,4	1 125	1,1	**-697**
Total	**104 497**	**100,0**	**104 490**	**100,0**	**7**

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires

CONCLUSION

L'élevage est un véritable créneau porteur dans la région de Fatick. Toutefois, il faudrait lever certaines contraintes majeures qui sont la timide intégration de l'élevage aux activités agricoles, l'insuffisance de financement de ce secteur, le maillage insuffisant en forages et en bassins de rétention pour l'abreuvement du bétail, la construction et la remise en état de nombreux parcs à vaccination aujourd'hui défectueux et la récession continue de l'espace pastoral.

Région à vocation agricole, Fatick n'en est pas moins une zone de pêche, disposant d'un potentiel halieutique très important grâce à ses façades maritimes et fluviales riches en poissons. Ce secteur à haute intensité de main d'œuvre, malgré son aspect artisanal, se caractérise par son dynamisme et participe à la satisfaction des besoins locaux, nationaux et sous – régionaux en produits halieutiques. Le volume de ses captures et le niveau de ses exportations édifient largement sur les réelles possibilités régionales en matière de pêche. Dans ce présent chapitre, nous tenterons, de passer en revue pour l'année 2010 l'armement utilisé, les mises à terre et leur ventilation et la transformation artisanale, entre autres.

V.1   ARMEMENT

Le nombre total de pirogues s'élève à 1092 en 2010, soit 28,0% de plus qu'en 2009 où il était de 853 (tableau 1). La quasi-totalité de cet armement est constitué de pirogues locales (1087, soit 99,5%), les 0,5% restantes sont des pirogues saisonnières. Il convient de signaler que plus de 3 pirogues sur 4 (824, soit 75,5%) sont motorisées.

La répartition départementale des pirogues en 2010 (tableau 2) laisse apparaître la prédominance du département de Foundiougne (56,5% de l'armement contre 43,5% pour le département de Fatick).

Les pêcheurs de la région utilisent de manière générale, les engins comme le filet dormant, le filet dérivant, la palangre, le kili et l'épervier. Il faut noter également que la pêche à pied ainsi que les activités de cueillette ou ramassage des mollusques sont beaucoup pratiquées dans la région.

Au total, plus de 50 points de débarquements sont recensés dans la région de Fatick.

Tableau 26 : Répartition de l'armement selon la nature et le type de pirogue en 2010

Nature	Moteur	Voile	Total	%
Pirogues locales	819	268	1087	**99,5**
Pirogues saisonnières	5	0	5	**0,5**
Total	824	268	1092	**100,0**
%	**75,5**	**24,5**	**100,0**	
Total 09	582	271	853	
Var (en %)	**41,6**	**-1,1**	**28,0**	

Source : Service régional de la Pêche

Tableau 27 : Répartition de l'armement selon le type de pirogue par département en 2010

Nature	Moteur	Voile	Total	%	Total 09	Var (en %)
Fatick	397	78	475	**43,5**	313	**51,8**
Foundiougne	427	190	617	**56,5**	540	**14,3**
Total	824	268	1092	**100,0**	853	**28,0**

Source : Service régional de la Pêche

V.2   MISES A TERRE

De 9976 tonnes en 2009 (tableau 3), les mises à terre sont passées à 10419 tonnes en 2010, soit une hausse de 4,4%. Cette hausse a été atténuée par une importante baisse enregistrée dans le département de Fatick (-10,2%), réduisant ainsi les effets de l'accroissement obtenu dans le département de Foundiougne (+29,0%). Ces 2 départements concentrent respectivement 54,0% et 46,0% des débarquements, dont l'essentiel est constitué de poissons (6019 tonnes, soit 57,8%). Les crustacés (1,751 tonnes, soit 16,8%) et les mollusques (2649 tonnes, soit 25,4%) sont moins représentés.

Paradoxalement, la valeur commerciale de ces mises à terre (tableau 4) a accusé une baisse de 22,3% passant de 5,787 milliards à 4,498 milliards pendant cette période. Cette baisse est largement imputable aux poissons dont la valeur a fortement chuté de 34,2%, pendant que celle des crustacés a connu une amélioration de 5,0%. Pour cette dernière catégorie, on pourrait penser aux effets positifs des initiatives locales de cogestion qui ont entrainé une amélioration de la taille de la crevette et par conséquent une hausse du prix au pêcheur.

Il faut noter qu'en 2010, selon le tableau 3, le département de Fatick assure l'essentiel des débarquements de poissons (3611 tonnes, soit 60,0%) alors Foundiougne reste la zone à crevettes (1178 tonnes, soit 67,3%).

Tableau 28 : Répartition des mises à terre (en kg) selon l'espèce par département en 2010

Espèces	Fatick	Foundiougne	Total	%
Poissons	3611402	2407599	**6019001**	**57,8**
Crustacés	572800	1177736	**1750536**	**16,8**
Mollusques	1438509	1210699	**2649208**	**25,4**
Total	**5622711**	**4796034**	**10418745**	**100,0**
%	54,0	46,0	100,0	
Total 09	**6259200**	**3716700**	**9975900**	
Var (en %)	**-10,2**	**29,0**	**4,4**	

Source : Service régional de la Pêche

Tableau 29 : Répartition de la valeur commerciale (en milliers de F CFA) selon l'espèce par département en 2010

Espèces	Fatick	Foundiougne	Total	%	Total 09	Var (en %)
Poissons	1231016	1327789	2558805	56,9	3890580	**-34,2**
Crustacés	409633	534431	944064	21,0	898740	**5,0**
Mollusques	672070	322835	994906	22,1	997200	**-0,2**
Total	**2312719**	**2185055**	**4497775**	**100,0**	**5786520**	**-22,3**

Source : Service régional de la Pêche

V.3   VENTILATION DES MISES A TERRE

Selon le tableau 5 et le graphique 1, en 2010, le mareyage et la transformation artisanale ont respectivement absorbé 41,1% et 40,6% de la production. Le reste, 18,3% est consommé localement dans la région de Fatick. Dans ce même tableau, on relève une baisse de 18,4% de la consommation locale au cours des deux dernières années, passant ainsi de 2336 tonnes en 2009 à 1906 tonnes en 2010. Parallèlement, la transformation artisanale a haussé de plus de 20% et le mareyage de 4% pendant cette période.

La ventilation de ces mises à terre selon le département (tableau 6) montre que 54,0% de la consommation locale et 60,0% de la transformation artisanale sont réalisées par le département de Fatick alors que le département de Foundiougne réalise plus de la moitié de la production ayant fait l'objet de mareyage (+52,0%).

Tableau 30 : Ventilation des mises à terre (en kg) selon l'espèce en 2010

Espèces	Poissons	Crustacés	Mollusques	Total	%	Total 09	Var (en %)
Consommation locale	1333962	476415	95283	1905660	18,3	2336000	**-18,4**
Mareyage	2570976	428499	1285488	4284963	41,1	4119500	**4,0**
Transformation artisanale	2114063	845625	1268437	**4228125**	40,6	3520400	**20,1**
Total	**6019001**	**1750536**	**2649208**	**10418745**	100,0	**9975900**	**4,4**

Source : Service régional de la Pêche

Graphique 6 : Ventilation des mises à terre en 2010

Tableau 31 : Ventilation des mises à terre (en kg) selon le département en 2010

Espèces	Fatick	%	Foundiougne	%	Total	%
Consommation locale	1029057	**54,0**	876603	46,0	1905660	100,0
Mareyage	2056781	48,0	2228182	**52,0**	4284963	100,0
Transformation artisanale	2536876	**60,0**	1691249	40,0	**4228125**	100,0
Total	5622711	54,0	4796034	46,0	**10418745**	100,0

Source : Service régional de la Pêche

V.4   TRANSFORMATION ARTISANALE

Le traitement réservé à la transformation artisanale en 2010 a permis d'obtenir une production à sec de 1409375 kg (tableau 7). Dans ce même tableau, on relève au total que 57,8% de cette production, soit plus de la moitié a été vendue dans les autres régions du pays ; 39,2% exportés en général dans les pays de la sous – région et seulement 3,0% ont été consommés localement. Rappelons que la valeur commerciale de cette production s'est élevée en 2010 à environ 2,444 milliards de francs CFA contre 445 millions de francs CFA l'année précédente, soit un accroissement exponentiel de 448,1%. Cet important accroissement est consécutif à la hausse de la production (+20,1%), mais surtout au renchérissement des prix au kg sur les marchés régionaux et surtout sous – régionaux. Ce qui d'ailleurs aurait motivé la hausse vertigineuse des exportations (193,7%).

Tableau 32 : Distribution de la transformation artisanale (en kg) et sa VCE (en F CFA)

	Consommation Locale (régionale)	Distribution marchés régionaux	Exportation sous région et autres	Production à sec (kg)	Valeur Commerciale Estimée
2009	363700	621600	188100	**1173400**	**445892000**
2010	42850	814142	552383	**1409375**	**2443774784**
%	3,0	57,8	39,2	100,0	
Var (%)	-88,2	31,0	193,7	20,1	448,1

Source : Service régional de la Pêche

Graphique 7 : Distribution de la transformation artisanale en 2010

CONCLUSION

En 2010, le secteur de la pêche, malgré une méconnaissance de son potentiel halieutique, a donné des résultats satisfaisants. En effet, le tonnage de sa mise à terre s'est amélioré, même si sa Valeur Commerciale Estimée (VCE) a connu une chute drastique. Cette situation est certainement le fruit de son manque de moyen et de son insuffisante organisation. Cependant, avec la très importante hausse de la valeur commerciale de sa production artisanale et le niveau élevé de ses exportations, on pourrait croire à une meilleure prise en main de ce secteur. D'ailleurs, on a surtout noté, avec satisfaction, le début des effets positifs des initiatives locales de cogestion (suppression de mauvais filets, repos biologique, meilleure surveillance des activités …) qui, depuis quelques années, ne sont pas sans conséquence sur les performances actuelles.

Le sous-secteur de l'hydraulique constitue un élément stratégique du développement économique et social. Dans la région de Fatick, l'Etat du Sénégal, appuyé par différents partenaires au développement, tente année après année de relever le niveau d'accès des populations à l'eau potable. Dans ce présent chapitre, nous passerons en revue les deux composantes de l'eau que sont l'hydraulique urbaine et celle rurale pour l'année 2010.

VI.1 HYDRAULIQUE URBAINE

La production d'eau en zone urbaine est assurée par la Sénégalaise Des Eaux (SDE). Cette production est contrôlée régulièrement afin de prévenir toute contamination d'origine bactériologique. Toutefois, l'eau contient des taux relativement élevés en fluorures et en chlorures ; ce qui pousse les populations à recourir aux eaux des puits dont la qualité est très douteuse.

VI.1.1   Abonnés

Le nombre d'abonnés est passé de 5382 à 5504 entre 2009 et 2010, soit un accroissement de 2,3%. Le rythme d'accroissement des abonnés est plus rapide pendant cette période à Foundiougne (3,7%) qu'à Fatick (2,5%) et à Gossas (0,7%). La répartition des abonnés par département est déséquilibrée au profit de Fatick. En effet, plus de la moitié des abonnés (57,8%) réside dans ce département, alors que Gossas et Foundiougne concentrent respectivement environ le quart (24,9%) et moins de 2 abonnés sur 10 (17,2%).

Tableau 33 : Evolution du nombre d'abonnés selon le département de 2006 à 2010

Départements	2006	2007	2008	2009	2010	%	Var 10/09 (en %)
Fatick	3166	2889	3318	3104	3 183	57,8	2,5
Foundiougne	1862	827	2030	914	948	17,2	3,7
Gossas	2586	1311	1318	1364	1 373	24,9	0,7
Total	**7 614**	**5027**	**6 666**	**5382**	**5 504**	**100,0**	**2,3**

Source : SDE de Kaolack

VI.1.2 Branchements

a) Branchements ordinaires

Le nombre de branchements ordinaires a connu un accroissement de 129,4%, passant de 34 à 78 entre 2009 et 2010. Cet accroissement est principalement le fait des départements de Fatick (+350,0%) et de Gossas (+150,0%) contrairement au département de Foundiougne qui a accusé une régression de 5,0%. L'essentiel de ces branchements est réalisé dans le département de Fatick (69,2%), dans une moindre mesure à Foundiougne (24,4%) et beaucoup moins à Gossas (6,4%).

Tableau 34 : Evolution du nombre de branchements ordinaires selon le département de 2008 à 2010

Départements	2008	2009	2010	%	Var 10/09 (en %)
Fatick	36	12	54	69,2	350,0
Foundiougne	17	20	19	24,4	-5,0
Gossas	1	2	5	6,4	150,0
Total	**54**	**34**	**78**	**100,0**	**129,4**

Source : SDE de Kaolack

b) Branchements sociaux

Les branchements sociaux diminuent d'année en année et devraient disparaître à terme. Au total, 5 ont été réalisés en 2010, uniquement dans le département de Fatick.

Tableau 35 : Evolution du nombre de branchements sociaux selon le département de 2006 à 2010

Départements	2006	2007	2008	2009	2010	%
Fatick	85	32	86	0	5	**100,0**
Foundiougne	55	10	40	0	0	**0,0**
Gossas	291	248	0	0	0	**0,0**
Total	**431**	**290**	**126**	**0**	**5**	**100,0**

Source : SDE de Kaolack

VI.1.3 Production

La production d'eau s'est accrue de 4,8% entre 2009 et 2010, passant de 902888 m³ à 946175m³. Cet accroissement s'est généralisé dans les départements de Fatick (+7,4%) et de Gossas (+5,0%), contrairement à Foundiougne où une baisse de 5,1% a été relevée. On note une disparité dans la répartition de la production d'eau au profit du département de Fatick qui concentre 63,2% de cette production. Cette situation pourrait s'expliquer par son poids démographique et son statut de capitale régionale et pôle économique de la région.

Tableau 36 : Evolution de la production en m3 selon le département de 2006 à 2010

Départements	2006	2007	2008	2009	2010	%	Var 10/09 (en %)
Fatick	494576	507660	611381	556831	598 174	63,2	**7,4**
Foundiougne	133657	136456	329569	152019	144 196	15,2	**-5,1**
Gossas	174579	184585	188373	194038	203 805	21,5	**5,0**
Total	**802 812**	**828701**	**1 129 323**	**902888**	**946 175**	**100,0**	**4,8**

Source : SDE de Kaolack

VI.1.4   Commercialisation

Au total, 834421m^3 ont été vendus, soit un accroissement de 9,2% par rapport à 2009. Comme l'on si attendait, le département de Fatick, avec une production beaucoup plus importante, a réalisé 59,0% des ventes devant Foundiougne (16,9%) et Gossas (24,1%).

Tableau 37 : Evolution du volume d'eau en m3 vendu selon le département de 2006 à 2010

Départements	2006	2007	2008	2009	2010	%	Var 10/09 (en %)
Fatick	477274	459089	508076	457505	492 370	59,0	**7,6**
Foundiougne	250753	121754	120780	131122	140 940	16,9	**7,5**
Gossas	331047	178459	191956	175338	201 111	24,1	**14,7**
Total	**1 059 074**	**759302**	**820 812**	**763965**	**834 421**	**100,0**	**9,2**

Source : SDE de Kaolack

Graphique 8 : Répartition (en m3) de la production et de la commercialisation en 2010

VI.1.5   Réseau

Globalement, le réseau de distribution de l'eau n'a pas beaucoup évolué (hausse de 0,4%) pendant l'année 2010 du fait de l'absence d'extension. La croissance du réseau est légèrement tirée par le département de Foundiougne (1,4%), suite aux demandes de branchement émanant des réceptifs hôteliers. Il convient de signaler que le réseau est davantage concentré dans les départements de Fatick et de Gossas (55340 m et 46683 m de longueur, respectivement) alors que le département de Foundiougne n'abrite que 14967 m de longueur.

Tableau 38 : Evolution de la longueur du réseau (en m) selon le département de 2008 à 2010

Départements	2008	2009	2010	%	Var 10/09 (en %)
Fatick	54649	55116	55 340	47,3	0,4
Foundiougne	14178	14765	14 967	12,8	1,4
Gossas	46671	46671	46 683	39,9	0,0
Total	115 498	116552	116 990	100,0	0,4

Source : SDE de Kaolack

VI.2 HYDRAULIQUE RURALE

L'hydraulique rurale est gérée par les brigades des puits et forages sous l'autorité des divisions régionales. Ces dernières s'appuient sur les différentes associations des usagers de forages (ASUFOR). Grâce aux efforts conjugués de l'Etat et des partenaires (BADEA, PNDL, PEPAM, etc.) intervenant dans la région, la plupart des localités de la région sont alimentées en eau potable.

En 2010, sur 114 forages, 39 sont gérés par le CARITAS qui est un partenaire privilégié dans ce domaine. Les 75 forages restants sont gérés par les services de l'Hydraulique. Au total, 109 sont fonctionnels donc un taux de disponibilité de 96%.

Il convient de rappeler que la région de Fatick, à l'instar des autres régions du Bassin Arachidier, est confrontée à un problème de la qualité de l'eau. En effet, la plupart de ces ouvrages surtout ceux situés à l'ouest d'une ligne Niakhar –Sokone, offrent une eau de mauvaise qualité ; car chargée en fluor et/ou saumâtre avec des taux souvent supérieurs à ceux recommandés par l'OMS. Ainsi, l'Etat a-t-il opté pour un système de transfert d'Eau et de traitement sur place.

Tableau 39 : Situation des forages selon le département en 2010

Département	CARITAS	SRH	Total	%
Fatick	8	47	55	48,2
Foundiougne	22	13	35	30,7
Gossas	9	15	24	21,1
Total	39	75	114	100,0
%	34,2	65,8	100,0	

Source : SRH de Fatick

CONCLUSION

L'Etat du Sénégal manifeste une très grande volonté pour améliorer la couverture des besoins en eau des populations et du cheptel dans la région de Fatick. Cette volonté se traduit par la réalisation de nombreux forages, mais aussi par l'amélioration de la gestion des forages avec la réforme des forages (formation des ASUFOR, formation et sensibilisation des usagers). Pour remédier à ces difficultés, les contraintes liées à la baisse du toit de la nappe consécutive, aux cycles de sécheresses qui sévissent dans la zone, à la teneur très élevée en sel et à la qualité de l'eau dans certaines zones, à la vétusté des équipements mécaniques et aux coûts d'entretien très élevés, aux pannes fréquentes et prolongées des forages et à l'insuffisance des points d'eau pour l'abreuvement du bétail devront être levées. Il urge par conséquent d'appliquer la réforme envisagée qui vise surtout à transférer la maintenance opérationnelle des forages afin d'améliorer leur niveau de disponibilité. C'est dans ce cadre que le projet Notto – Ndiosmone – Palmarin, d'un coût d'environ 20 milliards de francs CFA, a été conçu. Ce projet consiste à assurer le transfert d'une eau de bonne qualité de la région de Thiès (Tassette) à une partie du département de Fatick (axe Ndiosmone – Palmarin) qui a connu beaucoup de problèmes avec la mauvaise qualité de l'eau. Ce faisant, près de 50 localités sont directement alimentées par ce projet. Par ailleurs, des tentatives de réduction du fluor ou du sel sont expérimentées dans différentes localités. Ces expériences seront étendues à l'ensemble des autres sites dont la qualité est relativement mauvaise grâce à l'appui des partenaires (ex PEPAM AQUA).

CHAPITRE VII : EAUX ET FORETS ET ENVIRONNEMENT

La région de Fatick est caractérisée par la présence d'un réseau hydrographique relativement dense comprenant principalement les fleuves Sine (30 km) et Saloum (120 km) et leurs bolongs (le Diombos et le Bandiala, le Soundougou et le Nianning). Sa façade maritime est longue de 65 km. Par ailleurs, elle dispose d'un domaine forestier composé de 14 forêts classées couvrant une superficie de 87 577 ha, soit un taux de classement de 13%. Sa végétation ligneuse suit parfaitement la configuration d'ensemble au plan climatique. Elle présente une variabilité très marquée d'une zone à l'autre. L'essentiel des formations forestières reste concentré dans le département de Foundiougne et un peu au sud du département de Fatick (Fimela et Tattaguine). Cette végétation est aujourd'hui menacée par la conjonction de plusieurs facteurs tels que les récurrents feux de brousse, les défrichements et les coupes abusifs de bois pour divers usages. C'est également une région marquée par l'existence d'une faune abondante et variée (faune terrestre, avifaune sédentaire, avifaune migratrice) à cause de la présence de zones humides dans la partie Sud – Est avec de nombreux massifs forestiers, notamment le Parc National du Delta du Saloum (PNDS) et une importante mangrove, constituant des zones d'habitat et de refuge pour cette faune.

Pour préserver et maintenir cet environnement fortement agressé, le Service Régional des Eaux et Forêts a adopté plusieurs formes de lutte allant de la dissuasion par l'application des sanctions pour différents motifs ci – dessous énumérés, à la lutte contre les feux de brousse et au reboisement. Dans ce présent chapitre, nous tenterons notamment de mettre en relief les résultats auxquels l'application de ces différentes stratégies a permis d'obtenir au courant des années 2009 et 2010. Nous donnerons également la situation de l'environnement dans la région en 2010.

VII.1 LUTTE CONTRE LES FEUX DE BROUSSE

La lutte contre les feux de brousse constitue de nos jours un défi noble pour protéger nos écosystèmes dangereusement menacés et fortement fragilisés par un ensemble de facteurs complexes que sont la sécheresse, la démographie galopante et le développement des activités socio – économiques.

Pour ce faire, le service régional des eaux et forêts de la région de Fatick a lutté contre les feux de brousse grâce notamment au dynamisme des 112 comités existants (tableau 1). Ces derniers, dont la plupart sont sous équipés (23,2%) ou pas du tout équipés (59,8%), ont largement contribué à faire baisser le nombre de cas de feux de

brousse qui sont passés de 20 à 5 entre 2009 et 2010 (tableau 2), entrainant une baisse très sensible des superficies brûlées passant de 3702 ha en 2009 à 750 hectares en 2010. On remarque une répartition déséquilibrée de ces comités au profit des départements de Fatick (51, soit 45,5%) et de Gossas (57 soit 50,9%), alors que dans le département de Foundiougne où l'écosystème est très développé, ces comités sont peu nombreux (4 soit 3,6%).

Il convient de signaler que dans le département de Foundiougne, les services des Eaux de Forêts de la région ont réalisé 7000 ha de feux précoces en 2010.

Tableau 40 : Situation des comités de lutte par département en 2010

Département	Equipés	Sous - équipés	Pas du tout équipés	Total	%
Fatick	19	0	32	51	**45,5**
Foundiougne	0	4	0	4	**3,6**
Gossas	0	22	35	57	**50,9**
Total	**19**	**26**	**67**	**112**	**100,0**
%	**17,0**	**23,2**	**59,8**	**100,0**	

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

Tableau 41 : Répartition (en %) des feux de brousse et des superficies brûlées selon le département en 2010

Département	Feux de brousse		Superficies brûlées	
	Nombre	**%**	**Hectares**	**%**
Fatick	0	0,0	0	**0**
Foundiougne	4	80,0	600	**80**
Gossas	1	20,0	150	**20**
Total	**5**	100,0	**750**	100
Total 09	**20**		**3702**	
Var 09/10 (en %)	**-75,0**		**-79,7**	

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

VII.2 REBOISEMENT

La région de Fatick, à l'instar des autres régions du domaine soudano – sahélien, subit depuis plusieurs décennies une sécheresse persistante et une dégradation de son environnement avec comme corollaires :

- la raréfaction des ressources en eau ;
- La réduction de la quantité et de la diversité des espèces végétales ;
- L'érosion et l'acidification croissante des sols ;
- La diminution sensible des productions agricoles et d'élevage.

Ces différents fléaux, conjugués à la démographie galopante, sont de véritables entraves à la promotion socio – économique de la région. Face à cette situation, la stratégie d'actions de la politique forestière régionale a fixé entre autres objectifs :

- Le développement d'une foresterie communautaire, intégrée, globale et participative ;
- Le renforcement des actions de préservation des ressources naturelles ;
- L'amélioration de l'environnement socio – économique et la satisfaction régulière et durable des besoins des populations en ressources forestières.

VII.2.1 Production de plants

Les activités de reboisement ont abouti à la réalisation de 1 024 752 plants en 2010 contre 1 236 818 plants l'année précédente (tableau 3), soit une baisse de 17,1%. Cette baisse est imputable à tous les types de plantation sauf ceux villageois dont le nombre de plants réalisés au cours de cette période a haussé de 103,4%. En 2010, près du tiers des plants (32,7%) ont été réalisées au niveau des plantations communautaires ; 28,6% dans les plantations en régie ; 26,1% dans celles villageoises et 12,0% par les privées. Les plantations individuelles et scolaires ont été réalisées de façon marginale.

Tableau 42 : Evolution de la production de plants selon le type de pépinière entre 2009 et 2010

Type	2009	2010	%	Var 09/10 (en %)
Régie	443687	292764	28,6	**-34,0**
Villageois	131250	267000	26,1	**103,4**
Communautaire	444654	334937	32,7	**-24,7**
Individuelle	54067	6450	0,6	**-88,1**
Scolaire	1300	947	0,1	**-27,2**
Privée	149590	122654	12,0	**-18,0**
GPF	12000	0	0,0	**-100,0**
Total	**1236818**	**1024752**	**100,0**	**-17,1**

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

Il convient de souligner que les plants réalisés (tableau 4) restent dominés en 2010 pour l'essentiel par les espèces forestières (74,7%), même si leur nombre a accusé une baisse de 4,7% comparé à 2009. Ces dernières sont dans une large mesure produites au niveau des plantations en régie (28,9%), communautaires (28,2%) et villageoises (26,7%). Les espèces fruitières (95,5% de hausse en 2010), ne sont pas en reste et sont surtout produites dans les plantations communautaires (52,7%). Quant aux espèces fruitières – forestières, c'est plutôt l'apanage des régies (51,9%) tandis que les espèces ornementales sont l'exclusivité des régies (52,3%) et des privées (47,7%).

Tableau 43 : Production de plants selon le type de pépinière et la nature de l'espèce en 2010

Nature	Esp. Forestières		Esp. Fruitières		Esp. Fruit - forestières		Esp. Ornement		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Régie	221574	28,9	36940	19,1	30250	51,9	4000	52,3	**292764**	**28,6**
Villageois	204000	26,7	54000	27,9	9000	15,4	0	0,0	**267000**	**26,1**
Communautaire	215937	28,2	102000	52,7	17000	29,1	0	0,0	**334937**	**32,7**
Individuelle	6000	0,8	400	0,2	50	0,1	0	0,0	**6450**	**0,6**
Scolaire	900	0,1	27	0,0	20	0,0	0	0,0	**947**	**0,1**
Privés	117000	15,3	0	0,0	2000	3,4	3654	47,7	**122654**	**12,0**
Total	765411	100,0	193367	100,0	58320	100,0	7654	100,0	**1024752**	**100,0**
%	74,7		18,9		5,7		0,7		**100,0**	
Total 09	803497		99038		301964		32319		**1236818**	
Var 09/10 (%)	**-4,7**		**95,2**		**-80,7**		**-76,3**		**-17,1**	

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

Graphique 9 : Pourcentage de la production de plants selon le type de pépinière et la nature de l'espèce en 2010

Carte 1 : Localisation des forêts classées

VII.2.2   Réalisations physiques

Les réalisations physiques (tableaux 5 et 6) restent marquées par la faiblesse du niveau de réalisation des plantations linéaires qui ont été très loin des objectifs fixés (24,8% de réalisations seulement). Cependant, de manière générale, les objectifs ont été atteints, notamment au niveau de la régénération naturelle assistée (732,0%) et de la mise en défens (109,0%). Il faut noter que les plantations massives ont avoisiné les objectifs avec un taux de réalisation de 96,7%).

Tableau 44 : Prévisions et réalisations physiques selon le type de plantations en 2010

Types de plantations	Prévisions	Réalisations	% de réalisation
Plantations massives (ha)	390	377	96,7
Plantations linéaires (km)	52,5	13	24,8
Plantations conservatoires et de réhabilitation (ha)	0	34	-

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

Tableau 45 : Prévisions et réalisations physiques des plantations de conservation en 2010

Types de plantations	Prévisions	Réalisations	% de réalisation
Mise en défens (ha)	500	545	109,0
Régénération naturelle assistée ((ha)	25	183	732,0
Défense et restauration des sols		23	

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

VII.3 RECETTES FORESTIERES

De 11 778 782 F CFA en 2009, les recettes forestières sont passées à 31 211 010 F CFA en 2010, soit une hausse de 165,0%. Cette hausse provient essentiellement des recettes contentieuses et des recettes de chasse, qui sont passées respectivement de 1178700 à 5706000 F CFA et de 6658000 à 17328500 F CFA. Ces deux types de recettes représentent 83,8% des recettes forestières totales en 2010.

Tableau 46 : Montants (en F CFA) des recettes selon la nature entre 2009 et 2010

Recettes	2009	2010	%	Var 09/10 (en %)
Produits contingentés	30000	215500	0,7	618,3
Produits de cueillette	2555250	138500	0,4	-94,6
Taxes d'exploitation (renouvellement cartes)	286200	0	0,0	-100,0
Recettes contentieuses	1178700	5706000	18,3	384,1
Recettes de chasse	6658000	17328500	55,5	160,3
Etablissements classés	1070332	0	0,0	-100,0
Combustibles ligneux	0	11500	0,0	-
Articles d'artisanat	0	1255010	4,0	-
Ventes de saisies	0	6556000	21,0	-
Total	**11778482**	**31211010**	**100,0**	**165,0**

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts

VII.4 ENVIRONNEMENT

En 2010, on a dénombré dans la région de Fatick 31 établissements classés. Ils sont constitués pour l'essentiel de stations services (15), de boulangeries (12) et de dépôts de gaz (4). La répartition géographique de ces établissements met en relief une grande disparité au profit du département de Fatick qui en accueille la majorité (16) contre 10 pour le département de Foundiougne et 5 pour Gossas. Par ailleurs, on note l'absence de dépôt de gaz dans les départements de Foundiougne et de Gossas, mais aussi une concentration des stations services à Fatick et à Foundiougne. Ces 2 départements abritent chacun 7 stations service contre 1 seule à Gossas).

Tableau 47 : Répartition des établissements classés de la région en 2010

Etablissements	Fatick	Foundiougne	Gossas	Total	%
Boulangeries	5	3	4	12	38,7
Dépôts de gaz	4	0	0	4	12,9
Stations services	7	7	1	15	48,4
Total	**16**	**10**	**5**	**31**	100,0

Source : Inspection Régionale de l'Environnement et des Etablissements Classés

Graphique 10 : Pourcentage des établissements classés en 2010

Carte 2 : Répartition des établissements classés par région

CONCLUSION

La région de Fatick demeure confrontée à de nombreuses difficultés qui entravent le développement de ses activités forestières. Parmi ces difficultés, nous relevons le non équipement de la plupart des comités de lutte contre les nombreux cas de feux de brousse et le manque de moyens des services compétents. Cette situation a, entre autres, occasionné le déficit de reboisement en plants entre 2009 et 2010 et la non atteinte de manière globale des objectifs en réalisations physiques au cours de cette période. Pour une meilleure protection de ce secteur dont la végétation et la faune sont menacées par les récurrents feux de brousse, les défrichements et les coupes abusifs de bois, tous les acteurs impliqués doivent se mobiliser afin de trouver une solution durable et appropriée à ces contraintes.

CHAPITRE VIII : EDUCATION

Ce chapitre analyse les statistiques relatives à l'éducation dans la région de Fatick notamment l'enseignement préscolaire, élémentaire, moyen, secondaire, supérieur, etc.

VIII.1   ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE

VIII.1.1 Infrastructures

En 2010, la région de Fatick compte 101 établissements d'enseignement préscolaire (tableau 1 et graphique 1) dont 39 cases communautaires, 30 établissements privés et 32 écoles publiques. Comparé à 2009 (100 établissements), on relève une augmentation d'1 établissement. On note par ailleurs une importante implantation des établissements préscolaires en milieu rural avec près de 3 établissements sur 4, soit 73,3% contre un peu plus d'1 établissement sur 4, soit 26,7% en milieu urbain.

Tableau 48 : Répartition du nombre de structures préscolaires selon le statut et le milieu en 2010

Milieu	Communautaires	Privé	Public	Total	%
Urbain	3	14	10	27	**26,7**
Rural	36	16	22	74	**73,3**
Total	**39**	**30**	**32**	**101**	**100,0**
%	**38,6**	**29,7**	**31,7**	**100,0**	

Source : IA de Fatick

Graphique 11 : Répartition des structures préscolaires en 2010

VIII.1.2 Elèves

Dans la région de Fatick, depuis l'année scolaire 2003/2004, l'effectif des enfants scolarisés dans le préscolaire évolue en dents de scie, quel que soit le sexe (tableau 2). Cet effectif passe de 772 en 2003/2004 à 6 305 en 2009/2010. En 2009/2010, une baisse de 9,0% a été notée au niveau de l'effectif des élèves du préscolaire comparativement à l'année 2008/2009. Cette baisse est beaucoup plus forte chez les garçons (-16,8%) que chez les filles (-1,6%). Toutefois, le nombre de filles dépasse toujours celui des garçons excepté au cours de l'année scolaire 2006/2007.

Tableau 49 : Evolution des effectifs du préscolaire par sexe de 2003/2004 à 2009/2010

Sexe	2003/2004	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	Variation (en %)
Garçons	372	1839	2228	1567	2076	3344	2781	**-16,8**
Filles	400	2 002	2439	1541	3143	3583	3524	**-1,6**
Total	**772**	**3 841**	**4667**	**3108**	**5219**	**6927**	**6305**	**-9,0**

Source : IA de Fatick

Graphique 12 : Evolution des effectifs du préscolaire par sexe entre 2003/2004 et 2009/2010

Le taux brut de préscolarisation (TBPS) est relativement faible dans la région de Fatick et varie de 4,8% à 7,0% entre 2006/2007 et 2009/2010. Il est très en dessous des objectifs fixés par le PDEF. Ce taux est en léger avantage au profit des filles au cours de cette période.

Tableau 50 : Evolution du taux de préscolarisation (en %) selon le sexe de 2006/2007 2009/2010

Sexe	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010
Garçons	4,5	5,3	6,8	Nd
Filles	5,1	7,6	7,1	Nd
Total	**4,8**	**6,5**	**7,0**	**6,6**

Source : IA de Fatick

VIII.1.3 Enseignants

L'effectif des enseignants dans le préscolaire connait globalement une hausse de 3,3% en 2010(tableau 4). Cette hausse, très forte dans le réseau communautaire (+49,1%) et beaucoup moins en milieu rural (+5,2%), a été atténuée par l'effet de l'importante baisse enregistrée dans le secteur privé (-19,8%).

Il convient de signaler qu'au cours de l'année scolaire 2009/2010, les enseignants étaient plus nombreux en milieu rural (163, soit 64,7%) qu'en milieu urbain (89, soit 35,3%). Leur répartition a été assez équilibrée selon le secteur, même si le public reste le secteur le mieux pourvu (39,7%, soit près de 4 enseignants sur 10). Pour les autres secteurs, la proportion d'enseignants tourne autour de 60% (31,3% pour le communautaire et 29,0% pour le privé).

Tableau 51 : Répartition des enseignants du préscolaire selon le milieu et le secteur en 2010

Milieu	Communautaire	Privé	Public	Total	%	Total 09	Variation (en %)
Urbain	6	40	43	89	35,3	89	0,0
Rural	73	33	57	163	64,7	155	5,2
Total	79	73	100	252	100,0	244	3,3
%	31,3	29,0	39,7	100,0			
Total 09	53	91	100	244			
Variation (en %)	49,1	-19,8	0,0	3,3			

Source : IA de Fatick

VIII.2   ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE

VIII.2.1 Infrastructures

En 2010, l'enseignement élémentaire dans la région de Fatick avec 611 écoles, est encore largement dominé par le secteur public qui concentre 593 écoles, soit 97,1% alors que le privé ne concentre que 18 écoles, soit 2,9%.

Il convient de signaler que ce nombre total d'établissements, dans la région de Fatick, selon le tableau 5 et le graphique 3, a toutefois diminué de 113 unités comparé à 2009 (724 contre 611). Cette diminution qui s'est généralisée quels que soient le secteur et le milieu de résidence, est surtout relevée en milieu rural avec 102 établissements en moins, alors que le milieu urbain n'en a perdu que 11 au même moment.

Tableau 52 : Répartition du nombre d'écoles élémentaires selon le statut et le milieu en 2010

Ecoles	Privé	Public	Total	%	Total 09	Variation (en %)
Urbain	1	42	43	7,0	54	-20,4
Rural	17	551	568	93,0	670	-15,2
Total	18	593	611	100,0	724	-15,6
%	2,9	97,1	100,0			
Total 09	34	690	724			
Variation (en %)	-47,1	-14,1	-15,6			

Source : IA de Fatick

Graphique 13 : Evolution du nombre d'écoles élémentaires de 2008/2009 à 2009/2010

VIII.2.2 Elèves

En 2009/2010, l'effectif total des élèves de l'enseignement élémentaire s'est établi à 121 203 élèves dont 60866 filles (50,2%).

Tableau 53 : Evolution des effectifs de l'enseignement élémentaire par sexe de 2003/2004 à 2009/2010

Sexe	2003/2004	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010
Garçons	53646	53200	54312	55076	56324	63953	60337
Filles	49042	53286	55890	56437	57000	63903	60866
Total	**102688**	**106486**	**110202**	**111513**	**113324**	**127856**	**121203**

Source : IA de Fatick

On relève par ailleurs que le taux brut de scolarisation (TBS) régional (tableau 7) demeure parmi les plus élevé du pays et dépasse régulièrement les 100%, s'établissant à 108,1% en 2010 contre 102,2% en 2009.

Tableau 54 : Evolution du taux brut de scolarisation à l'élémentaire (en %) de 2007/2008 à 2009/2010

Sexe	2007/2008	2008/2009	2009/2010
Garçon	106,0	101,5	Nd
Fille	106,9	102,9	Nd
Total	**106,5**	**102,2**	**108,1**

Source : IA de Fatick

VIII.2.3 Résultats des examens et concours

Avec une progression de 8,7 points et de 43,8 points respectivement, au cours des années scolaires 2008/2009 et 2009/2010 (tableau 8), les résultats des examens du CFEE et du concours de l'entrée en sixième dans la région de Fatick ont été satisfaisants. Cette performance est à mettre à l'actif de tous les élèves en 2010, quel que soit le sexe, même si le taux de réussite des garçons dépasse celui des filles.

Tableau 55 : Taux d'admission (en %) au CFEE et à l'entrée en 6ème par sexe en 2009/2010

Examen	Garçon	Fille	Total	Total 09	Variation absolue
CFEE	71,7	66,8	69,1	60,4	**8,7**
Entrée en 6eme	97,2	96,5	96,8	53	**43,8**

Source : IA de Fatick

VIII.2.4 2.4. ENSEIGNANTS

Le nombre d'enseignants dans   l'élémentaire au niveau régional est en baisse de 10,6% et s'établit à 3962. Cette baisse pourrait surtout être imputée au milieu rural (-12,3%) et davantage au secteur privé (-18,1%). Plus de 8 enseignants sur 10 (2978, soit 84,1%) officient en milieu rural et moins de 2 enseignants sur 10 (563, soit 15,9%) en milieu urbain. Le secteur public emploie la majeure partie de ces enseignants (3396, soit 95,9%). Leur effectif y est d'ailleurs plus de 23 fois plus élevé qu'au niveau du privé (145 enseignants seulement).

Tableau 56 : Répartition des enseignants de l'élémentaire selon le secteur et le milieu de résidence en 2009/2010

Enseignants	Public	Privé	Total	%	Total 09	Variation (en %)
Urbain	511	52	563	15,9	566	**-0,5**
Rural	2885	93	2978	84,1	3396	**-12,3**
Total	3396	145	3541	100,0	3962	**-10,6**
%	**95,9**	**4,1**	**100,0**			
Total 09	3785	177	3962			
Variation (en %)	**-10,3**	**-18,1**	**-10,6**			

Source : IA de Fatick

VIII.3   ENSEIGNEMENT MOYEN

VIII.3.1 Infrastructures

Le nombre d'établissements au niveau de l'enseignement moyen enregistre une baisse de 2 unités entre 2008/2009 et 2009/2010, passant ainsi de 82 à 80. Cette baisse provient exclusivement du secteur public dont l'effectif est passé de 66 à 64 établissements au cours de cette période.

Selon le tableau 10, la répartition de ces établissements est assez déséquilibrée au profit du milieu rural qui en concentre plus des 2 tiers (57) contre moins d'un tiers (23) au milieu urbain. Une meilleure disposition de la carte scolaire s'avère nécessaire pour réduire cette disparité.

Selon le secteur, on constate également que 8 établissements sur 4 (64) appartiennent au secteur public alors que le privé n'en dispose que d'1 établissement sur 4 (16).

Tableau 57 : Répartition du nombre d'établissements de l'enseignement moyen en 2009/2010

Etablissements	Public	Privé	Total
Urbain	15	8	**23**
Rural	49	8	**57**
Total	**64**	**16**	**80**
%	80,0	20,0	**100,0**
Total 09	66	16	**82**
Variation absolue	**-2**	**0**	**-2**

Source : IA de Fatick

VIII.3.2 Elèves

L'effectif des élèves augmente d'année en année, passant du simple à plus du double entre 2003/2004 et 2009/2010. En effet, de 15606, cet effectif s'établit à 37550. Les garçons sont plus nombreux que les filles sur toute la période (tableau 11). Toutefois,

leur prédominance s'amenuise au fil des années. Entre 2008/2009 et 2009/2010, on relève une croissance des effectifs de 5,0%. Cette croissance des effectifs pourrait être imputée aux filles puisque leurs effectifs se sont accrus de 8,6% contre 1,9% pour les garçons.

Tableau 58 : Evolution des effectifs du moyen par sexe de 2002/2003 à 2009/2010

Sexe	2003/2004	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	Variation (en %)
Garçons	9250	11175	13058	14666	17473	19159	19524	**1,9**
Filles	6356	7882	9673	11260	14295	16592	18026	**8,6**
Total	**15606**	**19057**	**22731**	**25926**	**31768**	**35751**	**37550**	**5,0**

Source : IA de Fatick

Graphique 14 : Evolution des effectifs du moyen par sexe de 2003/2004 à 2009/2010

Le TBS dans l'enseignement moyen (tableau 12), en 2010, se situe à 48,8% contre 46,1% en 2009. Au cours de cette période, on relève une progression plus rapide de ce taux chez les garçons (5,3 points supplémentaires) que chez les filles (0,1 point).

Tableau 59 : Evolution (en %) du taux brut de scolarisation de l'enseignement moyen de 2006/2007 à 2009/2010

Sexe	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010
Garçon	36,4	36,4	48,3	53,6
Fille	32,1	32,1	44,0	44,1
Total	**34,4**	**43,9**	**46,1**	**48,8**

Source : IA de Fatick

VIII.3.3 Résultats scolaires

Les résultats enregistrés à l'examen du BFEM en 2009/2010, avec un taux de réussite de près de la moitié des élèves (49,8%) ont été assez satisfaisants comparé à l'année scolaire 2008/2009 où ce taux s'était établi à 34,5%, soit une hausse de 15,3%. Il convient de signaler que cette importante progression est plus à mettre au crédit des filles (18,0%) que des garçons (13,3%).

Tableau 60 : Evolution du taux d'admission (en %) au BFEM de 2006/2007 à 2009/2010

Sexe	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	Variation absolue
Garçons	45,0	24,6	39,1	52,4	**13,3**
Filles	37,0	28,6	29,2	47,2	**18,0**
Total	**41,4**	**26,2**	**34,5**	**49,8**	**15,3**

Source : IA de Fatick

VIII.4   ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL

VIII.4.1 Infrastructures

La région de Fatick compte en 2009/2010, 14 établissements d'enseignement secondaire, soit 2 de plus que l'année scolaire 2008/2009 où l'effectif de ces établissements était de 12. Parmi ces 14 établissements, 13 appartiennent au secteur public et 1 seul du privé. Notons que cet établissement privé est la première à être créé dans la région depuis l'année scolaire 2005/2006.

Tableau 61 : Evolution du nombre d'établissements d'enseignement secondaire selon le secteur de 2005/2006 à 2009/2010

Sexe	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010
Public	8	8	12	12	13
Privé	0	0	0	0	1
Total	**8**	**8**	**12**	**12**	**14**

Source : IA de Fatick

VIII.4.2 Elèves

Comme dans l'enseignement moyen, l'effectif des élèves de l'enseignement secondaire général suit la même tendance haussière sur la période 2003 - 2010 avec une progression assez rapide, passant ainsi de 2553 élèves à 8769 élèves (tableau 15). Il apparaît dans ce tableau que l'effectif des garçons est plus important que celui des filles durant toute la période considérée. A travers ce tableau, on relève qu'entre 2008/2009 et 2009/2010, l'effectif des élèves a augmenté de 13,6%. Cette hausse est davantage à créditer au compte des garçons qu'à celui des filles (17,9% et 7,7% de progression respectivement).

Tableau 62 : Evolution des effectifs de l'enseignement secondaire général par sexe de 2003/2004 à 2009/2010

Sexe	2003/2004	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	Variation (en %)
Garçons	1707	1932	2486	2474	3375	4505	5311	**17,9**
Filles	846	977	1128	1303	2997	3211	3458	**7,7**
Total	**2553**	**2909**	**3614**	**3777**	**6372**	**7716**	**8769**	**13,6**

Source : IA de Fatick

VIII.4.3 Taux bruts de scolarisation

Le taux brut de scolarisation au niveau de l'enseignement secondaire s'élève à 25,1% en 2010 contre 17,9% en 2009. Malgré cette importante progression, ce taux demeure encore faible comparé à l'année scolaire 2008 où il était de 42,1%.

Tableau 63 : Evolution du taux brut de scolarisation de l'enseignement secondaire général (en %) de 2007/2008 à 2009/2010

Sexe	2007/2008	2008/2009	2009/2010
Garçon	nd	nd	Nd
Fille	nd	nd	Nd
Total	**42,1**	**17,9**	**25,1**

Source : IA de Fatick

VIII.4.4 Résultats scolaires

Les taux de réussite au BAC dans la région de Fatick passent de 48,0% en 2007/2008 à 46,4% des inscrits en 2009/2010.

Tableau 64 : Evolution du taux d'admission (%) au BAC de 2007/2008 à 2009/2010

Sexe	2007/2008	2008/2009	2009/2010	Variation absolue
Total	**48,0**	**43,9**	**46,4**	**2,5**

Source : IA de Fatick

VIII.4.5 Enseignants

Selon le tableau 18, l'effectif des enseignants s'est accru de 9,5% entre 2008/2009 et 2009/2010, passant de 1206 à 1320. Cet accroissement est à l'actif des vacataires dont l'effectif est passé durant cette période de 283 à 341, soit 20,5% de plus. Parmi les enseignants qui officiaient dans l'enseignement secondaire général en 2010, 768 soit 58,2% sont des contractuels 211 soit 16,0% des fonctionnaires et 341 soit 25,8% des vacataires. Plus de deux tiers des enseignants sont en milieu rural (892, soit 67,6%) contre 428 (32,4%) en milieu urbain.

Tableau 65 : Répartition des enseignants du public de l'enseignement secondaire général selon le milieu de résidence en 2009/2010

Milieu	Contractuel	Fonctionnaire	Vacataire	Total	%
Urbain	232	144	52	428	**32,4**
Rural	536	67	289	892	**67,6**
Total	**768**	**211**	**341**	**1320**	100,0
%	**58,2**	**16,0**	**25,8**	**100,0**	
Total09	717	206	283	1206	
Variation (en %)	**7,1**	**2,4**	**20,5**	**9,5**	

Source : IA de Fatick

Graphique 16 : Evolution du nombre d'enseignants du public de l'enseignement secondaire général de 2008/2009 à 2009/2010

	Contractuel	Fonctionnaire	Vacataire	Total
■ **2008/2009**	**717**	**206**	**283**	**1206**
■ **2009/2010**	**768**	**211**	**341**	**1320**

VIII.5   FORMATION PROFESSIONNELLE

La formation professionnelle a connu en 2010 une hausse 16,5% de son effectif qui passe de 473 élèves en 2009 à 551 en 2010. La hausse est due à l'ouverture du centre de formation dans les métiers de l'informatique et de la bureautique (CEDAF). Il convient de signaler que cet effectif englobe les élèves provenant du secteur public (CRETF et CETF) qui sont les centres de formation professionnelle publique.

Tableau 66 : Répartition des effectifs de la formation professionnelle par secteur entre 2007/2008 et 2009/2010

Secteur	2008	2009	2010	%	Variation (en %)
Public	320	388	408	**74,0**	**5,2**
Privé	33	85	143	**26,0**	**68,2**
Total	**353**	**473**	**551**	**100,0**	**16,5**

Source : IA de Fatick

Carte 1: Répartition des centres d'enseignement technique féminin

Source : DTGC

VIII.6   ALPHABETISATION ET ECOLES COMMUNAUTAIRES DE BASE

Le nombre d'auditeurs s'est établi à 1290 en 2009/2010. La majeure partie de ces auditeurs ont été formés dans 13 CAL réparties à travers les 3 départements de la région par les opérateurs (900) et de façon moindre par les IDEN (390).

Tableau 67 : Répartition des CAL et effectif des classes gérées par les opérateurs et par l'IDEN en 2009/2010

Département	Nombre de CAL	Opérateurs	IDEN	Total	%
Fatick	6	300	180	**480**	**37,2**
Foundiougne	4	300	120	**420**	**32,6**
Gossas	3	300	90	**390**	**30,2**
Total	**13**	**900**	**390**	**1290**	**100,0**

Source : IA de Fatick

CONCLUSION

A la lumière des résultats ci –dessus, il apparaît que beaucoup d'efforts ont été consentis pour développer l'éducation scolaire dans la région de Fatick. Beaucoup d'actions ont été réalisées notamment au niveau de la petite enfance et à l'élémentaire, mais ces efforts doivent être poursuivis pour satisfaire une demande de plus en plus forte des populations. Pour cela, il sera nécessaire de corriger les disparités dans la répartition de l'offre éducative. Par rapport au TBS au niveau de l'élémentaire qui demeure aujourd'hui parmi les plus élevé du pays. Il urge cependant de maintenir la cadence en renforçant les mesures d'envergure à travers surtout des actions d'information, de sensibilisation et de mobilisation des acteurs (autorités administratives, élus locaux, partenaires sociaux, les CESCOFI, les parents d'élèves et les autorités religieuses).

Dans ce chapitre, l'accent est mis sur le bilan des interventions des sapeurs pompiers de la région de Fatick en 2010 et son évolution par rapport à 2009, en mettant notamment en relief les différentes activités comme les incendies, l' assistance, les opérations et les activités diverses.

IX.1   BILAN DES INTERVENTIONS

Les compagnies des Sapeurs pompiers de la région de Fatick ont totalisé 614 interventions en 2010, soit une progression de 65,1% comparé à l'année dernière (372 interventions). L'examen du tableau 2 permet de relever une importante hausse des interventions au niveau des activités diverses. En effet, le nombre d'interventions de cette nature est passé de 18 en 2009 à 56 en 2010, soit un accroissement de 211,1%. Cette hausse du nombre d'interventions s'est généralisée à un degré moindre à tous les autres postes. En effet, durant cette période, cette hausse est passée de 50,0%, de 52,5% et de 79,2% ; respectivement pour l'incendie, l'assistance et les opérations diverses. Il convient de noter que, selon le tableau 1, le poste assistance enregistre la majorité des interventions (369, soit 60,1%. Dans ce même tableau, on relève que plus de 8 interventions sur 10 ont été réalisées par la Compagnie de Fatick (493, soit 80,3%) et près de 2 interventions sur 10 par celle de Foundiougne (108, soit 17,6%). La compagnie de Gossas n'a réalisé que 13 interventions, soit 2,1%.

Tableau 68 : Bilan des interventions selon la nature en 2010

Nature	Fatick	Foundiougne	Gossas	Total	%
Incendie	48	11	1	60	**9,8**
Assistances	311	49	9	369	**60,1**
Opérations diverses	103	23	3	129	**21,0**
Activités diverses	31	25	0	56	**9,1**
Total	493	108	13	614	**100,0**
%	**80,3**	**17,6**	**2,1**	**100,0**	

Source : CSP de Fatick/Kaolack

Tableau 69 : Evolution des interventions selon la nature entre 2009 et 2010

Nature	2009	2010	Variation (en %)
Incendie	40	60	**50,0**
Assistances	242	369	**52,5**
Opérations diverses	72	129	**79,2**
Activités diverses	18	56	**211,1**
Total	**372**	**614**	**65,1**

Source : CSP de Fatick/Kaolack

IX.2 ACTIVITES

IX.2.1   Incendies

Au total, 8 sorties sur 10 (80,0%) ont été effectuées par la Compagnie de Fatick contre environ 2 sorties sur 10 (18,3%) par la Compagnie de Foundiougne (Tableau 3). Les sorties ont concerné dans une large mesure les habitations (51,7%). En dehors des autres risques (30,0%), les industries et l'agriculture ont néanmoins été motivés par ces sorties, dans des proportions de l'ordre de 1,7% et de 16,7% respectivement. Il est à signaler qu'en 2010, les établissements recevant du public n'ont enregistré aucun cas d'incendie. Le tableau 4 portant sur l'évolution du nombre de sorties pour incendies selon la nature, met en évidence un accroissement de ce nombre (53,8%) en 2010 par rapport à l'année 2009 (63 cas d'incendie contre 39). On relève dans ce même tableau une hausse exponentielle de ce nombre au niveau des habitations (93,8%). Cette hausse est également enregistrée au niveau de l'agriculture et des autres risques (42,9% et 12,5% respectivement).

Tableau 70 : Répartition des incendies selon la nature et la compagnie en 2010

Nature	Fatick	Foundiougne	Gossas	Total	%
Habitations	26	5	0	31	**51,7**
ERP	0	0	0	0	**0,0**
Industries	1	0	0	1	**1,7**
Agriculture	8	1	1	10	**16,7**
Autres risques	13	5	0	18	**30,0**
Total	48	11	1	60	**100,0**
%	**80,0**	**18,3**	**1,7**	**100,0**	

Source : CSP de Fatick/Kaolack

Tableau 71 : Evolution des incendies selon la nature entre 2009 et 2010

Nature	2009	2010	Variation (en %)
Habitations	16	31	**93,8**
ERP	0	0	**-**
Industries	0	1	**-**
Agriculture	7	10	**42,9**
Autres risques	16	18	**12,5**
Total	**39**	**60**	**53,8**

Source : CSP de Fatick/Kaolack

IX.2.2   Assistance

Le nombre d'interventions pour assistance est passé de 242 en 2009 à 367 en 2010. Cette situation, mise en évidence dans le tableau 5, permet de relever que plus de 5 interventions sur 10 (55,0%) ont été destinées à secourir les accidentés et prés d'1 intervention sur 3 aux malades (32,7%).

Selon les résultats du tableau 6, on constate de manière générale, entre 2009 et 2010 une augmentation de plus de moitié du nombre d'interventions pour assistance (51,7%). Chez les asphyxiés, cette augmentation est passée de 1 à 4 pendant cette période. Celle relevée chez les maladies et les personnes en danger dans des proportions très élevées, respectivement de 36,4% et de 28,1%.

Tableau 72 : Répartition des assistances selon la nature et la compagnie en 2010

Nature	Fatick	Foundiougne	Gossas	Total	%
Accidents	189	7	6	202	**55,0**
Maladies	88	32	0	120	**32,7**
Personnes en danger	32	7	2	41	**11,2**
Asphyxiés	1	3	0	4	**1,1**
Total	**310**	**49**	**8**	**367**	**100,0**
%	**84,5**	**13,4**	**2,2**	**100,0**	

Source : CSP de Fatick/Kaolack

Tableau 73 : Evolution des assistances selon la nature entre 2009 et 2010

Nature	2009	2010	Variation (en %)
Accidents	121	202	**66,9**
Asphyxies	1	4	**300,0**
Maladies	88	120	**36,4**
Personnes en danger	32	41	**28,1**
Total	**242**	**367**	**51,7**

Source : CSP de Fatick/Kaolack

IX.2.3   Opérations diverses

Par rapport à l'année 2009, le nombre d'interventions concernant les opérations diverses a augmenté de 65,4%, passant de 78 en 2009 à 129 en 2010 (tableau 8). Cette augmentation a été enregistrée au niveau de tous les postes sauf pour les fausses alertes (- 50,0%). Elle provient d'ailleurs pour beaucoup des interventions pour l'assainissement (11 en 2009 contre 47 en 2010, soit 327,3%), l'enlèvement des corps sans vie (29 en 2009 contre 42 en 2010, soit 44,8 %) et les autres alertes motivées (34 en 2009 contre 36 en 2010, soit 5,9%). Selon le tableau 7, les principaux motifs d'interventions en 2010, demeurent l'assainissement (36,4%), les corps sans vie (32,6%) et les alertes motivées (27,9%).

Tableau 74 : Répartition des opérations diverses selon la nature et la compagnie en 2010

Nature	Fatick	Foundiougne	Gossas	Total	%
Corps sans vie	28	14	0	42	**32,6**
Ravitaillement en eau	0	2	0	2	**1,6**
Assainissement	40	6	1	47	**36,4**
Alertes motivées	34	0	2	36	**27,9**
Fausses alertes	1	1	0	2	**1,6**
Total	103	23	3	129	**100,0**
%	**79,8**	**17,8**	**2,3**	**100,0**	

Source : CSP de Fatick/Kaolack

Tableau 75 : Evolution des opérations diverses selon la nature entre 2009 et 2010

Nature	2009	2010	Variation (en %)
Corps sans vie	29	42	44,8
Ravitaillement en eau	0	2	-
Assainissement	11	47	327,3
Alertes motivées	34	36	5,9
Fausses alertes	4	2	-50,0
Total	78	129	65,4

Source : CSP de Fatick/Kaolack

IX.2.4   Activités diverses

Selon le tableau 10, en 2010, les interventions pour les activités diverses, ont enregistré une hausse de 156,5% par rapport à l'année 2009.Cette hausse est attribuable à l'augmentation de 161,1% obtenue au niveau des services de représentation. Toutefois, ces performances ont été atténuées par la baisse de 40,0% enregistrée au niveau des tournées de bouche d'incendie. A travers le tableau 9, on relève que les interventions pour les activités diverses sont largement dominées par celles effectuées dans les services de représentation (79,7%). Les événements religieux (1,7%), les visites de prévention (6,8%) et les tournées de bouches d'incendies (5,1%) ont été peu concernées. Cette situation est largement confirmée dans le graphique 5.

Tableau 76 : Répartition des activités diverses selon la nature et la compagnie en 2010

Nature	Fatick	Foundiougne	Gossas	Total	%
Service de représentation	31	16	0	47	79,7
Evénements religieux	0	1	0	1	1,7
Visite de prévention	0	3	1	4	6,8
Tournée de bouche incendie	0	1	2	3	5,1
Autres	0	4	0	4	6,8
Total	31	25	3	59	100,0
%	52,5	42,4	5,1	100,0	

Source : CSP de Fatick/Kaolack

Graphique 17 : Répartition (en %) des activités diverses selon la nature en 2010

Tableau 77 : Evolution des activités diverses selon la nature entre 2009 et 2010

Nature	2009	2010	Variation (en %)
Service de représentation	18	47	**161,1**
Evénements religieux	0	1	**-**
Visite de prévention	0	4	**-**
Tournée de bouche incendie	5	3	**-40,0**
Autres	0	4	**-**
Total	23	59	**156,5**

Source : CSP de Fatick/Kaolack

CONCLUSION

Les résultats auxquels les différentes compagnies des sapeurs pompiers de la région ont abouti sont assez éloquents, vu le nombre total de sorties réalisées pour divers motifs en 2010.

CHAPITRE X : TRANSPORT

Dans ce présent chapitre, nous examinerons le transport routier, les deux autres types de transport qu'on trouve dans la région ne disposent pas de statistiques : le transport ferroviaire a presque disparu de la région avec le passage de Guinguinéo dans la région de Kaolack ; la région ne compte plus qu'une vingtaine de km de chemin de fer entre Diourbel et Gossas. En ce qui concerne le transport maritime, il reste à l'état artisanal, il est cependant très dynamique à cause de la partie insulaire très importante de la région. La présence du Bac de Foundiougne aussi est à signaler.

X.1   LE RESEAU ROUTIER

Le réseau routier est constitué de 818 km de routes dont :

- 412,35 km revêtues (50,4 %);
- Et 405,78 km non revêtues (49,6 %).

Ce réseau reste dominé par la nationale d'une longueur de 179,243 km. Il est dans un état déplorable au niveau de l'axe Foundiougne – Passy, praticable mais très étroit sur l'axe Fatick – Foundiougne, praticable sur l'axe Fatick – Gossas et peu praticable sur l'axe Fatick – Kaolack, mais devient difficilement accessible à l'intérieur de certaines communautés rurales, surtout en période d'hivernage. Grâce au programme « Fatick 2005 », le réseau urbain a pu être amélioré et allongé d'une trentaine de km. Il faudra ajouter à ce réseau les pistes en terre qui ont une longueur de 294,9 km.

Carte 1: répartition des infrastructures routières dans la région de Fatick

X.2   LE TRANSPORT ROUTIER

Il est de type urbain et interurbain. Le transport urbain est assuré par des taxis. Il convient de signaler dans la région de Fatick, depuis quelques années, l'avènement des vélos taxi «Jakarta», qui constituent un moyen de transport très utilisé par la population, tout comme les charrettes. Ces deux formes de transport ne sont pas encore correctement répertoriées et ne sont pas non plus prises en charge dans les statistiques des transports routiers.

Au niveau interurbain, le transport routier est assuré par des cars « ndiaga ndiaye », des mini- cars, des taxis « 7 places » et des bus de 60 places.

X.2.1   Parc automobile

Il se caractérise par sa vétusté très avancée surtout pour les véhicules de transport. En 2010, la région de Fatick comptait 196 véhicules dont la répartition géographique selon le tableau 1 et le graphique 1 est très déséquilibrée puisque 184 véhicules restent concentrés dans les départements de Fatick contre respectivement 7 et 5 véhicules dans les départements de Foundiougne et de Gossas.

Ces voitures sont composées pour l'essentiel de voitures particulières (49,5%), de camionnettes (19,4%), de taxis interurbains (8,7%), de taxis urbains (8,7%), d'autocars de plus de 8 places (8,2%), de camions (4,6%) et de semi-remorques (1,0%).

Tableau 78 : Répartition du parc automobile selon le type de véhicule par département en 2010

Type	Fatick	Foundiougne	Gossas	Total	%
Voitures particulières	85	7	5	97	**49,5**
Taxis interurbains	17	0	0	17	**8,7**
Taxis urbains	17	0	0	17	**8,7**
Autocars (+ de 8 places)	16	0	0	16	**8,2**
Camionnettes	38	0	0	38	**19,4**
Camions	9	0	0	9	**4,6**
Semi-remorques	2	0	0	2	**1,0**
Total	**184**	**7**	**5**	**196**	**100,0**

Source : Division régionale des transports terrestres de Fatick

Graphique 18 : Répartition (en %) des véhicules par département en 2010

X.2.2   Immatriculations

Au total, 68 véhicules ont été immatriculés en 2010 contre 62 en 2009, soit une hausse de 9,7% (tableau 2). On relève dans le tableau 2, qu'en 2010, 60 véhicules immatriculés sur les 68, résident dans le département de Fatick, 6 dans le département de Foundiougne et 2 dans le département de Gossas.

Les véhicules immatriculés sont constitués pour une large part des voitures particulières (55,9%) et dans une moindre mesure des camionnettes pour 23,5%. Les autres types de véhicules immatriculés sont dans des proportions moins élevées.

Tableau 79 : Répartition du nombre de véhicules nouvellement immatriculés selon le genre par département en 2010

Type	Fatick	Foundiougne	Gossas	Total	%	Total 09	Var (en %)
Voitures particulières	33	3	2	38	**55,9**	25	**52,0**
Taxis interurbains	6	0	0	6	**8,8**	11	**-45,5**
Taxis urbains	2	0	0	2	**2,9**	3	**-33,3**
Autocars (+ de 8 places)	3	0	0	3	**4,4**	8	**-62,5**
Camionnettes	13	3	0	16	**23,5**	9	**77,8**
Camions	1	0	0	**1**	**1,5**	3	**-66,7**
Semi-remorques	2	0	0	2	**2,9**	1	**100,0**
Autres	0	0	0	0	**0,0**	2	**-100,0**
Total	**60**	**6**	**2**	**68**	100,0	**62**	9,7

Source : Division régionale des transports terrestres de Fatick

X.2.3   Opérations sans attribution de nouveau numéro

Parallèlement aux nouvelles immatriculations, d'autres opérations se sont effectuées sans incidence sur l'effectif du parc. Il s'agit en général d'opérations de régularisation administrative comme les mutations (39,6%), les duplicata (22,9%) et les renouvellements (37,5%). Il convient de rappeler qu'en 2010, ces opérations ont globalement accusé une baisse de 17,2% par rapport à l'année précédente (48 contre 58 opérations).

Tableau 80 : Répartition des opérations sans attribution de nouveau numéro entre 2009 et 2010

Opérations	2009	2010	%	Var (en %)
Mutations	28	19	39,6	-32,1
Duplicata	19	11	22,9	-42,1
Renouvellement	11	18	37,5	63,6
Total	**58**	**48**	**100,0**	**-17,2**

Source : Division régionale des transports terrestres de Fatick

X.2.4   Permis de conduire

En 2010, le nombre de candidats à l'examen de passage du code a enregistré une baisse de 10,4%, passant de 2569 en 2009 à 2301 en 2010. Au même moment, le nombre de candidats à l'examen de passage de la conduite a quasiment stagné en s'établissant à 2640 contre 2643 en 2009.

CONCLUSION

Le secteur des transports dans la région de Fatick reste caractérisé par la vétusté du parc automobile et par la faiblesse de l'effectif des immatriculations. En effet, la région de Fatick demeure toujours confrontée à des problèmes d'enclavement internes des chefs lieu de communauté rurale et même d'arrondissement, mais également à l'impraticabilité de la plupart de ses axes routiers.

CHAPITRE XI : TOURISME

Le présent chapitre tente d'analyser les activités touristiques de la région de Fatick. Il convient de préciser que ce secteur reste confronté à un problème de disponibilité de données au niveau régional depuis de nombreuses années. C'est pourquoi, certains indicateurs de performance (nombre d'établissements, de chambres, de lits, durée de séjour, taux d'occupation, etc.) ne seront pas être analysés. .

XI.1 ATOUTS ET ATTRAITS TOURISTIQUES

Le secteur touristique bénéficie des conditions climatiques favorables à son développement. Son potentiel est immense, notamment avec la présence de nombreux cours d'eau dans la région de Fatick. A cela, s'ajoutent ses plages de sable fin, ses chapelets d'îles, d'îlots et de méandres qui offrent un charme impressionnant. Il convient d'ailleurs de rappeler que la région de Fatick est membre du club des plus belles baies du monde. Rappelons également que cette région dispose d'une faune et flore variées ainsi que de la réserve de biosphère du Delta du Saloum et surtout d'un important patrimoine historique et socio culturel.

XI.2 LES TYPES DE TOURISME

XI.2.1 Balnéaire

Le tourisme balnéaire est une forme de tourisme qui met en évidence le soleil, le climat et les plages. Elle est peu développée et se pratique dans les localités de Palmarin, Ndangane, Dionewar, Foundiougne et Toubacouta. Cette forme de tourisme pourrait être développée davantage car la région dispose de 65 km de côte marine et beaucoup de fleuves dont le Sine et le Saloum).

XI.2.2 Pêche sportive

La pêche sportive est l'une des activités principales des établissements touristiques installés dans les zones de Ndangane, de Djiffère, de Foundiougne, de Sokone et de Toubacouta. Dans la région de Fatick, la pêche et ses activités annexes bénéficient d'atouts naturels et s'opèrent essentiellement dans ce qu'il est convenu d'appeler la « Réserve de la biosphère du Delta du Saloum » (RBSD). Elle couvre trois domaines éco géographiques :

- le domaine continental qui est limité dans sa partie basse par la mangrove et les tannes ;

- le domaine amphibie qui est composé de trois grands groupes d'îles : Gandoul, Bétenty et Fathala. Ces îles sont séparées par 3 principaux bras de mer et sont caractérisées par un réseau dense de chenaux bordés de mangroves appelé « Bolongs » ;
- le domaine maritime qui représente 65 km de côte.

La pêche sportive est essentiellement organisée à partir des hôtels comme en témoignent les performances de l'Equipe Nationale de Pêche Sportive (titres mondiaux en 2002 à Madrid et 2003 au Sénégal), sont révélatrices des atouts du Sénégal pour ce produit.

XI.2.3   Chasse sportive

La chasse sportive est une activité qui est très développée dans la région qui compte six zones amodiées localisées dans le Département de Foundiougne. Il s'agit des Palétuviers, du Relais du Saloum, du Caïman, du Barracudas, du Goliath et du Niombato II. Rappelons que la région possède une faune riche et variée (avifaune et grande faune) et la pratique de la chasse y est réglementée.

XI.2.4   Tourisme culturel

Les manifestations culturelles et religieuses dans la région sont nombreuses et variées

Pour ces manifestations, on peut citer :

- les séances de libation et d'offrande sur les berges du Sine ;
- les séances annuelles de prédications (Xoy) ;
- les Gamous annuels des localités de Sokone, Silmang, Diakhao, Boof, Diohine, etc. ;
- le Dakka de Niakhar ;
- le cimetière des reines à Diakhao ;
- la cour royale du Sine ;
- le festival de Foundiougne.

XI.2.5   Tourisme de découverte

La région de Fatick possède un arrière pays qui recèle un important patrimoine historique (la royauté du Sine) et éco touristiques (les îles du Saloum). C'est ainsi qu'elle bénéficie d'un regain d'intérêt auprès des Tours Opérateurs dont la clientèle s'oriente de plus en plus vers les produits en rapport avec la nature et l'environnement. L'écotourisme est défini comme « Des voyages qui aident à

comprendre et à interpréter l'histoire culturelle et naturelle tout en préservant l'intégrité des écosystèmes. Il engendre des retombées économiques pour les collectivités locales qui encouragent la protection des ressources naturelles et les pratiques de développement durable du Tourisme ».

XI.3 INDICATEURS DE FERFORMANCE

En 2010, un effectif total de 836 chambres a été dénombré à travers les différents établissements touristiques de la région. Les hôtels et les campements avec 384 et 371 chambres respectivement, concentrent le potentiel le plus important, loin devant les auberges qui disposent de 81 chambres. Cette même configuration demeure en ce qui concerne les lits. En effet, sur un total de 1710 lits disponibles au niveau de ces établissements, 48,2% sont dans les hôtels et 44,1% au niveau des campements (tableau 1).

En plus, selon le tableau 2, le nombre moyen de chambres est de 12 et celui des lits de 24. Ces ratios cachent mal les inégalités, puisque les hôtels ont un nombre moyen de chambres ou de lits presque 3 fois supérieur à celui des autres réceptifs (35 pour les chambres et 75 pour les lits).

Le nombre total d'arrivées se situe en 2010 à 12016 touristes et celui des nuitées est de 37785, soit une durée moyenne de séjour de 3 jours par touriste (tableau suivant).

Tableau 81 : Répartition de la capacité d'accueil selon le type de réceptif hôtelier en 2010

Réceptif	Nombre	%	Chambres	%	Lits	%
Hôtels	11	**15,7**	384	**45,9**	825	**48,2**
Auberges	12	**17,1**	81	**9,7**	131	**7,7**
Campements	47	**67,1**	371	**44,4**	754	**44,1**
Total	**70**	**100,0**	**836**	**100,0**	**1710**	**100,0**

Source : Inspection régionale de tourisme de Fatick

Graphique 19 : Répartition de la capacité d'hébergements des réceptifs hôteliers en 2010

Tableau 82 : Nombre moyen de chambres et de lits selon le type de réceptif en 2010

Réceptif	Chambres	Lits
Hôtels	35	75
Auberges	7	11
Campements	8	16
Total	**12**	**24**

Source : Inspection régionale de tourisme de Fatick

Tableau 83 : Récapitulatif de la capacité d'accueil, durée de séjour et taux d'occupation en 2010

	Nombre
Chambres	836
Lits	1710
Arrivées	12016
nuitées	37785
Durée de séjour (en j)	3
Taux d'occupation (en %)	Nd

Source : Inspection régionale de tourisme de Fatick

Carte 1 : Répartition des réceptifs hôteliers de la région

CONCLUSION

La saison touristique 2010 laisse entrevoir beaucoup d'espoir pour le développement de la région. En effet, Fatick, quatrième région touristique après Thiès, Dakar et Ziguinchor a un potentiel immense qui demeure encore sous exploité. Pour ce faire, une politique de relance et de diversification de circuits touristiques devrait servir de support ainsi que la conception d'un Agenda culturel régional dans lequel on trouvera toutes les manifestations culturelles, le répertoire des sites et monuments historiques classés dans la région de Fatick. Cela devrait être inclus dans le package des circuits découvertes touristiques des Tours Operators et Agences de Voyages.

La mise en œuvre du plan d'aménagement et de développement touristique durable de la zone du Sine Saloum dont l'objectif visé est d'établir un schéma directeur touristique de la région est tout aussi nécessaire pour bien relancer ce secteur.

CHAPITRE XII : ARTISANAT

Le secteur de l'artisanat occupe une place importante dans le développement économique et sociale de la région. Ce secteur tire sa croissance de la faillite du secteur agricole depuis les années de sécheresse mais aussi de l'expansion du tourisme au niveau régional. Il se positionne comme un important levier du développement de la région et joue un rôle important dans la lutte contre la pauvreté. Toutefois, ce secteur est assez difficile à circonscrire à cause de l'absence d'enquête d'envergure. La dernière effectuée, date de 1991. C'est pourquoi, nous avons choisi d'exploiter les statistiques de la Chambre de métiers, relatives aux artisans inscrits dans leur répertoire.

XII.1 REPARTITION DES ARTISANS SELON LE DEPARTEMENT

En 2009, le nombre total d'artisans inscrits à la Chambre de métiers de Fatick s'élève à 5185 contre 5275 en 2008 soit une légère hausse de 1,7%. Au niveau départemental, c'est à Foundiougne que la hausse a été plus élevée avec 2,9% contre 2,3% à Gossas et 1,0% à Fatick. Les artisans inscrits se répartissent à 55,9% à Fatick ; 26,9% à Foundiougne et 17,1% à Gossas.

Tableau 84 : Evolution du nombre d'artisans par département depuis 2008

Département	2008	2009	2010	%	Var 09-10 (en %)
Fatick	2329	2921	2951	55,9	1,0
Foundiougne	1068	1380	1420	26,9	2,9
Gossas	715	884	904	17,1	2,3
Total	4112	5185	5275	100,0	1,7

Source: Chambre de métiers de Fatick

XII.2 REPARTITION DES ARTISANS SELON LA SECTION

La classification socioéconomique des artisans inscrits à la Chambre de métiers de Fatick révèle que, selon le tableau 2 et le graphique 1, près de la moitié (47,4%) sont dans la production. Vient ensuite le service qui concentre près du tiers des effectifs, soit 31,2% et l'artisanat d'art qui concerne surtout les Très Petites Micros Entreprises Artisanales (TPMEA) avec 21,4% des effectifs. Entre 2009 et 2010, l'artisanat de service a faiblement progressé, dans l'ordre de 1,9%. Les autres formes d'artisanat ont évolué dans des progressions voisines, de 1,8% pour l'art et de 1,6% pour la production.

Tableau 85 : Evolution du nombre d'artisans par section depuis 2008

Section	2008	2009	2010	%	Var 09-10 (en %)
Production	2045	2460	2500	**47,4**	**1,6**
Art	706	1107	1127	**21,4**	**1,8**
Service	1361	1618	1648	**31,2**	**1,9**
Total	**4112**	**5185**	**5275**	**100,0**	**1,7**

Source: Chambre de métiers de Fatick

Graphique 20 : Répartition (en %) des artisans par section en 2010

Carte 1: Répartition des artisans par département et par secteur

XII.3 REPARTITION DES ARTISANS SELON LE SEXE

On observe une prédominance des femmes dans le secteur artisanal (53,2% des inscrits). Cette situation est imputable à la forte présence des femmes notamment dans les sous-secteurs de la transformation alimentaire, de la restauration, de la teinture, de la couture/confection, de la coiffure, etc.). Par ailleurs, la plupart des femmes qui s'activent dans le secteur de l'artisanat sont analphabètes et ne s'inscrivent pas promptement à la chambre des métiers.

Tableau 86 : Evolution du nombre d'artisans par sexe depuis 2008

Sexe	2008	2009	2010	%	Var 09-10 (en %)
Hommes	1799	2428	2468	**46,8**	**1,6**
Femmes	2313	2757	2807	**53,2**	**1,8**
Total	**4112**	**5185**	**5275**	**100,0**	**1,7**

Source: Chambre de métiers de Fatick

XII.4 STATUT JURIDIQUE DES ARTISANS

En 2009, les artisans affiliés à la Chambre de métiers de Fatick appartiennent pour l'essentiel à des entreprises individuelles (5149 artisans, soit 97,6%). Ceux qui sont dans des GIE ne font que 126 et représentent 2,4% seulement. Les entreprises sont en général de type familial, la formation et la transmission du savoir et de la propriété se font dans la famille qui assure la pérennité de ce type d'organisation.

Tableau 87 : Evolution du nombre d'artisans selon le statut juridique depuis 2008

Statut juridique	2008	2009	2010	%	Var 09-10 (en %)
GIE	95	106	126	**2,4**	**18,9**
Entreprise individuelle	4017	5079	5149	**97,6**	**1,4**
Total	**4112**	**5185**	**5275**	**100,0**	**1,7**

Source: Chambre de métiers de Fatick

CONCLUSION

On constate que beaucoup d'artisans ne sont pas affiliés à la Chambre de métiers et donc ne figurent pas dans son répertoire. Cette situation est due en général à l'ignorance par les artisans de nombreux atouts dont dispose ce secteur et la possibilité de bénéficier de renforcement de capacité et d'un appui financier sous forme de crédit.

CHAPITRE XIII : COMMERCE

Ce chapitre est consacré à l'analyse de la situation du commerce (intérieur notamment) dans la région de Fatick. Il sera question de livrer de manière détaillée les infrastructures existantes de même que les informations économiques, notamment les activités de contrôle de l'application de la législation et de la réglementation économique.

XIII.1   SITUATION DU SECTEUR

Cette partie est axée sur l'analyse de la situation sur les marchés permanents et hebdomadaires ainsi que sur les commerçants établis dans la région en 2010.

XIII.1.1 Marchés

En 2010, le nombre total de marchés répertoriés dans la région de Fatick s'élève à 29, dont 12 permanents et 17 hebdomadaires. Le département de Fatick abrite 12 marchés, contre 9 à Foundiougne et 8 à Gossas. Cette situation trouve son explication dans le fait que les départements de Fatick et de Foundiougne concentrent un plus grand nombre de marchés hebdomadaires (8 et 5 respectivement)

Tableau 88 : Répartition des marchés selon le statut et le département en 2010

Infrastructures	Département			Total
	Fatick	**Foundiougne**	**Gossas**	
Marchés permanents	4	4	4	12
Marchés hebdomadaires	8	5	4	17
Total	**12**	**9**	**8**	**29**

Source : SR Commerce Fatick

XIII.1.2 Commerçants

En 2010, sur les 685 commerçants établis dans la région de Fatick (tableau 2), 615 sont des détaillants, soit 89,8%. Il convient de signaler que dans ce même tableau, on relève la présence de distributeurs de ciment dont l'effectif s'élève à 50, soit 7,3%. Les activités boulangères et pharmaciennes ne sont pas suffisamment représentées dans la région (2,0% et 0,9%, respectivement).

On souligne par ailleurs qu'entre 2009 et 2010, le nombre de boulangeries est passé de 12 à 14 soit une hausse 16,7%. Cette tendance haussière de l'activité boulangère est notée d'année en année et dénote un certain dynamisme du secteur de la boulangerie.

Tableau 89 : Répartition des commerçants selon le statut et le département en 2010

Statut	Département			Total	%
	Fatick	Foundiougne	Gossas		
Détaillants	260	275	80	615	**89,8**
Distributeurs de ciment	23	18	9	50	**7,3**
Boulangeries	7	4	3	14	**2,0**
Pharmacies	2	2	2	6	**0,9**
Total	**292**	**299**	**94**	**685**	**100,0**
%	**42,6**	**43,6**	**13,7**	**100,0**	

Source : SR Commerce Fatick

XIII.2   INFORMATIONS ECONOMIQUES

Cette partie est consacrée aux informations économiques relatives au secteur du commerce. Elle analyse le niveau des stocks des produits de consommation courante et l'évolution de leurs prix de vente à la consommation**.**

XIII.2.1 Produits de consommation courante

Globalement, on note un niveau d'approvisionnement correct du marché en produits de consommation courante, même si, à un certain moment de l'année, une rupture temporaire des stocks avait été observée. Cette rupture avait concerné le gaz butane et dans une moindre mesure le sucre. Grâce aux services du commerce qui collectent tous les mardis auprès des principaux commerçants de la région des informations sur le niveau des stocks et les prix pratiqués, il a été possible, à partir de ces informations, d'estimer le niveau des stocks constitués. Selon le tableau 3, sur un total de 6368,7 tonnes constituées, le riz représente plus de la moitié des stocks (58,9%, soit 3751,5 tonnes). Le sucre, l'huile et le ciment n'ont pas été en reste avec des proportions   respectives de 12,7%, de 13,0% et de 14,2% correspondant à des tonnages respectifs de 811,4 ; de 826,6 et de 905,2. Signalons que les stocks de lait en poudre et de gaz butane ont été faibles voire marginaux (0,6% chacun).

Tableau 90 : Répartition des stocks de produits de consommation courante en 2010

Produit	Stock (en tonnes)	%
Riz brisé parfumé	1027,7	**16,1**
Riz brisé non parfumé	2423,8	**38,1**
Riz entier	300	**4,7**
Sucre en morceau	160,92	**2,5**
Sucre cristallisé	650,5	**10,2**
Lait en poudre	35,6	**0,6**
Huile en fût	826,62	**13,0**
Ciment SOCOCIM	648	**10,2**
Ciment SAHEL	257,25	**4,0**
Gaz butane 6 kg	33	**0,5**
Gaz butane 2,7 kg	5,35	**0,1**
Total	6368,74	**100,0**

Source : SR Commerce Fatick

XIII.2.2 Prix des produits de consommation courante

L'année 2010 a été particulièrement marquée par une flambée des prix de certains produits. Cette situation qui a découlé des perturbations du marché mondial, suite à une série de catastrophes naturelles et de crises politiques, s'est naturellement répercutée sur le marché national. C'est ainsi que les produits comme la farine, le sucre et les produits pétroliers ont connu des prix exorbitants.

Le tableau suivant donne une situation détaillée de la variation des prix des produits de consommation courante en demi – gros et au détail. A travers ce tableau, on relève que les plus importantes variations concernent le sucre en morceau, le lait en poudre, l'huile en fût et le gaz butane de 6 kg et celui de 2,7 kg. En effet, les prix pratiqués en demi – gros de ces produits sont passés respectivement du minimum au maximum de 3000 F à 4000 F, de 22000 F à 26000 F, de 175000 F à 195500 F, de 2990 F à 3715 F et de 1350 F à 1560 F.

Cette même tendance à la hausse est relevée au niveau de la vente au détail.

Tableau 91 : Evolution des prix des produits de consommation courante en 2010

	Variations des prix					
	Stade demi-gros			Stade détail		
	Prix minimum pratiqué (F CFA)	Prix maximum pratiqué (F CFA)	Unités	Prix minimum pratiqué (F CFA)	Prix maximum pratiqué (F CFA)	Unités
Riz brisé parfumé	15000	16 500	sac de 50 kg	320	350	Kg
Riz brisé non parfumé	12000	14 000	sac de 50 kg	285	300	Kg
Riz entier	17000	17 500	sac de 50 kg	375	400	Kg
Sucre en morceau	3000	4000	grosse	675	800	Paquet
Sucre cristallisé	28000	30000	sac de 50 kg	625	700	Kg
Lait en poudre	22000	26000	sac de 10 kg	2400	2800	Kg
Huile en fût	175000	195500	Fût	950	1200	L
Ciment SOCOCIM	75000	77000	Tonne	3650	3850	sac de 50 kg
Ciment SAHEL	72000	74000	Tonne	3500	3750	sac de 50 kg
Gaz butane 6 kg	2990	3715	6 kg	3115	3940	6 kg
Gaz butane 2,7 kg	1350	1560	2,7 kg	1405	1715	2,7 kg

Source : SR Commerce Fatick

CHAPITRE XIV : EMPLOI

Les données de ce chapitre proviennent de l'Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale (IRTSS). Elles portent sur les demandes d'emplois, les contrats de travail, les créations et les fermetures d'entreprises et la gestion des conflits.

XIV.1 DEMANDE D'EMPLOI

L'Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale (IRTSS) de Fatick a recueilli en 2010, 18 demandes d'emploi composées de 8 manœuvres (44,4%), de 4 ouvriers (22,2%) et de 6 employés (33,3%). Ce nombre, assez marginal, est pour l'essentiel constitué des demandeurs d'emploi du secteur informel.

Tableau 92 : Répartition des demandeurs d'emploi selon le statut en 2010

Demandeurs	Nombre	%
Manœuvres	8	44,4
Ouvriers	4	22,2
Employés	6	33,3
Total	18	100,0

Source : IRTSS de Fatick

XIV.2 CONTRATS DE TRAVAIL

En 2010, on a dénombré (tableau 2), 355 contrats de travail, soit 70,7% de plus qu'en 2009. Il convient de souligner que plus d'un contrat sur 4 sont à durée déterminée (80,6%) et moins de 15 contrats sur 100 à durée indéterminée (14,6%). Les contrats d'apprentissage représentent 4,8%.

Les hommes sont très largement majoritaires dans l'obtention des contrats de travail. En effet, comme illustré dans ce même tableau; 238 hommes en disposent, alors que ce nombre n'est que de 48 chez les femmes.

Tableau 93 : Répartition des contrats de travail selon la nature et le sexe en 2010

Statut juridique	Hommes	Femmes	Total	%
Contrat à durée indéterminée	41	11	52	14,6
Contrat à durée déterminée	238	48	286	80,6
Apprentissage	11	6	17	4,8
Total	290	65	355	100,0

Source : IRTSS de Fatick

XIV.3 ETABLISSEMENTS OUVERTS

XIV.3.1 Etablissements ouverts selon l'activité

En 2010, la région de Fatick totalise 31 établissements répartis dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics, du commerce, des services sanitaires et de l'hôtellerie. Le BTP et l'hôtellerie sont les secteurs les plus présents dans la région de Fatick, avec 10 établissements chacun. Ils sont suivis du commerce et des services sanitaires qui concentrent respectivement 7 et 4 établissements. Cette répartition est illustrée dans le tableau 3.

Tableau 94 : Répartition par activité des établissements ouverts en 2010

Activités	Nombre	%
BTP	10	32,3
Commerce	7	22,6
Services sanitaires	4	12,9
Hôtellerie	10	32,3
Total	31	100,0

Source : IRTSS de Fatick

XIV.3.2 Etablissements ouverts selon le statut juridique

Parmi les établissements ouverts en 2010 dans la région de Fatick, selon le tableau 4; près de 6 sur 10 (58,1%) sont des particuliers (SARL), environ 2 sur 10 (16,1%) des sociétés à responsabilité limitée (SARL) et plus de 2 sur 10 (22,6%) sont des GIE, des ONG ou des Sociétés (STE).

Tableau 95 : Répartition selon le statut juridique des établissements ouverts en 2010

Statut juridique	Nombre	%
Particuliers	18	58,1
SA	1	3,2
SARL	5	16,1
GIE – ONG - STE	7	22,6
Total	31	100,0

Source : IRTSS de Fatick

XIV.4 FERMETURES D'ENTREPRISES

XIV.4.1 Etablissements fermés selon l'activité

En 2010, on a relevé dans la région de Fatick la fermeture de 16 établissements, notamment au niveau de l'hôtellerie (8, soit 50,0% des fermetures) et dans une moindre mesure dans les établissements commerciaux (4 fermetures, soit 25,0%) et dans les BTP (3 fermetures, soit 18,8%). Il est à noter que le secteur agricole n'a enregistré qu'1 seul établissement fermé.

Tableau 96 : Répartition selon l'activité des établissements fermés en 2010

Activités	Nombre	%
BTP	3	18,8
Commerce	4	25,0
Hôtellerie	8	50,0
Agricole	1	6,3
Total	16	100,0

Source : IRTSS de Fatick

XIV.4.2 Etablissements fermés selon le statut juridique

Parmi les 16 établissements fermés en 2010 dans la région de Fatick les 10 sont des particuliers et les 6 des GIE, des ONG ou des Sociétés.

Par rapport à ces fermetures d'entreprises, il faut signaler que ce sont en général des particuliers qui ouvrent plus ou moins temporairement pour soumettre aux appels d'offre publics ou privés. Au cas où ils ne sont pas retenus ou après prestation s'ils ont été retenus, ils font une déclaration de fermeture d'établissement pour éviter les cotisations sociales à l'IPRES et à la Caisse de sécurité sociale. Il leur est cependant loisible de faire une déclaration de réouverture quelque temps après si une opportunité se présente. Par conséquent, on pourrait dire que les fermetures ne sont jamais définitives, sauf en de rares cas.

Tableau 97 : Répartition selon le statut juridique des établissements fermés en 2010

Statut juridique	Nombre	%
Particuliers	10	62,5
GIE – ONG - STE	6	37,5
Total	16	100

Source : IRTSS de Fatick

XIV.5 GESTION DES CONFLITS

L'Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale de Fatick essaie toujours de trouver des solutions à l'amiable dans les conflits qui surviennent entre employeurs et employés. Ainsi en 2010, sur 15 requêtes, 6 ont abouti à des conciliations (tableau 7).

Tableau 98 : Répartition des conflits, des requérants et des conciliations en 2010

	Nombre
Conflits	15
Requérants	15
Conciliations	6

Source : IRTSS de Fatick

CONCLUSION

A la lumière des résultats ci–dessus, on s'aperçoit en 2010, que l'emploi est toujours fragile dans la région de Fatick. Cette fragilité s'explique en partie par le nombre élevé de fermetures d'entreprises entrainant de nombreuses suppressions d'emplois. C'est pourquoi, des mesures idoines doivent donc être prises par les services compétents pour mieux sécuriser l'emploi.

CHAPITRE XV : JEUNESSE ET SPORTS

XV.1 INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET DE JEUNESSE

Le nombre de structures sportives reste inchangé en 2010. Le département de Fatick regroupe la majeure partie des infrastructures de jeune avec 3 maisons à outil sur 6 et 16 foyers de jeune sur 36 (tableau 1), dans le domaine sportif ; selon le tableau 2, près de la moitié des infrastructures sportives (98 sur 195) sont dans le département de Fatick contre 75 pour le département de Foundiougne et 23 pour Gossas.

Tableau 99 : Répartition des infrastructures de jeunesse par département   en 2010

Infrastructures	Fatick	Foundiougne	Gossas	Total
CDEPS	1	1	1	3
Espace Jeunes	0	0	1	1
CCA	0	0	0	0
Maison à outils	3	2	1	6
Foyer des Jeunes	16	7	13	36

Source : Service régional de la Jeunesse

Tableau 100 : Evolution des infrastructures sportives par département de 2008 à 2010

Infrastructures	Fatick			Foundiougne			Gossas			Total		
	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010	2008	2009	2010
Stade	1	1	1	2	2	2	1	1	1	**4**	**4**	**4**
Plateau multifonctionnel	15	15	15	9	9	9	2	2	1	**26**	**26**	**25**
Terrain de football	15	15	15	14	14	14	4	4	2	**33**	**33**	**31**
Terrain de basketball	15	15	15	10	10	10	5	5	3	**30**	**30**	**28**
Terrain de hand-ball	15	15	15	10	10	10	5	5	3	**30**	**30**	**27**
Terrain de volleyball	15	15	15	10	10	10	5	5	3	**28**	**28**	**28**
Terrain vague	17	17	17	14	14	14	8	8	8	**39**	**39**	**39**
Arène de lutte	3	3	3	4	4	4	2	2	2	**9**	**9**	**9**
Dojo	1	1	1	2	2	2	0	0	0	**3**	**3**	**3**
Boulodrome	1	1	1	0	0	0	0	0	0	**1**	**1**	**1**
Total	98	98	98	75	75	75	32	32	23	**203**	**203**	**195**

Source : Service régional des sports de Fatick

XV.2 DISCIPLINES SPORTIVES DE JEUNESSE ET LES PRATIQUANTS

En 2010, les effectifs des ASC, équipes et clubs sportifs n'ont pas beaucoup varié par rapport à 2009. Au niveau des ASC, nous notons une diminution de 5 unités, passant ainsi de 349 à 344 au cours de cette période (tableau 3). Par rapport aux équipes de

basket-ball, la région en a enregistré 2 supplémentaires, portant le nombre à 5 en 2010 contre 3 en 2009. Il convient de signaler que ce supplément est à l'actif du département de Fatick (+2). En ce qui concerne les clubs de lutte, sport favori de la région, sur les 242 dénombrés en 2009, 4 ont disparus, soit 238 en 2010. Cette disparition est entièrement à créditer au compte du département de Gossas (-4, soit 24 en 2009 contre 20 en 2010) ; l'effectif de ces clubs au niveau des autres départements est resté inchangé. Signalons que le nombre de clubs dans les autres disciplines (karaté, pétanque, etc.) a timidement évolué, à défaut d'être constant.

Au niveau des pratiquants (tableau 4), en 2010, il est noté la présence massive des jeunes, notamment au niveau des ASC (9482) et dans une moindre mesure chez les footballeurs (1193). Ces derniers sont en général en 3ème division. Pour les autres disciplines, le nombre de pratiquant est moins élevé. Ce nombre est de 192 pour le karaté, de 174 pour l'athlétisme, de 117 pour le basketball et de 112 pour le handball. Paradoxalement, la lutte considérée comme sport favori, n'a enregistré que 108 pratiquants au cours de cette année. Le nombre de pratiquants pour le reste des disciplines est assez marginal.

Tableau 101 : Répartition des ASC, équipes et clubs de sport par département en 2009 et 2010

Equipes et Associations	Fatick		Foundiougne		Gossas		Total	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
ASC	132	132	182	182	35	30	349	344
Equipe de football (club)	8	8	3	3	1	1	12	12
Equipe de basket-ball	-	2	2	2	1	1	3	5
Equipe de hand-ball	2	2	2	2	0	0	4	4
Equipe de volleyball	0	0	3	3	0	0	3	3
Club de lutte	140	140	78	78	24	20	242	238
Club de judo	1	1	0		0	-	1	1
Club de karaté	5	5	2	2	1	2	8	9
Club de boxe	1	1	0	-	0	-	1	1
Club pétanque	2	2	1	2	0	1	3	5
Club de jeux de dame	6	6	2	2	0	-	8	8
Club de Scrabble	1	1	-		-	-	1	1
Autres association jeux de l'esprit	-	0	-		0		-	-

Source : Service régional des sports de Fatick

Tableau 102 : Répartition des pratiquants licenciés par discipline et par département en 2009 et 2010

disciplines	Fatick		Foundiougne		Gossas		Total	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
ASC	-	5190	-	2182	2136	2110	-	9482
Football	525	610	480	413	189	170	1194	1193
Basketball	22	32	22	43	18	42	62	117
Hand-ball	20	-	80	112	0	-	100	112
Volleyball	0	-	0	64	0	-	0	64
Athlétisme	162		-	-	36	12	-	174
Lutte	-	72	-	36	-	-	-	108
Judo	-	40	-	-	0	-	-	40
Karaté	97	146	70	46	50	-	217	192
Boxe	32	32	-	-	-	-	-	32
Jeux de dame	30	30	49	49	-		-	79
Autres	10		215		510		735	

Source : Service régional des sports de Fatick

Graphique 21 : Répartition des pratiquants en 2010

CONCLUSION

En matière de jeunesse et sport, la région est caractérisée par la vétusté des infrastructures. A cela s'ajoutent le caractère obsolète et le nombre insuffisant des infrastructures sportives. En conséquence, il urge de mettre en place une politique hardie de jeunesse et de sport qui mettra l'accent sur la formation, puis l'emploi des jeunes et la construction d'infrastructures vivement souhaitée.

CHAPITRE XVI : JUSTICE

Ce chapitre présente les infractions commises et répertoriées au niveau des commissariats de police et des brigades de gendarmeries de Fatick en 2010. Il renseignera aussi sur la population carcérale au niveau des établissements pénitenciers de la région.

XVI.1 POPULATION ECROUEE DANS LES COMMISSARIATS DE POLICE ET BRIGADES DE GENDARMERIE EN 2010

En 2010, 104 personnes ont été écrouées au niveau du commissariat de police contre 79 personnes en 2009. Au niveau des brigades de gendarmerie le nombre de personnes écrouées n'a pas pratiquement varié entre2009 et 2010 (342 en 2010 contre 341 en 2009). Il est constaté, au regard des tableaux 1 et 2, qu'en 2010, l'essentiel des personnes écrouées l'ont été par la gendarmerie qui a en charge presque toute la région si on sait que seule la commune de Fatick dispose d'un commissariat de police.

Sur les 446 personnes écrouées en 2010 et 392 ont été déférées soit 87,8%. Parmi ces personnes déférées ; 62,2% l'ont été pour les 4 motifs suivants : Vols et tentative (29,8%), Coups et blessures volontaires (19,1%), Usage et trafic de stupéfiant (7,9%) et Homicide volontaire et involontaire (5,4%).

En outre, en 2010 ; 50 personnes sur les 104 écrouées (48%) au niveau du commissariat de police ont été déférées contrairement à l'année précédente où tous les écroués l'ont été. Dans les brigades de gendarmerie, au cours de cette période, tous les écroués ont été déférés.

Tableau 103 : Population écrouée et déférée dans les commissariats de police en 2010 selon la nature de l'infraction

Infractions	Écroués		Déférés	
	2009	2010	2009	2010
Coups et blessures volontaires	15	6	15	6
Homicide v. et involontaire	0	1	0	1
Menace de mort	0	3	0	3
Viol, enlèvement de mineur	0	4	0	4
Vols et tentative	10	8	10	8
Escroquerie abus de confiance	9	1	9	1
Recel	0	1	0	1
Vagabondage, vérification d'identité mendicité	0	54	0	0
Trafic et détention d'arme	0	1	0	1
Usage et trafic de stupéfiant	10	8	10	8

Infractions	Écroués		Déférés	
	2009	2010	2009	2010
Rébellion, outrage à Agent	0	1	0	1
Infractions code de la route	0	8	0	8
Incendie volontaire, destruction	0	2	0	2
Injures publiques	0	3	0	3
Diffamation	0	3	0	3
Autres délits	33	0	33	0
Ensemble	**79**	**104**	**79**	**50**

Source : Commissariat Police Fatick

Tableau 104 : Population écrouée et déférée dans les brigades de gendarmerie en 2010 selon la nature de l'infraction

Infractions	Écroués		Déférés	
	2009	2010	2009	2010
Injures publiques	5	3	5	3
Meurtre, assassinat, parricide	-	4	-	4
Infanticide, abandon	-	1	-	1
Coups et blessures volontaires	62	69	62	69
Homicide volontaire et involontaire	23	20	23	20
Menace de mort	8	8	8	8
Prostitution, attentat aux mœurs	6	5	6	5
Viol, enlèvement mineur	10	10	10	10
Vols et tentative	91	109	91	109
Escroquerie abus de confiance	27	15	27	15
Recel	17	10	17	10
Faux et usage de faux	3	7	3	7
Vagabondage, vérification d'identité mendicité	-	2	-	2
Trafic et détention d'arme	5	3	5	3
Usage et trafic de stupéfiant	42	23	42	23
Rébellion, outrage à Agent	1	4	1	4
Mandat d'arrêt	6	8	6	8
Détournement de deniers publics	1	6	1	6
Infractions	**Écroués**	**Déférés**	**Écroués**	**Déférés**
	2009	**2010**	**2009**	**2010**
Infractions douanières	1	0	1	0
Infraction. code de la route	4	6	4	6
Infractions débit de boisson	9	5	9	5
Incendie volontaire, destruction	2	3	2	3
Autres délits	17	21	17	21
Ensemble	**341**	**342**	**341**	**342**

Source : Compagnie gendarmerie Fatick

XVI.2 POPULATION CARCERALE EN 2010

Les établissements pénitenciers de la région Fatick sont constitués de 3 Maisons d'arrêt et de correction (MAC). En 2010, ces MAC abritent une population carcérale de 893 personnes dont 244 soit 27,3 sont des détenus provisoires. Les femmes, au nombre de 19, représentent 2,1% de cette population carcérale (tableau 3). Notons que la MAC de Fatick héberge 71,7% de cette population. Dans cette population, on dénombre 43 étrangers soit 4,8% (tableau 4) et 31 mineurs soit 3,4% (tableau 6).

Les principaux motifs de séjour dans les MAC, selon le tableau 7, sont : vols et tentative (325 cas, soit 36,3%), usage et trafic de stupéfiant (128 cas, soit 14,3%), coups et blessures volontaires (83 cas, soit 9,2%) et escroquerie abus de confiance (74 cas, soit 8,2%).

En 2010, selon le tableau 8, 477 personnes sont sorties des prisons de la région, contre 608 en 2009. Les principaux motifs de sortie sont : Expiration de peine (284 cas, soit 59,5%), Sursis (93 cas, soit 19,4%), Relaxe acquittement (62 cas, soit 12,9%), Liberté provisoire (32 cas, soit 6,7%) et Evasion (6 cas, soit 1,2%).

Tableau 105 : Répartition des écroués par département et par sexe en 2010

Département	Détenus provisoires			Condamnés			Total
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	
Fatick	161	13	174	467	0	467	641
Foundiougne	29	4	33	85	1	86	119
Gossas	36	1	37	96	0	96	133
Région	**226**	**18**	**244**	**648**	**1**	**649**	**893**

Source: MAC Fatick, Foundiougne, Gossas.

Graphique 23 : Répartition des condamnés et des détenus provisoires par département et par sexe en 2010

Tableau 106 : Répartition des écroués selon la nationalité et le département en 2010

Département	Détenus provisoires			Condamnés			Total
	Sénégalais	N. Sénégalais	Total	Sénégalais	N. Sénégalais	Total	
Fatick	162	12	174	444	23	467	641
Foundiougne	30	3	33	86	0	86	119
Gossas	37	0	37	91	05	96	133
Région	**229**	**15**	**244**	**621**	**28**	**649**	**893**

Source: MAC Fatick, Foundiougne, Gossas.

Tableau 107 : Répartition des écroués selon la nationalité le sexe et le département en 2010

Département	Sénégalais			N. Sénégalais			Total
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	
Fatick	593	13	606	35	0	35	641
Foundiougne	112	4	116	3	0	3	119
Gossas	127	1	128	05	0	05	133
Région	**832**	**18**	**850**	**43**	**0**	**43**	**893**

Source: MAC Fatick, Foundiougne, Gossas.

Tableau 108 : Répartition des écroués selon le groupe d'âge en 2010

Département	13-18 ans	19-25 ans	26-35 ans	36-45 ans	46-55 ans	Plus de 55 ans	Total
Fatick	28	55	320	201	20	17	641
Foundiougne	0	44	44	18	9	4	119
Gossas	03	47	36	33	12	02	133
Région	**31**	**146**	**400**	**252**	**41**	**23**	**893**

Source: MAC Fatick, Foundiougne, Gossas.

Tableau 109 : Répartition des écroués selon le type d'infractions et le département en 2009 et 2010

Infractions	Fatick		Foundiougne		Gossas		Total	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
Injures publiques	8	14	0	0	0	0	8	14
Meurtre, assassinat, parricide	2	5	0	0	0	01	2	6
Infanticide, abandon	1	2	0	0	0	0	1	2
Coups et blessures volontaires	52	66	3	12	06	05	61	83
Homicide volontaire et involontaire	24	30	0	0	0	01	24	31
Menace de mort	14	29	3	0	02	04	19	33
Prostitution, attentat aux mœurs	6	7	0	1	07	03	13	11
Viol, enlèvement mineur	33	39	0	5	07	01	40	45
Vols et tentative	133	198	28	45	68	82	229	325
Escroquerie abus de confiance	32	66	3	6	03	02	38	74
Recel	14	18	0	0	04	03	18	21
Faux et usage de faux	8	12	0	1	0	0	8	13
Vagabondage, vérification d'identité mendicité	2	2	0	0	0	01	2	3
Trafic et détention d'arme	0	0	0	0	0	0	0	0
Usage et trafic de stupéfiant	96	74	13	28	27	26	136	128
Rébellion, outrage à Agent	12	8	0	0	0	01	12	9
Infractions	**Fatick**		**Foundiougne**		**Gossas**		**Total**	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
Mandat d'arrêt	0	3	0	0	0	0	0	3
Détournement de deniers publics	2	4	0	0	0	0	2	4
Infractions douanières	6	6	0	0	0	0	6	6
Infraction. code de la route	4	4	0	0	0	0	4	4
Infractions débit de boisson	7	10	0	0	0	0	7	10
Incendie volontaire, destruction	2	3	0	0	0	0	2	3
Autres délits	22	36	0	21	0	03	22	60
Ensemble	**480**	**641**	**50**	**119**	**124**	**133**	**654**	**893**

Source: MAC Fatick, Foundiougne, Gossas.

Graphique 24 : Répartition des écroués selon le type d'infractions et le département en 2010

Tableau 110 : Effectif des écroués sortis suivant le motif par département en 2009 et 2010

Jugements	Fatick		Foundiougne		Gossas		Total	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
Expiration de peine	153	155	51	49	47	80	251	284
Liberté provisoire	25	24	-	5	-	03	25	32
Non lieu	10	-	-	0	-	0	10	0
Sursis	93	58	14	23	5	12	112	93
Relaxe acquittement	60	57	2	4	4	01	66	62
Evasion	-	6	-	0	-	0	-	6
Transfert	62	-	43	0	9	0	114	0
Liberté conditionnelle	-	-	-	0	-	0	-	0
Grâce	17		3	0	8	0	28	0
Décès	1	00	-	0	1	0	2	0
Ensemble	**421**	**300**	**113**	**81**	**74**	**96**	**608**	**477**

Source: MAC Fatick, Foundiougne, Gossas.

CHAPITRE XVII : SANTE

Dans le présent chapitre, en l'absence de données pour l'année 2010 à cause des rétentions opérées au niveau des structures de santé, l'état des infrastructures et du personnel de santé sera examiné de même que les activités des formations sanitaires au courant de l'année 2009.

XVII.1   INFRASTRUCTURES DE SANTE

XVII.1.1 Infrastructures publiques

La région de Fatick compte un centre hospitalier régional (en chantier depuis 1999), 6 centres de santé fonctionnels (dont les 3 sont des centres de référence, dotés de bloc opératoire), 75 postes de santé publics (dont 4 non fonctionnels) et 198 cases de santé (dont 40 non fonctionnelles).

Par rapport à la population régionale qui est de 722343 habitants en 2009, ces infrastructures donnent les ratios suivants :

- 1 Hôpital pour 722343 habitants ;
- 1 Centre de santé pour 120391 habitants ;
- 1 Poste de santé pour 9631 habitants ;
- 1 case de santé pour 3648 habitants (la norme admise est d'1 case de santé pour 1000 habitants).

Les résultats de la région en matière de couverture sanitaire montrent, malgré les efforts fournis par l'Etat ces dernières années dans la construction d'infrastructures de santé, qu'on est encore loin des normes de l'OMS selon lesquelles, il faut :

- 1 hôpital pour 150.000 habitants ;
- 1 centre santé pour 50.000 habitants ;
- 1 Poste de santé pour 10.000 habitants.

Tableau 111 : Répartition des infrastructures de la région en 2009

District sanitaire	Hôpital	Centres de santé	Postes de santé	Cases de santé	Dispensaires privés catholique	Cabinets de soins
Fatick	1	1	32	43	2	1
Dioffior	0	1	9	26	3	1
Foundgne	0	1	7	11	1	0
Passy	0	1	5	35	0	4
Sokone	0	1	13	45	1	2
Gossas	0	1	9	38	2	2
Total	**1**	**6**	**75**	**198**	**9**	**10**

Source : Région médicale Fatick

XVII.1.2 Infrastructures privées

Le secteur privé enregistre un centre de santé mentale « Dalal Xel », 9 dispensaires catholiques, un dispensaire islamique, 10 cabinets/infirmeries, un institut de recherche (IRD de Niakhar), un centre de médecine traditionnelle et 11 officines de pharmacie. Ces dernières sont implantées surtout dans les communes et quelques chefs lieux d'arrondissements.

Il convient de signaler que les dispensaires privés catholiques fonctionnent en bonne entente avec les districts sanitaires, au point que 8 d'entre eux sont considérés comme des postes de santé. Elles exécutent en effet des activités préventives et curatives selon les normes du MSPHP, et font remonter les données de leurs activités au niveau des districts. En 2009, le projet CARITAS/PNLP a renforcé les capacités de ce personnel pour leur permettre d'être en harmonie dans leur fonctionnement avec les districts de santé.

Les cabinets privés de soins sont tenus pour l'essentiel par d'anciens fonctionnaires retraités. Parmi eux, on retrouve surtout des infirmiers d'état, des agents sanitaires et des techniciens médicaux. La prise en compte de ce personnel améliore le ratio de couverture en personnel infirmier.

A côté de ces cabinets, on enregistre la présence d'infirmeries para militaires comme celles de la garnison militaire de Toubacouta, des maisons d'arrêt et de correction des 3 départements et des sapeurs pompiers.

XVII.2   PERSONNEL DE SANTE

En 2009, la région médicale compte 223 agents dont 11 médecins, 2 pharmaciens, 4 chirurgiens dentistes, 5 techniciens supérieurs de santé, 4 TSO, un technicien supérieur d'ophtalmologie, 3 techniciens en anesthésie/réanimation, 4 techniciens de maintenance (dont un pour le CHR et qui est en service au niveau du district de Fatick), 47 Infirmiers d'Etat, 23 Sages femmes, 13 Agents sanitaires et 33 Assistants et 8 Infirmiers brevetés, 6 Assistants et aides Sociaux, …etc.

En raison de l'insuffisance du personnel étatique (fonctionnaire, agents non fonctionnaires et contractuels) au niveau régional, un personnel communautaire recruté surtout par les comités de santé contribue beaucoup dans la réalisation des prestations. Ce personnel communautaire est constitué en particulier des ASC, des matrones et des relais communautaires. Il joue un rôle déterminant dans l'offre de certains services curatifs, préventifs et promotionnels. Leurs services sont les soins

simples, l'accouchement, la pesée et la surveillance nutritionnelle et pondérale, la distribution à base communautaire de produits essentiels (vitamine A, moustiquaires imprégnées, SRO …) et les activités d'information et de sensibilisation. Leur nombre s'élève en 2009 à 409 agents, dont 224 matrones et 185 aides soignants. Ce type de personnel est d'un apport considérable au système de santé mais leur maintien au niveau des structures de santé est très difficile.

Tableau 112 : Répartition du personnel médical étatique selon le district sanitaire en 2009

Districts	MED	CHID	PHAR	TSS	IDE	SFE	AS/AIS	AI/AS/IB	PHY	Autre	Total
Fatick	02	01	00	02	13	07	02	19	02	12	61
Dioffior	01	01	00	00	04	04	01	08	03	00	22
Found	02	01	00	02	05	04	00	07	03	05	29
Sokone	02	00	00	03	012	03	00	11	03	04	38
Passy	01	00	00	00	06	01	00	03	02	00	14
Gossas	02	01	00	03	06	03	00	08	04	03	29
RM	01	00	02	06	01	00	03	00	10	07	30
Région	**11**	**04**	**02**	**16**	**47**	**23**	**06**	**56**	**27**	**31**	**223**

Source : Région médicale Fatick

Tableau 113 : Personnel communautaire des postes et centres de santé selon le district en 2009

Districts	Personnel communautaire		
	Matrones	**Aides soignant**	**Total**
Fatick	95	114	209
Dioffior	23	08	31
Gossas	29	22	41
Foundiougne	19	08	27
Passy	21	12	33
Sokone	37	21	58
Total	**224**	**185**	**409**

Source : Région médicale Fatick

XVII.3   BILAN DES ACTIVITES CURATIVES

La région de Fatick offre des services de base curatifs et préventifs et quelques services de Soins Obstétricaux d'Urgence (SOU) notamment au niveau du district de Sokone et de Gossas. Les services offerts sont :

- Consultations médicales générales (CPC) ;
- Consultations et soins d'odontologie et de stomatologie ;
- Consultations gynécologiques ;
- Soins généraux ;
- Accouchements, suites de couches et SOUB ;

- Chirurgie de district de Sokone ;
- Hospitalisation de médecine générale et de Maternité ;
- Prise en charge des grossesses compliquées, Césariennes ;
- Prise en charge des avortements ;
- Prévention et prise en charge des cas de SIDA (ISAARV, PTME, CDV) ;
- Laboratoire de base et de référence pour les IST et le VIH/SIDA ;
- Echographie gynécologique ;
- Consultations prénatales et post natales ;
- Vaccinations des enfants et des femmes enceintes ;
- Suivi pondéral et nutritionnel, PCIME ;
- Planning familial ;
- Consultations psychiatriques avec Dalal Xel.

Notons qu'avec le démarrage des activités de chirurgie de district au niveau du district sanitaire de Sokone, les populations ont manifesté un grand soulagement et une grande satisfaction de pouvoir enfin faire leurs interventions dans leur localité. Depuis quelques mois, le recrutement commence à se faire à partir des autres districts de la région. Cette chirurgie de district est disponible grâce à son introduction avec le Projet d'ASSRMKF en collaboration avec la Chaire de Chirurgie de la Faculté de Médecine de l'UCAD. Mais les autres spécialités médicales et chirurgicales sont trouvées dans les CHR des régions limitrophes. Il urge donc de rendre fonctionnelles nos infrastructures de référence, en particulier l'hôpital régional de Fatick.

Fatick fait partie des 5 régions choisies pour la mise en œuvre de l'initiative de la gratuité des accouchements et des césariennes, dont le but est de contribuer à la réduction du taux de mortalité maternelle, en favorisant un meilleur accès financier des femmes aux structures de santé et à l'accouchement assisté par du personnel qualifié. Cependant, ces initiatives de gratuité connaissent quelques problèmes liés au recouvrement des coûts.

CONCLUSION

En 2009, malgré les efforts consentis au plan des infrastructures et du personnel, la région est encore loin des normes de l'OMS en termes de ratio. L'absence d'hôpital se fait sentir au niveau des populations qui sont obligées de se rendre dans les régions limitrophes pour des soins spécialisés. En ce qui concerne les activités sanitaires, elles sont axées aux activités curatives, aux programmes et interventions spécifiques et aux activités préventives et promotionnelles.

L'hygiène des populations revêt une importance capitale pour avoir une bonne santé. C'est pourquoi, les agents d'hygiène mènent une lutte hardie pour combattre l'insalubrité environnementale et le manque d'hygiène alimentaire. Pour cela, un dispositif de taille est mis en place pour relever cet énorme et noble défi. Dans ce chapitre, on passera en revue les différentes activités qu'ils ont menées dans la région en 2010, notamment les visites domiciliaires, les infractions et mesures répressives ainsi que la prévention.

XVIII.1 RESSOURCES HUMAINES

Les ressources humaines restent encore insuffisantes et moins nombreuses comparées à l'année précédente. Elles comprennent en 2010 (tableau 1) un effectif de 26 agents dont 1 ingénieur en génie sanitaire, 4 techniciens supérieurs du génie sanitaire, 5 sous officiers, 7 agents d'hygiène et 9 auxiliaires d'hygiène

Tableau 114 : Personnel en activité dans les brigades et sous brigades d'hygiène en 2010

Personnel	Brigades et sous brigades						Total	%
	Fatick	Diofior	Foundiougne	Gossas	Passy	Sokone		
Ingénieur Génie sanitaire	1	0	0	0	0	0	1	3,8
Technicien supérieur génie sanitaire	1	1	0	1	0	1	4	15,4
Sous - officier	3	0	1	0	1	0	5	19,2
Agent d'hygiène	2	2	1	1	0	1	7	26,9
Auxiliaire d'hygiène	5	0	1	1	1	1	9	34,6
Total	12	3	3	3	2	3	26	100,0
%	46,2	11,5	11,5	11,5	7,7	11,5	100,0	

Source : Brigade régionale d'Hygiène

XVIII.2 HYGIENE DU MILIEU

Malgré l'absence d'un système moderne de collecte des ordures, les populations s'organisent tant bien que mal autour des charretiers pour évacuer les ordures en dehors des grandes agglomérations. Malgré tout, la situation d'insalubrité persiste, notamment avec la floraison de dépôts sauvages. A cet effet, il convient de signaler la nécessité de disposer au niveau de la région de centres de traitement et d'enfouissement des déchets. En outre, l'assainissement collectif (réseau d'égout) est presque inexistant, même dans la capitale régionale.

XVIII.3   ACTIVITES REALISEES

Pour mener à bien leur mission qui est, entre autres, de veiller sur l'hygiène des populations, la brigade régionale et les sous brigades d'hygiène de la région ont réalisé en 2010 plusieurs activités allant de la prospection (domiciliaire et au niveau des ERP) aux opérations répressives, préventives et curatives.

C'est ainsi qu'en 2010, la brigade et les sous-brigades d'hygiène de la région ont eu à visiter 6070 concessions et 2008 établissements recevant du public au niveau de la région de Fatick. Ces différentes structures ont participé activement à la lutte contre le paludisme à travers la sensibilisation et la promotion de l'utilisation des moustiquaires imprégnées.

A propos des actions préventives, elles ont surtout mis l'accent sur des séances d'Information, d'Education et de Communication (IEC) réalisées dans diverses localités de la région (villages, communes, communautés rurales) mais également dans certains établissements comme les centres de santé, les daaras, les CDEPS, etc.

Par rapport aux actions curatives, il s'agit en général de sanctions (avertissements ou amendes) suite à la constatation d'infractions au niveau des concessions ou des établissements recevant du public (ERP).

Tableau 115 : Evolution du nombre de concessions visitées selon le district de 2009 à 2010

Brigades et sous brigades	2009	2010	Variation (en %)
Fatick	1568	957	**-39,0**
Diofior	2059	2576	**25,1**
Foundiougne	263	339	**28,9**
Gossas	437	370	**-15,3**
Passy	902	587	**-34,9**
Sokone	1481	1241	**-16,2**
Total	**6710**	**6070**	**-9,5**

Source : Brigade régionale d'Hygiène

XVIII.3.1 Prospections domiciliaires
a) Approvisionnement en eau

Selon le tableau 3, le nombre de prospections domiciliaires pour l'approvisionnement en eau réalisées a baissé de 22,1% par rapport à son niveau de l'année 2009(où (7340 en 2009 contre 5715 en 2010). Cette baisse est imputable aux branchements particuliers et aux bornes fontaines (-18,0%) mais également aux puits (-29,4%). On remarque à travers ce tableau, que plus de 2 opérations sur 3 ont été réalisées au niveau des branchements particuliers et des bornes fontaines (67,4%) contrairement aux puits qui l'ont été dans une proportion de 32,6%. Il convient de signaler que le district de Diofior a réalisé le plus grand nombre de prospections (2367, soit 41,4%).

Tableau 116 : Prospection domiciliaire pour l'approvisionnement en eau en 2010

Mode d'approvisionnement	Branchements particuliers et bornes fontaines	Puits	Total	%
Fatick	861	95	956	16,7
Diofior	867	1500	2367	41,4
Foundiougne	189	0	189	3,3
Gossas	727	8	735	12,9
Passy	352	115	467	8,2
Sokone	855	146	1001	17,5
Total	3851	1864	5715	100,0
%	67,4	32,6	100,0	
Total 2009	4698	2642	7340	
Variation (en %)	-18,0	-29,4	-22,1	

Source : Brigade régionale d'Hygiène

b) Assainissement en eau

Concernant les prospections domiciliaires pour l'assainissement en eau (Tableau 4 et graphique 2), en 2010, 6244 opérations ont été effectuées, contre 6806 en 2009, soit une baisse de 8,3%. Ces prospections ont surtout visé les fosses étanches (47,2%) et dans une moindre mesure les fosses sceptiques (15,5%), les latrines améliorées (12,7%), les latrines traditionnelles (12,2%) et les maisons sans système sanitaire (12,2%). Plus de 4 opérations de prospections sur 10 (41,3%) ont été réalisées dans le district sanitaire de Diofior.

Tableau 117 : Prospection domiciliaire pour l'assainissement en eau en 2010

Mode d'approvisionnement	Fosses septiques	Fosses étanches	Latrines traditionnelles	Latrines améliorées	Sans système	Total	%
Fatick	195	463	98	94	36	886	14,2
Diofior	161	1277	322	145	671	2576	41,3
Foundiougne	147	79	0	183	0	409	6,6
Gossas	156	88	50	47	5	346	5,5
Passy	138	229	112	144	4	627	10,0
Sokone	169	810	181	181	59	1400	22,4
Total	966	2946	763	794	775	6244	100,0
%	15,5	47,2	12,2	12,7	12,4	100,0	
Total 2009	1619	2784	864	832	707	6806	
Variation (en %)	-40,3	5,8	-11,7	-4,6	9,6	-8,3	

Source : Brigade régionale d'Hygiène

Graphique 25 : Prospection domiciliaire pour l'assainissement en eau en 2010

c) Autres types d'assainissement

Pour les autres types d'assainissement qui concernent essentiellement les puisards et les poubelles, selon le tableau ci-dessous, 910 opérations ont été effectuées en 2010, contre 2054 en 2009, soit une baisse de 55,7%. Cette baisse s'est généralisée au niveau de ces deux catégories d'assainissement.

De 2009 à 2010, le nombre d'opérations de prospection est passé respectivement de 711 à 534 (soit une baisse de 24,9%) et de 1343 à 376 (soit une baisse de 72,1%).

Les puisards, avec 58,7% des opérations, devancent les poubelles qui en sont à 41,3%. La majorité de ce type d'opérations a été réalisée par le district sanitaire de Fatick (418, soit 45,9%).

Tableau 118 : Prospection domiciliaire pour les autres assainissements en eau en 2010

Mode d'approvisionnement	Puisards	Poubelles	Total	%
Fatick	106	312	418	45,9
Diofior	84	0	84	9,2
Foundiougne	194	0	194	21,3
Gossas	56	19	75	8,2
Passy	20	45	65	7,1
Sokone	74	0	74	8,1
Total 2010	534	376	910	100,0
%	58,7	41,3	100,0	
Total 2009	711	1343	2054	
Variation (en %)	-24,9	-72,1	-55,7	

Source : Brigade régionale d'Hygiène

XVIII.3.2 Prospection au niveau des ERP

Au total, 2008 visites ont été effectuées en 2010 contre 2598 en 2009, soit une régression de 22,3% (Tableau 6). Les boutiques ont constitué la principale cible des agents d'hygiène (38,0%). Puis viennent la vente ambulante (14,4%), les gargotes (9,1%), les restaurants (6,7%). Les autres types d'établissement ont été visités de façon moindre. Il est à signaler que les ERP présents à Fatick, à Passy et à Diofior ont été plus fréquemment visités, dans des proportions respectives de 32,6%, 23,3% et 22,2%.

Tableau 119 : Prospection des établissements recevant du public (ERP) en 2010

Etablissements	Fatick	Diofior	Foundiougne	Gossas	Passy	Sokone	Total	%	Total 09	Variation (en %)
Boutique	168	227	25	20	157	167	764	**38,0**	984	-22,4
Restaurant	30	65	5	2	26	7	135	**6,7**	188	-28,2
Gargote	72	46	6	9	36	14	183	**9,1**	212	-13,7
Cafétéria	58	31	0	3	28	4	124	**6,2**	131	-5,3
Dibiterie	24	8	4	4	17	10	67	**3,3**	92	-27,2
Boulangerie	7	6	2	10	12	20	57	**2,8**	68	-16,2
Kiosque à pain	8	0	17	24	24	6	79	**3,9**	151	-47,7
Vente de lait	4	0	0	0	22	0	26	**1,3**	57	-54,4
Boucherie	11	5	2	5	14	3	40	**2,0**	58	-31,0
Cantine	61	21	0	5	19	11	117	**5,8**	158	-25,9
Etablissements	**Fatick**	**Diofior**	**Foundiougne**	**Gossas**	**Passy**	**Sokone**	**Total**	**%**	**Total 09**	**Variation (en %)**
Moulin à mil	6	0	0	2	0	14	22	**1,1**	74	-70,3
Buvette	0	0	0	20	3	0	23	**1,1**	7	228,6
Vente poisson	0	0	0	1	25	0	26	**1,3**	44	-40,9
Bar	4	0	0	0	6	0	10	**0,5**	10	0,0
Hôtel	1	36	2	0	2	2	43	**2,1**	34	26,5
Dépôt boisson	2	0	1	0	0	0	3	**0,1**	24	-87,5
Vente ambulante	198	0	12	1	77	1	289	**14,4**	**306**	-5,6
Total	**654**	**445**	**76**	**106**	**468**	**259**	**2008**	**100,0**	**2598**	-22,7
%	**32,6**	**22,2**	**3,8**	**5,3**	**23,3**	**12,9**	**100,0**			

Source : Brigade régionale d'Hygiène

XVIII.4   INFRACTIONS ET MESURES REPRESSIVES

XVIII.4.1 Infractions

a) Infractions relevées dans les prospections domiciliaires

En 2010, dans la région de Fatick, les infractions au code de l'hygiène relevées dans les prospections domiciliaires (tableau suivant) se sont élevées à 2197 cas, soit une hausse de 6,4% comparée à l'année 2009 où elles se situaient à 2064 cas. Cette hausse a cependant été atténuée par la baisse du nombre d'infractions enregistrée dans 8 catégories sur 17. Par ailleurs, on remarque que les infractions restent dominées en 2010 par le défaut de système d'évacuation (770 cas, soit 35,0%), les installations sanitaires non conformes (462 cas, soit 21,0%) et par le défaut de poubelle (306 cas, soit 13,9%). Les infractions ont davantage été commises dans districts sanitaires de Diofior (1218 cas, soit 55,4%) et dans celui de Fatick (458 cas, soit 20,8%).

Tableau 120 : Répartition des infractions relevées durant les prospections domiciliaires en 2010

Nature des infractions	Fatick	Diofior	Foundiougne	Gossas	Passy	Sokone	Total	%	Total 09	Variation (en %)
Dépôt d'ordures	21	26	0	51	15	8	**121**	**5,5**	265	**-54,3**
Jets d'eaux usées SVP	17	6	9	20	13	10	**75**	**3,4**	260	**-71,2**
Fosse défectueuse	18	0	0	0	4	0	**22**	**1,0**	9	**144,4**
Défaut de poubelle	239	0	66	0	0	1	**306**	**13,9**	184	**66,3**
Enclos non conforme	16	25	5	6	0	14	**66**	**3,0**	43	**53,5**
Installation sanitaire non conforme	46	305	7	11	33	60	**462**	**21,0**	423	**9,2**
Dépôt de fumier	0	0	0	0	11	0	**11**	**0,5**	39	**-71,8**
Dépôt de gravats	15	0	0	0	0	0	**15**	**0,7**	0	**-**
Défaut de désherbage	3	84	7	0	7	0	**101**	**4,6**	145	**-30,3**
Défaut de balayage	36	35	27	16	15	39	**168**	**7,6**	252	**-33,3**
Ecoulement d'eaux usées	29	6	12	20	13	0	**80**	**3,6**	193	**-58,5**
Défaut de système d'évacuation sanitaire	18	731	0	1	0	20	**770**	**35,0**	154	**400,0**
Défaut de puisard	0	0	0	0	0	0	**0**	**0,0**	26	**-100,0**
Insalubrité notoire	0	0	0	0	0	0	**0**	**0,0**	71	**-100,0**
Total	**458**	**1218**	**133**	**125**	**111**	**152**	**2197**	**100,0**	**2064**	**6,4**
%	**20,8**	**55,4**	**6,1**	**5,7**	**5,1**	**6,9**	**100,0**			

Source : Brigade régionale d'Hygiène

b) Infractions relevées dans les prospections au niveau des ERP

Dans le cadre des prospections au niveau des ERP (tableau ci-dessous), en 2010, au total 1296 infractions ont été commises, soit une baisse de 28,7% comparé à 2009 où ce nombre s'est élevé à 1074. Cette baisse s'est généralisée chez toutes les catégories d'infractions, notamment au niveau des produits pharmaceutiques (-85,1%) et des aliments non protégés (-71,6%). Près de 6 cas d'infractions sur 10 (766 cas, soit 59,1%) sont relatifs au défaut de visite médicale. D'autres infractions non moins importantes comme le défaut de poubelle (177 cas, soit 13,7%) et la vente d'aliments impropres (111 cas, soit 8,6%) n'ont pas été en reste. Les ERP établis dans les districts sanitaires de Passy, de Diofior et de Fatick ont enregistré en 2010 l'essentiel des infractions dans des proportions respectives de 33,6%, de 29,2% et de 24,9%.

Tableau 121 : Infractions relevées durant les prospections au niveau des ERP en 2010

Etablissements	Fatick	Diofior	Foundiougne	Gossas	Passy	Sokone	Total	%	Total 09	Variation (en %)
Dépôt d'ordures	24	4	0	0	4	0	**32**	**2,5**	73	-56,2
Défaut de balayage	11	15	7	9	7	8	**57**	**4,4**	85	-32,9
Défaut de poubelle	28	101	12	7	11	18	**177**	**13,7**	387	-54,3
Aliment impropre	50	13	15	0	0	33	**111**	**8,6**	142	-21,8
Produit pharmaceutique	0	0	0	0	5	2	**7**	**0,5**	47	-85,1
Défaut de revêtement	12	39	0	15	2	2	**70**	**5,4**	170	-58,8
Aliment non protégé	43	11	0	0	7	15	**76**	**5,9**	268	-71,6
Défaut de certificat médical	155	194	5	9	399	4	**766**	**59,1**	1074	**-28,7**
Total	**323**	**377**	**39**	**40**	**435**	**82**	**1296**	**100,0**	**2296**	**-42,3**
%	24,9	29,1	3,0	3,1	33,6	6,3	100,0			

Source : Brigade régionale d'Hygiène

XVIII.4.2 Mesures répressives

Une fois l'infraction constatée, une batterie de mesures répressives peut être mise en œuvre en commençant par une convocation remise aux contrevenants. Il s'en suivra alors, un avertissement, une sommation, une saisie des produits et une amende.

a) Prospections domiciliaires

De manière générale, entre 2009 et 2010, les mesures répressives ont diminué, notamment au niveau des convocations (-44,6%). Les convocations reçues (-30,3%), les sommations (-20,3%), les avertissements (-18,4%). Au cours de cette période, les amendes forfaitaires ont haussé de 18,3%, passant de 418500 F CFA à 495000 F CFA. Il convient de signaler que les amendes proviennent essentiellement du district sanitaire de Fatick (157500 F CFA).

Tableau 122 : Mesures répressives appliquées en 2010

Etablissements	Fatick	Diofior	Foundiougne	Gossas	Passy	Sokone	Total	Total 09	Variation (en %)
Convoqués	59	147	7	29	214	141	**597**	1077	-44,57
Convoqués reçus	59	147	7	28	208	141	**590**	846	-30,26
Avertissement	15	99	5	13	162	30	**324**	397	-18,39
Sommation	5	5	0	13	51	67	**141**	177	-20,34
PV	93	22	20	4	6	84	**229**	164	39,63
Amendes forfaitaires (en F CFA)	**157500**	**69000**	**9000**	**22500**	**9000**	**228000**	**495000**	**418500**	**18,28**

Source : Brigade régionale d'Hygiène

b) Visites auprès des établissements recevant du public (ERP)

Entre 2009 et 2010, les mesures répressives découlant des visites auprès des ERP ont partout progressé, notamment au niveau des avertissements (47,5%) et des PV (97,2%). Au cours de cette période, les amendes forfaitaires ont haussé de plus de moitié, soit 52,6%, passant de 657000 F CFA à 1002500 F CFA. Il convient de signaler que les amendes proviennent essentiellement du district sanitaire de Fatick (561000 F CFA).

Tableau 123 : Mesures répressives appliquées en 2010

Etablissements	Fatick	Diofior	Foundiougne	Gossas	Passy	Sokone	Total	Total 09	Variation (en %)
Convoqués	231	133	27	79	515	88	**1073**	1008	6,4
Convoqués reçus	224	133	27	75	508	88	**1055**	982	7,4
Avertissement	7	86	0	49	392	0	**534**	362	47,5
Sommation	4	1	10	18	145	1	**179**	170	5,3
PV	273	25	15	12	7	88	**420**	213	97,2
Amendes forfaitaires (en F CFA)	561000	150000	90000	21000	10500	170000	**1002500**	657 000	52,6

Source : Brigade régionale d'Hygiène

XVIII.5   ACTIVITES TECHNIQUES PREVENTIVES

XVIII.5.1 Lutte anti vectorielle

Les brigades et sous brigades d'hygiène de la région de Fatick ont été plus sollicitées en 2010 qu'en 2009. En effet, le nombre de demandes reçues pour une lutte anti vectorielle a plus que doublé, passant de 286 à 443, soit 54,9%. Malgré cette forte demande, le nombre d'activités réalisées a subi une baisse qui s'est presque généralisée. Ainsi, selon le tableau 11, le nombre de demandes satisfaites a chuté de 2,2% et celui des pièces traitées de 39,9%. Le même cas de figure est relevé en ce qui concerne les désinfections, les désinsectisations et la destruction de souris dont les baisses s'élèvent respectivement à 48,5% ; 83,7% et 66,7%. On retient par ailleurs que les dératisations et les destructions d'abeilles ont évolué positivement au cours de cette période (18,2% et 45,2% respectivement).

Tableau 124 : Répartition des demandes et activités techniques domiciliaires en 2010

Activités	Fatick	Diofior	Foundiougne	Gossas	Passy	Sokone	Total	Total 09	Variation (en %)
Demande reçue	128	36	148	86	18	27	**443**	**286**	**54,9**
Demande satisfaite	78	22	32	8	18	24	**182**	**186**	**-2,2**
Pièces traitées	975	255	210	69	207	145	**1861**	**3099**	**-39,9**
Désinfectées	18	8	57	9	6	4	**102**	**198**	**-48,5**
Désinsectées	49	4	72	20	10	16	**171**	**1047**	**-83,7**
Délarvées	0	0	7	4	0	0	**11**	**0**	**-**
Dératisées	0	1	0	12	0	0	**13**	**11**	**18,2**
Destruction abeilles	11	2	12	2	1	7	**35**	**24**	**45,8**
Destruction CH souris	1	0	0	0	0	0	**1**	**3**	**-66,7**

Source : Brigade régionale d'Hygiène

XVIII.5.2 Activités d'information, d'education et de communication (IEC)

Ces activités ont été principalement axées sur l'IEC. Globalement, 4321 opérations de sensibilisation ont été menées en 2010, soit un accroissement de 12,8% par rapport à 2009 où ce nombre s'établissait à 3831. De manière générale, en 2010, les entretiens ont constitué à l'essentiel des actions de sensibilisation avec 3890 séances, soit 90,0% contre 431 causeries, soit 10,0%. Le district sanitaire de Foundiougne paraît être le plus actif en 2010 avec 1094 opérations.

Tableau 125 : Répartition des activités d'IEC réalisées selon le département en 2010

Activités	Fatick	Diofior	Foundiougne	Gossas	Passy	Sokone	Total	Total 09	Variation (en %)
Causerie	58	78	72	148	58	17	**431**	217	98,6
Entretien	873	635	1022	132	914	314	**3890**	3614	7,6
Total	**931**	**713**	**1094**	**280**	**972**	**331**	**4321**	**3831**	**12,8**

Source : Brigade régionale d'Hygiène

XVIII.5.3 Travaux et activités d'assainissement

Les populations de la région de Fatick se sont beaucoup investies en 2010, comparativement à 2009. Ces efforts se sont traduits par un nombre élevé d'activités de construction de puisards (77), de latrines (351) et de fosses (35), soit de fortes progressions au cours de cette période (tableau 13).

Tableau 126 : Répartition des activités d'assainissement en 2010

Activités	Fatick	Diofior	Foundiougne	Gossas	Passy	Sokone	Total	Total 09	Variation (en %)
Investissement humain	14	210	172	84	229	219	**928**	244	**280,3**
Construction puisard	0	19	3	8	18	29	**77**	54	**42,6**
Construction latrine	96	44	137	16	33	25	**351**	75	**368,0**
Construction fosse	0	15	1	2	10	7	**35**	10	**250,0**

Source : Brigade régionale d'Hygiène

CHAPITRE XIX : URBANISME ET HABITAT

Ce présent chapitre porte sur les autorisations de construire ainsi que sur les lotissements dans la région de Fatick. De manière spécifique, on y examinera la situation de ces autorisations et leur évolution entre 2009 et 2010, au niveau des lieux d'habitation, des établissements commerciaux, des lieux de culte, des établissements touristiques et d'autres lieux.

XIX.1 AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE

Créée en 1984, la région de Fatick a encore beaucoup à faire dans le domaine de l'urbanisme. Elle est l'une des régions les moins urbanisées du Sénégal, avec un taux d'urbanisation parmi les plus faibles (13,1%). Dans cette région, le secteur du bâtiment n'est pas en état de croissance. Cette situation est perceptible au regard du tableau 1 dans lequel, on relève un nombre d'autorisations de construire délivrées assez faible et en baisse entre 2009 et 2010, passant de 84 à 76, (-9,5%). Cette baisse pourrait être imputée aux lieux d'habitation et à ceux du culte qui ont chuté respectivement de 14,5% et de 40,0%, réduisant ainsi les efforts enregistrés au niveau des établissements commerciaux (33,3% de hausse) et des autres lieux (150,0% de hausse).

Il convient de signaler que la plupart des autorisations de construire ont été délivrées en 2010 au profit des lieux d'habitation (82,1%) et dans une moindre mesure aux lieux de culte et aux établissements touristiques (6,0% respectivement).

Tableau 127 : Nombre d'autorisations de construire délivrées à Fatick en 2010

Lieux	Rez de chaussée	Etage	Total	Total 09	%	Variation relative (en %)
Lieux d'habitation	42	17	**59**	69	**82,1**	**-14,5**
Etablissements commerciaux	4	0	**4**	3	**3,6**	**33,3**
Lieux de culte	3	0	**3**	5	**6,0**	**-40,0**
Etablissements touristiques	5	0	**5**	5	**6,0**	**0,0**
Autres	1	4	**5**	2	**2,4**	**150,0**
Région	**55**	**21**	**76**	**84**	**100,0**	**-9,5**

Source : SR de l'Urbanisme et de l'Habitat de Fatick

XIX.1.1   Lieux d'habitation

De 69 en 2009, le nombre d'autorisations de construire est passé à 59 en 2010, soit une baisse de 14,5% (tableau ci-après). Ces autorisations sont réparties entre les départements de Fatick (74,6%) et Foundiougne (25,4%).

Tableau 128 : Nombre d'autorisations de construire délivrées pour les lieux d'habitation entre 2009 et 2010

Départements	2009	2010	%	Variation (en %)
Fatick	65	44	74,6	**-32,3**
Foundiougne	4	15	25,4	**275,0**
Gossas	0	0	0,0	**-**
Région	**69**	**59**	**100,0**	**-14,5**

Source : SR de l'Urbanisme et de l'Habitat de Fatick

XIX.1.2   Etablissements commerciaux

Le nombre d'autorisations de construire destinées aux établissements commerciaux de la région est très faible. Il est de 3 en 2009 et 4 en 2010. Cette faiblesse pourrait s'expliquer par l'absence d'unités industrielles mais surtout par le manque de dynamisme du secteur commercial, malgré la bonne santé du secteur touristique. Par ailleurs, les communes des départements de la région sont pratiquement rurales et sont confrontées à des problèmes de moyens financiers pour prendre en charge la construction d'établissements commerciaux. Cette situation, ajoutée à la pauvreté de la population, n'est pas pour favoriser l'édification d'infrastructures de ce genre.

Tableau 129 : Nombre d'autorisations de construire délivrées pour les établissements commerciaux entre 2009 et 2010

Départements	2009	2010	Variation absolue
Fatick	2	1	**-1**
Foundiougne	0	2	**2**
Gossas	1	1	**0**
Région	**3**	**4**	**1**

Source : SR de l'Urbanisme et de l'Habitat de Fatick

XIX.1.3   Lieux de culte

Le nombre d'autorisations pour la construction de lieux de culte a accusé une légère baisse entre 2009 et 2010 (5 autorisations en 2009 et 3 en 2010). Au cours de cette période, aucune autorisation n'a été délivrée dans les départements de Foundiougne et de Gossas.

Tableau 130 : Nombre d'autorisations de construire délivrées pour les lieux de culte entre 2009 et 2010

Départements	2009	2010	Variation absolue
Fatick	5	3	**-2**
Foundiougne	0	0	**0**
Gossas	0	0	**0**
Région	**5**	**3**	**-2**

Source : SR de l'Urbanisme et de l'Habitat de Fatick

XIX.1.4 Etablissements touristiques

Le nombre d'autorisations délivrées pour la construction d'établissements touristiques n'a pas varié entre 2009 et 2010. Ces autorisations, dont l'effectif est assez faible au cours de cette période, ont été délivrées au profit des départements de Fatick et de Foundiougne et aucune à Gossas.

Tableau 131 : Nombre d'autorisations de construire délivrées pour les établissements touristiques entre 2009 et 2010

Départements	2009	2010
Fatick	2	2
Foundiougne	3	3
Gossas	0	0
Région	**5**	**5**

Source : SR de l'Urbanisme et de l'Habitat de Fatick

XIX.1.5 Autres lieux

Ces lieux concernent les habitations couplées à des boutiques de commerce (ou habitations mixtes), les établissements scolaires et les centres d'accueil. Ces types d'établissements sont peu nombreux dans la région. Le nombre d'autorisations de construire délivrées pour cette catégorie est passé de 2 à 5 entre 2009 et 2010, soit un accroissement de 3 unités.

Tableau 132 : Nombre d'autorisations de construire délivrées aux autres lieux entre 2009 et 2010

Départements	2009	2010	Variation absolue
Fatick	2	3	**1**
Foundiougne	0	1	**1**
Gossas	0	1	**1**
Région	**2**	**5**	**3**

Source : SR de l'Urbanisme et de l'Habitat de Fatick

XIX.2 LOTISSEMENTS

Aucun lotissement n'a eu lieu depuis 2008 dans la région de Fatick. Au cours de cette année, 1641 parcelles ont été loties, dont 1546 distribuées, soit une proportion de 94,2%. Selon le tableau suivant, le département de Fatick a bénéficié davantage de ce lotissement avec 1546 parcelles et 95 à Gossas. Il convient de signaler que dans le département de Fatick, la commune et l'arrondissement de Niakhar ont été concernés par cette opération avec 846 et 700 parcelles loties respectivement. Dans le département de Fatick, les parcelles loties ont été distribuées contrairement à Gossas où le lotissement n'est même pas appliqué.

Tableau 133 : Nombre de parcelles loties et distribuées entre 2006 et 2008

Départements	Parcelles loties	Parcelles distribuées	Dist/Lot (en %)
Fatick	1546	1546	100,0
Foundiougne	0	0	0,0
Gossas	95	0	0,0
Région	**1641**	**1546**	**94,2**

Source : SR de l'Urbanisme et de l'Habitat de Fatick

CONCLUSION

La région de Fatick accuse un important retard dans le domaine de l'urbanisation, notamment en matière de construction. Cette situation se traduit par la faiblesse du nombre d'autorisations de construire délivrées par le Service Régional de l'Urbanisme. On pourrait également penser qu'une bonne partie de la population serait encline à construire sans autorisation. Aussi, les services compétents devraient faire le contrôle nécessaire et appliquer la réglementation afin de les en dissuader. Par ailleurs, on pourrait penser que le manque de dynamisme du secteur de l'habitat est certainement du au statut de pauvreté d'une bonne frange de la population, davantage soucieuse de nourrir leur ménage plutôt que de construire.

CHAPITRE XX : FINANCES

Ce présent chapitre est consacré aux comptes de gestion des collectivités locales au cours de l'année 2010. Il analyse notamment les recettes et les dépenses de ces institutions.

XX.1 RECETTES

Les recettes sont constituées des recettes ordinaires et de celles extraordinaires ainsi que les excédents de fonctionnement et d'investissement.

Au total, en 2010, la région de Fatick a enregistré des recettes globales d'un montant de 4,975 milliards de francs CFA. La répartition de ces recettes, selon le tableau ci-dessous, est assez déséquilibrée, au profit de l'excédent d'investissement qui s'élève à un montant d'environ 2,834 milliards de francs CFA, soit plus de la moitié de ces recettes (57,0%). Les recettes ordinaires et extraordinaires ne sont pas en reste et sont dans des proportions respectives de 33,7% et 21,5% du montant global des recettes contrairement aux excédents de fonctionnement (13,3% seulement).

Le tableau ci-après révèle également une grande disparité de ces recettes qui sont davantage concentrées au niveau des communautés rurales pour un montant d'environ 3,450 milliards de francs CFA, soit 69,4%, dépassant largement les communes qui englobent uniquement 21,4% des recettes ainsi que le Conseil régional qui totalise 9,3% des recettes.

Tableau 134 : Répartition des recettes (en millions de f CFA) par collectivité locale en 2010

RECETTES	CR	COMMUNES	CONSEIL REGIONAL	TOTAL	%
Recettes ordinaires	572	790	316	1678	33,7
Recettes extraordinaires	892	157	20	1069	21,5
Total recettes	1464	947	336	2747	55,2
Excédent de fonctionnement	122	434	103	660	13,3
Excédent d'Investissement	2564	249	21	2834	57,0
Total	3450	1064	460	4975	100,0
%	69,4	21,4	9,3	100,0	

Source : Trésorerie Paierie Régionale Fatick

XX.2 DEPENSES

Elles sont constituées des dépenses de fonctionnement et d'investissement. En 2010, les dépenses totales se sont élevées à environ 2,763 milliards de francs CFA. Les

dépenses de fonctionnement représentent 59,9% de ce montant (1,655 milliards) et les dépenses d'investissement 40,1% (1,108 milliards). Comme pour les recettes, les communautés rurales ont effectué les dépenses les plus importantes (1,542 milliards, soit 55,8%) loin devant les communes (848 millions, soit 30,7%). Le Conseil régional n'est pas en reste, même si son niveau de dépenses (373 millions) est beaucoup moins élevé, dans des proportions de 13,5%.

Tableau 135 : Répartition des dépenses (en millions de F CFA) par collectivité locale en 2010

DEPENSES	CR	COMMUNES	CONSEIL REGIONAL	TOTAL	%
Dépenses de fonctionnement	**524**	799	333	1655	**59,9**
Dépenses d'investissement	**1019**	49	40	1108	**40,1**
Total	**1542**	**848**	**373**	1108 → 2763	**100,0**
%	**55,8**	**30,7**	**13,5**	**100,0**	

Source : Trésorerie Paierie Régionale Fatick

CONCLUSION

L'examen des budgets des collectivités locales de la région révèle un niveau important de l'excédent budgétaire au niveau des communautés rurales de la région en 2010. Cette situation pourrait découler d'un sur prélèvement dans la rubrique réservée au fonctionnement pour assurer le financement des travaux abandonnés. On relève également que les communes semblent tirer leurs budgets des recettes ordinaires. Ces dernières mettent davantage l'accent sur les dépenses de fonctionnement que les communautés rurales (799 millions contre 524 millions de France CFA) ; lesquelles se focalisent surtout sur les dépenses d'investissement (1,019 milliards de francs CFA).

CHAPITRE XXI : CULTURE

La région de Fatick) dispose d'un patrimoine culturel, matériel et immatériel très riche et authentique.

Une vingtaine de sites et monuments historiques est déjà classée, notamment les amas coquilliers du Delta du Saloum qui présentent un grand intérêt scientifique et touristique.

Le patrimoine immatériel est très varié. Il s'agit des fêtes populaires traditionnelles, des contes, mythes et légendes ; des joutes sportives notamment les luttes traditionnelles organisées dans presque tous les villages où existent également des troupes folkloriques.

Cet ancrage dans les valeurs traditionnelles et cet enracinement culturel peuvent être symbolisés par le Centre Malango de médecine traditionnelle et le « Xoy » qui a été proposé à l'Unesco pour figurer sur la liste du Patrimoine mondial.

Cette manière particulière d'interpréter le monde à travers un ensemble de valeurs, de repères symboliques et de pratiques mises en œuvre et transmises au fil des générations, donne naissance à des échanges de biens et de services, marchands ou non. Or, les biens culturels bien que faisant appel à une industrie le plus souvent rudimentaire, sont les biens les plus immédiatement accessibles pour les populations locales comme pour les visiteurs et sont générateurs de ressources et d'emplois, et donc sources de plus value de caractère économique considérable.

XXI.1 PATRIMOINE CULTUREL

Le patrimoine matériel de la région est composé de 23 sites et monuments historiques localisés pour la plupart dans le département de Fatick (13), Foundiougne (4) et Gossas (6). Le tableau ci-dessous en donne une parfaite illustration.

Tableau 136 : Sites et monuments historiques de la région de Fatick

Départements	Sites et monuments historiques
Fatick	**1. Mbind Ngo Mindiss (**site de libations et d'offrandes, situé sur le bras de mer) **2. Diobaye (**lieu de cérémonies traditionnelles) **3. Jab Ndeb (**arbre sacré, situé à Ndiaye-Ndiaye) 4. Maison Royale de Diakhao 5. La Tombe du Bour Sine Coumba Ndoffène Fa Maak 6. Les Tombes des Guélwars à Diakhao 7. Les Tombes des Linguères à Diakhao Thioupane 8. Le Baobab Kanger de Diakhao, lieu de libations des Rois du Sine 9. Le Mausolée de Maba Diakhou Bâ, à Mbel Fandane 10. La Tombe de Meïssa Waly Dione à Mbissel 11. Les Puits et Mosquée d'El Hadji Omar à Simal ; 12. la Maison familiale Senghor à Djilor Djidiack 13. Les Vestiges de la Maison du Bour Sine Salmon Faye
Foundiougne	1. La Mosquée de El Hadj Amadou Dème à Sokone 2. Site de Laga Ndong, à Ndorong-Log, fangool du panthéon sereer 3. Le Pecc, lieu de culte des Guélwars du Saloum 4. les Sites mégalithiques de Niodior et Toubacouta
Gossas	1. Le Mausolée de Serigne Khar Kane 2. Le Mausolée de Ndamal Gossas (Oumar Gueye 3. Le Marigot de Danki, champ de bataille 4. Le Puits de Ndiéné 5. Le Bivouac de El Hadj Oumar Tall (Mbadakhoune) 6. Les Arbres fétiches de Gagnick Godjil

Tableau 2 : Le Patrimoine matériel de la région de Fatick

Patrimoine matériel	Signification
L'initiation	On dépasse le mode naturel, celui de l'enfance, et on accède au mode culturel. Ce qui explique l'importance que lui accordent les communautés qui la pratiquent
Le «Xoy»,	Il, a régulièrement lieu chaque année à l'approche de l'hivernage. Elle est présidée par les « Saltigués » doué d'un pouvoir occulte comparable à celui du prêtre de l'Egypte pharaonique. Sa fonction est héréditaire. Le Xoy est la rencontre des Saltigués (à la fois prédicateurs, sorciers et guérisseurs). C'est une cérémonie au cours de laquelle ces derniers mettent en relief leur pouvoir en guérissant des maladies ou en accomplissant des tours de magie. A la fin de la rencontre, ils prédisent quelques événements (positifs ou négatifs) qui auront lieu dans le pays
Les funérailles	Cérémonie riche en couleurs alliant pleurs et festivités elles sont l'occasion de l'immolation de plusieurs bœufs
Le mariage	Occasion d'initier les femmes

Le Patrimoine matériel : les plus grandes manifestations culturelles demeurent la **circoncision**, les **funérailles**, le **mariage** et le « **Xoy** ». Nous en évoquerons deux formes :

1. L'initiation, où on dépasse le mode naturel, celui de l'enfance, et on accède au mode culturel. Ce qui explique l'importance que lui accordent les communautés qui la pratiquent

2. Le « Xoy » a régulièrement lieu chaque année à l'approche de l'hivernage. la séance de Xoy est présidée par les « Saltigués » doués d'un pouvoir occulte comparable à celui du prêtre de l'Egypte pharaonique. Sa fonction est héréditaire. Le Xoy est la rencontre des Saltigués (à la fois prédicateurs, sorciers et guérisseurs). C'est une cérémonie au cours de laquelle, ces derniers mettent en relief leur pouvoir en guérissant des malades ou en accomplissant des tours de magie. A la fin de la rencontre, ils prédisent quelques événements (positifs ou négatifs) qui auront lieu dans le pays.

XXI.2 INFRASTRUCTURES CULTURELLES

Depuis 2000, la région dispose d'un potentiel culturel important, localisé pour l'essentiel dans le département de Fatick. Ce patrimoine, dont la présence remonte à 1972, vient de faire l'objet d'une réhabilitation par l'Etat du Sénégal, dans le cadre des réfections des bâtiments de l'Etat par le service régional de l'urbanisme en 2011. Il faut également relever depuis 2003, la présence du centre culturel privé départemental à Fimela qui est une infrastructure communautaire construite par des partenaires privés. En 2004, l'Etat sénégalais dans sa politique de relance des activités culturelles de la région, avait entamé la construction de centre culturel multifonctionnel. Ce centre demeure encore inachevé. Depuis 2005, les berges du sine (infrastructure comprenant un podium et un théâtre de verdure), dans le cadre du programme indépendance, sont venus renforcer cette panoplie d'infrastructures existant au niveau régional.

Tableau 137 : Répartition des infrastructures culturelles et leur localisation

Années	Localisation	Infrastructures	Situation	Observations
2000	Fatick commune	centre culturel régional de Fatick sis quartier escale	infrastructure existe depuis 1972	bâtiment de l'Etat
2003	Fimela (Fatick)	centre culturel départemental	infrastructure communautaire construite par partenaires privés	centre culturel privé
2004	Fatick commune	démarrage travaux du nouveau centre culturel	centre culturel multifonctionnel inachevé	programme de l'Etat
Années	**Localisation**	**Infrastructures**	**Situation**	**Observations**
2005	Fatick commune	berges du sine	infrastructure comprenant podium et théâtre de verdure	
2011	Fatick commune	centre culturel régional sis quartier escale	réhabilitation (de novembre à avril 2011)	réhabilité par Etat dans cadre des réfections des bâtiments de l'Etat par service urbanisme

XXI.3 AGENDA CULTUREL EN 2010

Plusieurs événements marquants sont proposés dans l'Agenda culturel du Sénégal. Il s'agit de diverses manifestations culturelles et artistiques (7 au total), parmi lesquelles on peut relever, selon le tableau ci-après, un atelier de danse, la détection de jeunes talents en musique, le festival des jeunes créateurs de théâtre, une activité de mode et le FESMAN. Ces activités ciblent en général les jeunes, de même que les élèves des classes secondaires des collèges et des lycées. Il convient de signaler l'existence de multiples contraintes qui font que ces activités sont insuffisamment exploitées aux plans culturel et touristique. Ces contraintes sont de manière générale liées à :

1. l'insuffisance du personnel d'encadrement ;
2. l'absence de représentation dans les départements ;
3. le manque de moyens logistiques et matériels ;
4. l'insuffisance des ressources financières ;
5. l'absence d'industries culturelles favorables à des investissements viables ;
6. l'absence de structures populaires fonctionnelles.

Tableau 138 : Répartition des activités culturelles régionales en 2010

N°	Activité	Période	Lieu	Observation	Cible
01	Atelier de danse avec Malal NDiaye	7 au 15 Mars	Salle des fêtes Centre culturel	Résidence d'artistes avec Danseurs de Fatick, Gossas et Foundiougne Avec comme objectif création Ballet Régional	Danseurs de Fatick, Gossas et Foundiougne
02	Détection de jeunes talents Musique (Moderne et traditionnelle	20 au 26 Avril	Fatick commune et Gossas	Il s'agit de détecter des jeunes musiciens prometteurs sans produit de leur offrir la chance de produire une maquette et plus tard une cassette	Hip Hop ; Mbalax ; Traditionnel
03	Festival Jeunes Créateurs en théâtre	Programme reporté en 2011	Salle des fêtes Etablissements scolaires	Tribune de détection de jeunes Talents dans domaine du Théâtre	Elèves des Classes secondaires : Lycées et Collèges
04	Atelier Musical avec l'orchestre National	Programme reporté en 2011	Berges du sine		Groupes de Musique de Fatick
05	Cinéma Nuit du Ramadan	Toute la période du Ramadan	Berges du Sine	Activités de promotion des films africains	En collaboration avec la Mairie de Fatick
06	Mode	Programme annulé	Fatick,	Trophée des Coiffeuses	Dj Prince Centre culturel
07	FESMAN	Décembre 2010	Dakar	Préparation et participation de la région au 3ème FESMAN	Acteurs culturels de la région

XXI.4 CELEBRATION DES AUTRES ACTIVITES EN PARTENARIAT AVEC LA TUTELLE A FATICK EN 2010

D'autres activités non inscrites dans l'agenda culturel de la région sont aussi organisées. Il s'agit, selon le tableau 5, de la journée mondiale du théâtre, de la journée mondiale de danse, de la journée mondiale du livre et du droit d'auteur et de la fête de la musique. Ces activités ciblent les populations, les acteurs culturels ainsi que les élèves.

Tableau 139 : Répartition des autres activités en 2010

N°	Activité	Période	Lieu	Observation	Cible
01	Journée mondiale du théâtre	27 /03	CCRF	Partenariat avec ARCOTS	Populations Acteurs culturels
02	Journée mondiale danse	29/04	CCRF	Troupes de Danse Région	Populations Acteurs culturels
03	Journée mondiale livre et droit d'auteur	22 avril	Bibliothèque	Bibliothèque IA IDEN	Elèves, acteurs culturels, populations
04	Fête de la musique	21 Juin	Berges du Sine	Groupes musicaux de Région	Populations Artistes

CONCLUSION

Pour promouvoir le développement culturel de la région, il faudrait impérativement s'appuyer sur les propositions suivantes :

1. doter les centres culturels de la région d'un personnel approprié et d'un équipement adéquat ;
2. renforcer ses moyens financiers, matériels et logistiques ;
3. mettre en place des centres culturels départementaux ;
4. mettre en place d'un studio d'enregistrement ;
5. créer des industries culturelles, de galeries d'exposition, d'écoles de stylisme, de mode et de danse.

Tableau annexe 140 Répartition de la population par âge et par sexe

Âges	Hommes	%	Femmes	%	Total	%	Rapport de masculinité
0 - 4	58 487	16,3	58 152	16,0	116 639	16,1	**101**
5 - 9	61 309	17,0	58 773	16,1	120 082	16,6	**104**
10 - 14	54 114	15,0	49 469	13,6	103 584	14,3	**109**
15 - 19	41 269	11,5	38 888	10,7	80 158	11,1	**106**
20 - 24	28 878	8,0	28 053	7,7	56 930	7,9	**103**
25 - 29	21 985	6,1	24 542	6,7	46 527	6,4	**90**
30 - 34	17 332	4,8	20 995	5,8	38 327	5,3	**83**
35 - 39	14 216	4,0	16 942	4,6	31 158	4,3	**84**
40 - 44	13 062	3,6	15 244	4,2	28 306	3,9	**86**
45 - 49	10 504	2,9	10 987	3,0	21 491	3,0	**96**
50 - 54	9 128	2,5	10 987	3,0	20 115	2,8	**83**
55 - 59	6 025	1,7	6 749	1,9	12 774	1,8	**89**
60 - 64	7 080	2,0	8 381	2,3	15 461	2,1	**84**
65 - 69	5 300	1,5	4 975	1,4	10 275	1,4	**107**
70 - 74	4 927	1,4	5 550	1,5	10 477	1,4	**89**
75 - 79	2 954	0,8	2 437	0,7	5 391	0,7	**121**
80 +	3191	0,9	3459	0,9	6650	0,9	**92**
Total	**359 760**	100,0	**364 585**	100,0	**724 345**	100,0	**99**

Source : ANSD

Tableau annexe 141 : Estimation de la population de la région de Fatick en 2010

Localités	Superficies (en Km^2)	Homme	Femme	Total
REGION FATICK	6685	359760	364585	724345
ZONE URBAINE	-	45772	49383	95155
ZONE RURALE	-	313988	315202	629190
DEPARTEMENT FATICK	2646	168306	169390	337696
COMMUNES	-	20558	22040	42598
Commune de DIOFFIOR	-	5820	5795	11615
Commune de FATICK	-	14737	16245	30982
Arrond DIAKHAO	523	36779	38305	75084
CR DIAKHAO	148	12635	13519	26154
CR DIAOULE	115	6948	7483	14431
CR MBELACADIAO	146	7562	7563	15125
CR NDIOB	114	9634	9741	19375
Arrond FIMELA	1115	33731	30453	64184
CR DJILASSE	325	4539	4265	8804
CR FIMELA	369	12993	12262	25255
CR LOUL-SESSENE	328	10120	9621	19741

Localités	Superficies (en Km²)	Homme	Femme	Total
CR PALMARIN FACAO	93	6078	4304	10382
Arrond NIAKHAR	410	35849	37580	73429
CR NGAYOKHEME	112	10842	11545	22387
CR NIAKHAR	186	13822	14212	28034
CR PATAR	112	11185	11823	23008
Arrond TATTAGUINE	598	41389	41012	82401
CR DIARRERE	156	15172	15063	30235
CR DIOUROUP	263	10772	10673	21445
CR TATTAGUINE	179	15445	15276	30721
DEPARTEMENT FOUNDIOUNGNE	2959	138374	142137	280511
COMMUNES		18941	20167	39108
Commune FOUNDIOUNGNE	-	3253	3331	6584
Commune PASSY	-	3844	4358	8202
Localités	**Superficies (en Km²)**	**Homme**	**Femme**	**Total**
Commune SOKONE	-	6795	7414	14209
Commune Soum	-	2429	2473	4902
Commune Karang Poste	-	2621	2590	5211
Arrond DJILOR	943	39903	40968	80871
CR DIOSSONG	943	22881	24584	47465
CR DJILOR	571	17022	16384	33406
Arrond NIODIOR	948	16742	16320	33062
CR BASSOUL	324	5350	5487	10837
CR DIONEWAR	408	6417	5797	12214
CR DJIRNDA	216	4975	5036	10011
Arrond TOUBACOUTA	1068	62788	64683	127471
CR KEUR Saloum DIANE	218	12746	13978	26724
CR KEUR Samba GUEYE	178	18120	18065	36185
CR NIORO ALassane TALL	127	14514	15526	30040
CR TOUBACOUTA	545	17408	17113	34521
DEPARTEMENT GOSSAS	1080	53080	53058	106138
COMMUNES	-	6274	7176	13450
Commune GOSSAS	-	6274	7176	13450
Arrond COLOBANE	552	25190	24667	49857
CR COLOBANE	292	9790	9426	19216
CR MBAR	260	15400	15241	30641
Arrond OUADIOUR	528	21617	21215	42832
CR NDIENE-LAGANE	193	8002	7799	15801
CR OUADIOUR	180	6542	6353	12895
CR PATAR-LIA	155	7073	7063	14136

Tableau annexe 142 : Evolution de la pluviométrie (en mm) et du nombre de jours de pluie selon le poste de 2001 à 2010

Poste	2001		2002		2003		2004		2005		2006		2007		2008		2009		2010	
	H	N	H	N	H	N	H	N	H	N	H	N	H	N	H	N	H	N	H	N
Fatick	552	42	405	33	557	46	511	46	681	43	604	37	836	44	841	49	899	51	835	46
Diakhao	628	37	318	30	597	37	510	32	614	34	534	31	726	39	700	33	720	44	752	34
Tattaguine	631	30	310	25	450	34	438	22	574	35	592	35	678	38	677	36	643	35	486	31
Niakhar	497	33	299	22	484	30	357	26	473	31	468	38	760	40	757	37	650	43	661	43
Fimela	593	32	376	21	700	40	520	47	856	38	546	43	933	55	881	48	724	40	794	47
Foundiougne	798	51	689	35	719	49	585	37	867	56	774	50	390	36	768	49	614	49	777	52
Djilor	550	46	520	29	662	41	414	28	706	41	774	50	390	36	791	51	606	48	680	52
Passy	642	45	591	33	681	57	576	45	778	51	651	47	459	37	876	50	648	56	785	52
Sokone	700	51	588	41	757	59	591	41	1041	49	447	46	495	33	890	50	807	51	1005	64
Toubacouta	690	38	575	53	696	49	516	37	860	46	761	52	475	38	938	48	1054	52	919	52
Keur S Gueye	843	38	588	31	1845	34	963	34	1353	27	1103	37	352	20	874	48	1135	54	959	46
Keur S Diané	651	38	607	29	737	47	777	33	887	45	542	37	433	29	585	45	988	46	776	48
Nioro A Tall	936	44	388	30	579	39	823	32	775	38	524	37	344	25	814	39	1154	48	922	49
Niodior	579	38	451	33	685	44	457	29	1128	46	523	38	594	30	917	46	975	47	979	45
Gossa	459	38	405	34	491	30	655	37	600	39	637	42	514	32	567	34	621	39	764	49
Ouadiour	562	32	271	25	851	33	529	39	719	36	532	35	620	27	532	35	751	43	864	49
Colobane	541	42	340	28	493	38	456	39	601	36	522	38	295	23	618	37	682	39	598	45
Moyenne	638	40	454	31	705	42	569	36	795	41	620	41	547	34	766	43	804	46	797	47

Source : SR de la Météorologie